

2025

Vivre avec le handicap : Effet de la stigmatisation sociale sur la vie quotidienne des personnes à déficience visuelle. Cas d'Uwiragiye Foundation

Manirakiza, Pascal

UB, FLSH

<https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1857>

Téléchargé depuis le dépôt institutionnel officiel de l'Université du Burundi

UNIVERSITÉ DU BURUNDI

FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

MASTER EN SOCIO-ANTHROPOLOGIE



**VIVRE AVEC LE HANDICAP : EFFET DE LA STIGMATISATION
SOCIALE SUR LA VIE QUOTIDIENNE DES PERSONNES À
DÉFICIENCE VISUELLE. CAS D'UWIRAGIYE FOUNDATION**

Par :

Pascal MANIRAKIZA

Mémoire

présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du diplôme
de Master en Socio-anthropologie

Sous la direction de

Dr Sr Rosette MINANI

Bujumbura, Janvier 2025

MEMBRES DU JURY

Président du jury : Dr Aloys TOYI

Directrice de mémoire : Dr Sr Rosette MINANI

Secrétaire du jury : Mr Emmanuel NGABIRANO

DÉDICACES

À mon épouse ;

À mon cher père ;

À ma regrettée mère ;

À mes frères et sœurs ;

À mes amis et connaissances.

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, nos vifs remerciements s'adressent à notre directrice de mémoire, Dr. Sr. Rosette MINANI, pour avoir accepté de nous encadrer et de nous guider tout au long de ce travail malgré son emploi du temps chargé. Ses précieux conseils et son soutien constant ont été essentiels à la réalisation de ce mémoire.

Nous tenons ensuite à remercier l'ensemble du corps professoral de l'Université du Burundi, en particulier le département de socio-anthropologie, pour la qualité de la formation reçue et pour leur dévouement à nous former en tant que professionnels compétents.

Nos sincères remerciements vont aussi à Uwiragiye Foundation, ainsi qu'à tout le personnel et les élèves de Penn Blind School pour leur disponibilité et leur collaboration lors de la collecte des données de cette recherche.

Enfin, nous adressons nos remerciements à nos parents, frères et sœurs, amis et connaissances, pour leur soutien moral et leur encouragement tout au long de cette aventure académique.

RÉSUMÉ

Cette étude explore les effets de la stigmatisation sociale sur la vie quotidienne des personnes ayant une déficience visuelle, encadrées par le centre Uwiragiye Foundation en commune Kabezi, au Burundi. La recherche vise à identifier les raisons de la persistance de la stigmatisation, les formes qu'elle prend, ainsi que les stratégies adoptées par les personnes déficientes visuelles pour surmonter ces obstacles et s'intégrer socialement. Malgré les préjugés et la marginalisation, les personnes aveugles développent des mécanismes de résilience, tels que l'éducation, la sensibilisation et le renforcement de la confiance en soi, pour faire face à la stigmatisation. Ces conclusions soulignent l'importance de sensibiliser davantage la société et de mettre en place des politiques inclusives.

Mots-clés : Handicap, stigmatisation sociale, déficience visuelle, intégration sociale, résilience.

ABSTRACT

This study explores the effects of social stigma on the daily lives of people with visual impairments, focusing on the case of the Uwiragiye Foundation center in Kabezi commune, Burundi. The research aims to identify the reasons for the persistence of stigma, the forms it takes, as well as the strategies adopted by people with visual impairments to overcome these obstacles and integrate socially. Despite prejudice and marginalization, blind people develop resilience mechanisms, such as education, awareness raising and self-confidence building, to cope with stigma. The findings highlight the importance of increasing awareness in society and implementing inclusive policies.

Keywords: Disability, social stigma, visual impairment, social integration, resilience.

TABLE DES MATIÈRES

MEMBRES DU JURY	i
DÉDICACES	ii
REMERCIEMENTS.....	iii
RÉSUMÉ.....	iv
ABSTRACT	v
TABLE DES MATIÈRES.....	vi
LISTE DES SIGLES, ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	ix
AVANT-PROPOS	x
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
1. Contexte et justification du sujet	2
2. Terrain d'enquête	4
3. Objectifs de recherche	5
4. Problème de recherche.....	5
5. Question de recherche	8
6. Hypothèses de recherche	9
7. Choix et intérêts de la recherche.....	10
8. Délimitation de la recherche.....	12
9. Méthodologie.....	12
9.1. Approche méthodologique	12
9.2. Techniques de collecte de données	13
9.3. Instruments de collecte de données.....	14
9.4. Population d'enquête	15
9.5. Technique d'échantillonnage	15
CHAPITRE I. CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL	18
I.1. Le cadre théorique.....	18
I.1.1. L'approche compréhensive	19
I.1.1.1. Lien entre notre sujet de recherche et l'approche compréhensive.....	20
I.1.1.2. Importance de l'approche compréhensive pour notre étude.....	21
I.1.2. La théorie de l'identité sociale.....	22
I.1.2.1. Principes de la théorie de l'identité sociale.....	23
I.1.2.2. Apport de la théorie de l'identité sociale pour appréhender notre sujet	23
I.2. Elucidation des concepts clés	24

I.2.1. La stigmatisation.....	24
I.2.2. Le stigmate	25
I.2.3. Le handicap.....	26
I.2.4. La déficience visuelle	27
I.2.5. Intégration.....	27
CHAPITRE II : INTÉGRATION SOCIALE DES PERSONNES À DÉFICIENCE VISUELLE.....	29
II.1. Vers une éducation inclusive des personnes à déficience visuelle.....	29
II.2. De l'établissement spécialisé à l'inclusion sociale	29
II.3. Les droits des usagers handicapés, un premier pas vers l'inclusion	30
II.4. Aux origines de la reconnaissance du handicap visuel	31
II.4.1. Le handicap visuel avant le siècle des Lumières.....	31
II.4.2. Les premières considérations	32
II.4.3. L'impact des guerres mondiales	32
II.4.4. L'évolution des mentalités sur le handicap	33
CHAPITRE III : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS	35
III.1. Les raisons de la persistance de la stigmatisation des déficients visuels.....	35
III.1.1. Le manque de sensibilisation et d'information	35
III.1.2. L'invisibilité et le non représentation médiatique	37
III.1.3. Les croyances culturelles et préjugés.....	39
III.1.4. La peur de l'inconnu.....	42
III.1.5. L'inaccessibilité à l'intégration sociale.....	45
III.1.6. Les modèles de réussite et normes sociales	47
III.1.7. L'éducation et systèmes de soutien insuffisants.....	50
III.2. Les formes de stigmatisation subies par les personnes à déficiences visuelles.....	54
III.2.1. La stigmatisation sociale.....	55
III.2.2. La discrimination dans l'emploi	57
III.2.3. Le Stereotyping et stéréotypes	60
III.2.4. Le paternalisme	62
III.2.5. L'accessibilité inappropriée	65
III.2.6. L'isolement social	67
III.2.7. L'absence de représentation	70
III.2.8. L'accès limité à l'éducation	72

III.2.9. La discrimination positive.....	75
III.3. Les stratégies d'intégration des personnes à déficiences visuelles pour faire face à la stigmatisation sociale.....	78
III.3.1. L'éducation et la sensibilisation.....	78
III.3.2. Le renforcement de la confiance en soi.....	80
III.3.3. La création de réseaux de soutien.....	83
III.3.4. Le développement de compétences.....	86
III.3.5. Utilisation des technologies d'assistance.....	88
III.3.6. Engagement communautaire.....	91
CHAPITRE IV : DISCUSSION DES RÉSULTATS.....	95
IV.1. Aperçu général des résultats.....	95
IV.1.1. Les mécanismes de catégorisation sociale et d'étiquetage.....	95
IV.1.2. Stéréotypes et invisibilité médiatique.....	95
IV.1.3. Impact des croyances culturelles et des normes sociales.....	96
IV.1.4. L'inaccessibilité et la marginalisation systémique.....	96
IV.1.5. Identification sociale et perceptions des déficients visuels.....	96
IV.1.6. La stigmatisation et ses origines.....	97
IV.1.7. Le rôle de l'éducation et de la sensibilisation.....	97
IV.1.8. Les croyances culturelles et leur impact sur l'identité.....	98
IV.2. Ressemblances et divergences des résultats d'enquête avec ceux des autres chercheurs.....	99
IV.2.1. Stigmatisation et préjugés.....	99
IV.2.1.1. Le rôle de l'éducation.....	99
IV.2.1.2. Représentation médiatique.....	100
IV.2.2. Divergences avec les recherches antérieures.....	100
IV.2.2.1. Expériences personnelles variées.....	100
IV.2.2.2. Contexte culturel spécifique.....	100
IV.2.2.3. Impact de l'inaccessibilité.....	101
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	102
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	105
ANNEXES.....	113

LISTE DES SIGLES, ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

ARSAB	: Association pour la Réintégration Sociale des Aveugles au Burundi
Dr	: Docteur
ÉBEP	: Élèves à Besoins Éducatifs Particuliers
Et al.	: Et collaborateurs
Etc.	: Et cætera
HI	: Handicap International
http	: HyperText Transfer Protocol Secured
ODD	: Objectifs de Développement Durable
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONU	: Organisation des Nations Unies
PBS	: Penn Blind School
RN	: Route Nationale
Sr	: Sœur
UF	: Uwiragiye Foundation
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UPHB	: Union des Personnes Handicapées du Burundi

AVANT-PROPOS

La réalisation de ce mémoire représente une étape importante dans l'obtention de notre diplôme de Master en socio-anthropologie à l'Université du Burundi. Le sujet abordé, à savoir l'impact de la stigmatisation sociale sur les personnes ayant une déficience visuelle, s'est imposé comme une nécessité face aux défis que rencontrent ces personnes au quotidien. En effet, au cours de nos observations, il est apparu que la marginalisation et la discrimination demeurent des obstacles majeurs à leur pleine inclusion dans la société.

Ce travail s'appuie sur des recherches de terrain menées au sein d'Uwiragiye Foundation, un centre dédié à l'éducation et à l'intégration des enfants aveugles. Cette étude nous a permis de recueillir des données riches sur le vécu des personnes à déficience visuelle, et de mieux comprendre les dynamiques sociales qui favorisent ou entravent leur intégration.

Notre engagement dans cette recherche est motivé par la volonté de contribuer à une meilleure compréhension des défis posés par la stigmatisation et à la promotion de stratégies plus inclusives pour améliorer la qualité de vie de ces personnes. Nous espérons que cette étude offrira des pistes de réflexion pour des politiques et des initiatives sociales en faveur d'une meilleure intégration des personnes à déficience visuelle au Burundi.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La stigmatisation sociale des personnes ayant une déficience visuelle constitue un obstacle majeur à leur inclusion sociale et à leur bien-être. Cette stigmatisation, souvent enracinée dans les préjugés et l'ignorance, a des conséquences profondes dans la vie quotidienne de ces individus. Goffman (1963 : 4), dans son ouvrage sur la stigmatisation, définit cette dernière comme « *une forme de discrédit social qui marque l'individu comme "différent" et "inférieur"* ». Pour les personnes ayant une déficience visuelle, cette perception négative se traduit souvent par des discriminations, un traitement condescendant ou une exclusion des interactions sociales.

Plusieurs études montrent que la stigmatisation peut affecter divers aspects de la vie des personnes déficientes visuelles. Pour Lund (2004 : 187), « *la stigmatisation sociale limite souvent les opportunités professionnelles des personnes aveugles ou malvoyantes, les reléguant à des emplois sous-qualifiés ou les excluant totalement du marché du travail* ». Cette exclusion a un impact direct sur leur autonomie financière, renforçant leur dépendance vis-à-vis de la famille ou de l'État.

En outre, les interactions sociales quotidiennes des personnes ayant une déficience visuelle sont souvent empreintes d'attitudes paternalistes. De nombreuses études, comme celle de Power et Power (2004 : 44) le révèlent : « *Ces individus sont fréquemment perçus comme moins capables, ce qui pousse les autres à les surprotéger ou à prendre des décisions à leur place. Cette infantilisation, bien que parfois motivée par de bonnes intentions, renforce le sentiment d'infériorité et d'inadéquation chez les personnes stigmatisées* ».

La stigmatisation peut également affecter la santé mentale des personnes ayant une déficience visuelle. D'après l'étude de Shier et Graham (2011 : 131), « *la marginalisation et les stéréotypes négatifs auxquels ces personnes sont confrontées au quotidien augmentent le risque de dépression, d'anxiété et de faible estime de soi* ». Les attitudes stigmatisantes de la société peuvent ainsi exacerber les difficultés émotionnelles déjà présentes chez les personnes vivant avec une déficience visuelle.

Pour les personnes à déficience visuelle, cette stigmatisation peut entraîner des discriminations dans des domaines aussi variés que l'éducation, l'emploi, ou les relations sociales.

La présente recherche vise à explorer ces dynamiques au sein de la société burundaise, particulièrement dans le cadre du centre Uwiragiye Foundation, un établissement spécialisé pour les personnes ayant une déficience visuelle.

1. Contexte et justification du sujet

La personne humaine a besoin de vivre et spécialement de bien vivre. Pour cette perspective, elle doit chercher à s'adapter et s'intégrer dans le milieu social, économique et culturel pour atteindre cette finalité. Cette intégration n'est pas sans difficultés surtout pour les personnes présentant une déficience physique, mentale ou autre. C'est le cas des personnes à déficience visuelle dans la société burundaise.

En effet, les personnes vivant avec une déficience visuelle peuvent être mal vues par les autres. De plus, le fait d'avoir cette pathologie peut être considéré par certains comme très négatif, dégradant, et entraîne la mise à l'écart donc la marginalité de la personne. Ce phénomène s'appelle la stigmatisation.

La stigmatisation fait souffrir la personne qui la subit, peut-être plus que le cible lui-même, comme souligné dans une étude britannique par Hamilton et al. (2016 : 15) en ces termes : « *Les personnes vivant avec des troubles disent souffrir davantage de cette stigmatisation que des symptômes même de la maladie.* »

Cela signifie que l'appartenance à un groupe peut être à la base de la stigmatisation. Elle concerne des personnes qui ont une marque particulière.

Cette marque peut être un handicap physique ou mental, inné ou acquis. Le stigmaté, selon Goffman (1983 :17), « *conduit dans la plupart de fois à la dévalorisation, au rejet et à la déconsidération de l'individu étiqueté par la société. La personne étiquetée fait l'expérience d'une perte de statut et d'une discrimination qui conduisent à des résultats inégaux.* » Cette situation peut se perpétuer chaque fois que l'individu lui-même n'arrive pas à l'estime de soi jusqu'à l'auto stigmatisation.

Ainsi, d'après Dericquebourg (1989 : 65), « *l'auto stigmatisation entraîne chez la personne une perte de l'estime d'elle-même, de confiance, d'espoir et un phénomène de discrimination anticipée, c'est-à-dire que la personne s'abstient de faire certaines démarches comme trouver un emploi, parce qu'elle s'attend à un échec en raison de la discrimination.* » Cette dernière peut constituer un obstacle pour la réalisation des objectifs et ou l'insertion de l'individu dans la société.

Cependant, les personnes aveugles se trouvent dans cette catégorie des gens qui subissent de la stigmatisation dans leur société d'origine.

Ces dernières, dès le jeune âge, sont sous estimées et déconsidérées, et quelques fois cachées par les parents pour éviter les moqueries des gens car le fait d'être aveugle est considéré pour les uns, comme une marque de honte voire une malédiction chez les parents. L'individu possédant le stigmate, dans ce cas, présentant une mauvaise image devant son entourage. Raison pour laquelle, jadis, il était difficile aux personnes à déficience visuelle de s'intégrer dans la société et surtout à faire les études.

C'est plus tard que Handicap International a initié et adopté le programme d'inclusion, d'insertion et d'intégration sociale des personnes aveugles dans la société. Il a mis en place des écoles inclusives pour favoriser la scolarité des aveugles et d'autres personnes anormales. Cette politique a été initiée en premier lieu en France, au Bretagne au 19^e siècle et plus tard en Afrique dans ces dernières décennies.

Cela constitue aux cibles une chance de transformer les attitudes, les représentations et les pratiques pour mieux répondre à la diversité des personnes.

Aujourd'hui, la question de la stigmatisation des déficients visuels fait écho dans le monde et reste une question d'actualité. Elle entraîne de nombreux effets dont nous pouvons souligner quelques-uns : d'après les recherches effectuées par Bachir (2022 : 30), les aveugles et les malvoyants des Etats Unis d'Amérique disent souffrir les difficultés de manque de matériels spécialisés à leur usage c'est-à-dire la pénurie des ouvrages adaptés à leur problème tandis qu'en Europe, ces personnes subissent les mêmes difficultés qu'aux Etats Unies, s'ajoute le fait qu'on ne leur reconnaît pas les mêmes droits. Ils ne comprennent pas comment on leur interdisait de porter des armes à feu ou du permis de conduire comme les autres.

En Afrique et spécialement au Rwanda, les personnes à déficience visuelle sont discriminées au cours de la recherche de l'emploi. C'est ce que stipule Gatonye (2022 :15) lors de la séance de formation pour les masseuses aveugles.

Au Burundi, les personnes à déficience visuelle souffrent de la stigmatisation et de la discrimination de la part des parents, l'entourage ainsi que les pairs. Par exemple, les personnes aveugles réclament les mêmes droits que les personnes valides surtout le droit de faire des études et le même accès sur le marché de travail. C'est ce que stipule Daniel, l'aveugle lui-même depuis sa naissance.

C'est pourquoi, notre recherche va porter spécialement sur les effets de la stigmatisation sociale des personnes à déficience visuelle sur leur vie quotidienne au centre UWIRAGIYE Foundation.

2. Terrain d'enquête

L'univers d'enquête est le centre U.F sise dans la province de BUJUMBURA en commune KABEZI, sur la RN 3 vers RUMONGE, et à 1600 m de la pierre Stanley et Livingstone, à l'ouest du Burundi.

L'U.F est une organisation caritative fondée en avril 2018 par Madame Sylvie UWIRAGIYE. Cette bienfaitrice a été animée de compassion et soutenue par son époux et ses enfants. Elle apportait des aides à des vulnérables depuis des années. Ayant constaté les difficultés auxquelles se heurtent les enfants à déficience visuelle, elle a eu l'idée de créer un centre d'accueil puis une école adaptée à leur déficience visuelle. Cette organisation a une vision que chaque enfant à déficience visuelle au Burundi jouit pleinement de tous les droits au même titre que les autres enfants. Ainsi, leur mission est d'abord de restaurer une vie d'espoir, ensuite d'œuvrer au changement de mentalité à l'égard des personnes à déficiences visuelles et enfin, bâtir une communauté plus favorable à l'intégration des non-voyants et des malvoyants. L'objectif principal de ladite Fondation est d'aider les jeunes handicapés surtout les enfants à déficience visuelle à accéder au système éducatif de pointe adapté à leur niveau d'handicap.

En effet, notre sujet se limite sur le handicap et surtout sur les effets de la stigmatisation sociale des personnes à déficience visuelle. Nous avons mené une enquête dans cette seule organisation où nous avons dialogué avec le directeur technique lui-même non voyant, le personnel ayant cette déficience ainsi que certains élèves du cycle post fondamental.

Ce terrain a été choisi car il s'agit d'une institution où se trouve le personnel inclusif c'est-à-dire composé de deux catégories à savoir des gens normales ou dites valides et ceux qui présentent une déficience visuelle. Ces personnes sont supposées avoir les connaissances et les informations suffisantes en rapport avec les effets de la stigmatisation sociale des personnes à déficience visuelle dans leur vie quotidienne. Pour cela, des représentations des élèves trouvent aussi une place primordiale pendant le recueil des informations car ils ont connu une expérience de la stigmatisation voire de la discrimination basée sur leur stigmat.

Nous avons choisi aussi UWIRAGIYE Foundation car c'est là où nous exerçons nos activités quotidiennes et nous avons voulu connaître davantage les effets qui sont liés à la stigmatisation des personnes malvoyants et non-voyants.

3. Objectifs de recherche

Objectif général

L'objectif suivant sert de pont dans le présent travail : Identifier les effets de la stigmatisation sociale sur la vie quotidienne des personnes à déficience visuelle.

Objectifs spécifiques

D'après Albarello (2014 : 45) : « *De nombreuses recherches échouent parce que le chercheur n'a pas suffisamment pris la peine, au début du processus, de définir concrètement quel était l'objectif spécifique de sa recherche. Se donner un objectif de recherche spécifique ; c'est en quelque sorte exprimer sa volonté de mieux connaître en partie d'un champ préalablement défini.* »

Ainsi, pour éviter ce défi, il convient de préciser nos objectifs opérationnels :

1. Identifier les raisons qui sous-tendent la persistance de la stigmatisation des personnes à la déficience visuelle.
2. Identifier les formes de stigmatisation que subissent les personnes à déficience visuelle.
3. Identifier les stratégies adoptées par les personnes présentant une déficience visuelle face à la stigmatisation sociale pour réussir leur intégration sociale.

4. Problème de recherche

Les personnes aveugles sont depuis longtemps marginalisées dans le monde. Leurs droits sont piétinés partout. Elles ont été victimes de la perte de statut et ont été discriminées au point de faire stigmatisation. Cela leur a conduit au rejet social ou à la mise à l'écart car elles sont perçues comme allant à l'encontre des normes culturelles de la société.

En effet, la question de stigmatisation pour les personnes déficientes visuelles reste d'actualité depuis le 20^e siècle jusqu'aujourd'hui dans le monde depuis l'Europe, l'Amérique ainsi qu'en Afrique jusqu'au Burundi. En Europe, d'après les recherches effectuées par Bachir et al, les personnes à déficience visuelle disent souffrir le poids de stigmatisation sur le fait qu'ils n'ont pas accès comme toute autre personne à la manipulation des outils numériques.

Pour Bachir (2022 : 19), « *l'inclusion professionnelle des personnes déficientes visuelles reste insuffisante et prend du retard par rapport aux conceptions numériques. L'inertie politique des systèmes d'éducation et de formation professionnelle aggrave l'exclusion d'une majorité de personnes déficientes visuelles de l'emploi, impliquant tout ou partie des compétences numériques.* »

À l'inverse, d'après les mêmes recherches, les pays qui respectent les règles de la Convention Internationale relative aux droits des personnes handicapées de l'ONU, en incluant la conception universelle dans leur législation, proposent aujourd'hui un environnement efficient à leurs citoyens déficients visuels. Ainsi, pour Bachir et al. (2022 : 30) : « *l'exclusion des déficients visuels s'explique principalement par l'impossible accès au savoir (école, collège, université) et aux savoir-faire (centre de formation, formation en apprentissage).* »

L'autre aspect important de l'exclusion est : « *le manque de développement de l'autonomie, qui se résout à travers la maîtrise des techniques de locomotion, ainsi que des activités de participation à la vie de la cité : participation sociale, culturelle et sportive* ». Sans doute, si ces personnes ne peuvent pas accéder aux formations nécessaires à une vie autonome pleine et entière dans la société, il leur est difficile voire impossible de trouver leur place de citoyenne et citoyen pour contribuer à l'évolution sociale et économique de leur pays.

En France, d'après le même chercheur (2022 : 39), « *les déficients visuels réclament l'accès aux droits spécifiques et la reconnaissance administrative du handicap, notamment sur le marché du travail.* » Au Royaume Uni, les recherches ont montré que les personnes déficientes visuelles souffrent la stigmatisation lors qu'elles se trouvent au marché du travail d'où un taux de chômage élevé pour cette catégorie, d'après Bachir et al. (2022 : 43).

En ce qui concerne la population globale, en 2019, le taux de chômage au Royaume-Uni était de 3,8 %. Il a nettement réduit depuis 2013 (7.2 %). Pour les personnes handicapées, en 2019, le taux de chômage était de 6,7 %. Tout en restant sensiblement supérieur au taux de la population globale, il a réduit de moitié par rapport à 2013 (14,5 %), soit une réduction de 7,8 %. En Espagne, les personnes déficientes visuelles disent souffrir qu'ils n'ont pas encore eu accès aux études en grand nombre. Selon les recherches effectuées par Bachir et al. (2022 : 43) : « *5 à 6 % des personnes handicapées font des études universitaires en Espagne. Le niveau d'éducation des personnes handicapées en Espagne reste relativement faible, si on le compare à celui des personnes sans handicap déclaré.* »

De plus, ces personnes réclament la reconnaissance pour avoir accès à l'emploi au sein des entreprises et l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de handicap. En Amérique latine, d'après Dougnac (2002 : 95) : *« les personnes à déficience visuelle souffrent l'inégal traitement dans leurs études. Le manque des documents numériques et la carence des ouvrages adaptés à leur situation sont des caractéristiques traduisant cette inégalité »*.

Ainsi, d'après le rapport mondial de l'UNESCO (2018 : 20), les aveugles et les malvoyants des États Unis d'Amérique qui sont dans les études souffrent les difficultés de manque de matériels spécialisés à leur usage ainsi que de lire les textes imprimés c'est-à-dire la pénurie des ouvrages adaptés à leur problème.

En Afrique, les recherches de Nichols (2015 : 7) ont montré qu'il existe encore une longue étape importante à franchir car s'y trouve encore la nécessité de rendre les études accessibles par tous afin de favoriser l'inclusion et favoriser l'accès surtout aux documents numériques dans les bibliothèques. Celles-ci devront se pencher sur les besoins de la recherche, de l'éducation, des bibliothèques et des archives, mais aussi de prévoir la conversion de documents vers des formats accessibles pour les déficients visuels, conformément au Traité de Marrakech¹. Ledit traité : *« visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées »*, adopté le 27 juin 2013.

Au Sénégal, d'après Cheikh (2018 : 71), *« bien que l'intégration scolaire des Enfants à EBEP soit prise en compte dans les programmes de développement de l'éducation, les statistiques montrent que la plupart des enfants en situation de handicap sont exclus du système éducatif, s'ils ne trouvent pas de place dans les rares écoles spécialisées que compte le pays. »*

Au Rwanda, les personnes à déficience visuelle sont discriminées lors qu'elles se trouvent sur la voie de la quête d'intégration et surtout pour le travail de massage. C'est ce qu'explique Gatonye (2022 :15) lors de la séance de formation pour les masseuses aveugles, au sein du bureau de l'association seeing hands, à Kigali : *« Les rwandais disent qu'ils ne veulent pas que leur corps soit touché par une personne aveugle, que cela peut être source de malchance »*, il ajoute : *« C'est comme s'ils pensaient qu'être aveugle est contagieux. »*

Au Burundi, les personnes aveugles ont vécu presque la même situation qu'au Rwanda ou dans toute la région. Ces personnes ont connu d'abord une stigmatisation de la part de leur entourage, car la déficience visuelle était considérée comme une malédiction.

Leur intégration sociale a été difficile voire leur scolarité car les centres d'accueil ne sont pas nombreux.

Les personnes aveugles, au Burundi, réclament les mêmes droits que les personnes valides surtout le droit de faire des études et le même accès sur le marché de travail. C'est ce que stipule Daniel (2024), l'aveugle depuis sa naissance et qui a été le premier à faire de longues études parmi les aveugles.

En somme, tout cela nous permet d'affirmer que les personnes aveugles connaissent des difficultés de stigmatisation, de marginalisation et d'intégration sociale.

C'est pourquoi la question qui hante pas mal de gens est de savoir les raisons de la stigmatisation de ces personnes à déficience visuelle et les stratégies que les cibles mettent en place pour faire face à cette situation de stigmatisation. Dans la présente recherche, nous allons étudier le cas du Burundi.

5. Question de recherche

Il est difficile aux personnes à déficience visuelle de mener une bonne vie. Quelque fois, ces personnes sont stigmatisées, discriminées voire marginalisées par la société. Partant de la stigmatisation faite aux personnes aveugles, plusieurs questions se posent :

Question générale

Comment la stigmatisation sociale des personnes à déficience visuelle affecte leur vie quotidienne ?

Questions spécifiques

- Y'aurait-il les raisons qui sous-tendent la persistance de la stigmatisation des personnes ayant la déficience visuelle ?
- Quelles formes de stigmatisation que subissent les personnes à déficience visuelle ?
- Quelles sont les stratégies adoptées par les personnes présentant une déficience visuelle face à la stigmatisation sociale pour réussir leur intégration sociale ?

6. Hypothèses de recherche

Selon Gauthier (2003 : 519), l'hypothèse est : « *une proposition portant sur un rapport entre des concepts particuliers, dont on ne sait pas encore si elle est vraie ou fausse ; mais au sujet de laquelle on croit que les faits pourront établir soit la vraisemblance soit la fausseté.* »

De plus, elle est une proposition provisoire, une présomption, qui demande à être vérifiée. C'est une proposition qui anticipe une relation entre deux termes qui, selon le cas, peuvent être des concepts ou des phénomènes. L'hypothèse sert de pont pour le chercheur et consiste à marier la théorie de la pratique pour bien atteindre la finalité de la recherche que l'enquêteur se propose d'atteindre. Il s'agit d'une réponse provisoire à la question de départ.

Ainsi, la présente étude va se baser sur une hypothèse générale suivante : Les personnes aveugles sont stigmatisées dans la société. Cela est dû surtout à la distinction et aux différences d'étiquetage, à l'association des différences humaines et des attributs négatifs, à la séparation entre les membres de l'endo groupe (nous) et ceux de l'exo groupe (eux) ainsi que la perte du statut qui engendre la discrimination.

Partant du présent thème et de la thèse générale de notre recherche, nous retiendrons les hypothèses secondaires suivantes :

- Plusieurs raisons expliquent la persistance de la stigmatisation des personnes à déficience visuelle. Le stigmate devient une situation persistante et cela fait que les conséquences négatives soient très difficiles à éradiquer et surtout s'il s'agit de la stigmatisation faite par des groupes puissants. Sur le plan professionnel, les personnes à déficience visuelle ont peur de s'engager au marché de travail. Non seulement eux, beaucoup de gens ne donnent pas du travail à ces personnes car ils ont peur que ces derniers aillent échouer. Sur le plan social, pas mal de gens n'ont pas de confiance en ces personnes de façon qu'on remarque l'abaissement du statut social de ces personnes. L'État ne dispose pas des centres d'accueil des personnes mal voyants ou non-voyants.
- Il existe différentes formes de stigmatisation des personnes à déficience visuelle. D'abord la stigmatisation qui porte sur le bien-être de la personne en question. On peut souligner ensuite la stigmatisation sociale qui entraîne des effets importants car elle diminue l'estime de soi dans la société et constitue un problème majeur pour trouver un emploi sans oublier la difficulté d'intégration sociale. À part de la stigmatisation sociale, il y a enfin la

stigmatisation structurelle aussi qui sont les politiques des services sociaux et de santé qui accentuent la stigmatisation.

- Les personnes présentant une déficience visuelle adoptent des stratégies pour faire face à la stigmatisation et réussir leur intégration sociale. Les cibles de préjugés ne sont pas des gens passives qui ne veulent pas sortir dans la stigmatisation ou éviter les conséquences négatives déjà citées. Elles disposent des stratégies qui leur permettent à s'estimer comme des personnes de valeur. Elles gardent aussi des sentiments de contrôle sur le monde en usant des stratégies de défense de soi.

7. Choix et intérêts de la recherche

Tout travail scientifique suppose un choix et un intérêt du sujet à étudier. Selon Portnoy (1961 :101), le choix d'un sujet de travail peut dépendre : « *De multiplier les raisons qui s'interfèrent et où se mêlent les motifs personnels, les déterminations inconscientes, les circonstances, les influences, les obligations, le niveau d'études et le milieu socio culturel auquel on appartient.* »

Comme, nous exerçons nos activités quotidiennes dans le centre Uwiragiye Foundation qui se charge de la prise en charge des personnes à déficience visuelle, nous avons jugé nécessaire d'y mener une telle étude. Cette dernière se limite aux personnes à déficience visuelle résidant dans le centre à Kabezi. En raison des contraintes de temps et de ressources, il n'a pas été possible d'étendre la recherche à d'autres centres du pays. Nous avons en effet défini trois intérêts à savoir l'intérêt scientifique, l'intérêt personnel et l'intérêt social.

Intérêt scientifique

Sachant que la recherche scientifique est un processus systématique et rigoureux qui permet d'acquérir de nouvelles connaissances, elle permet également de vérifier des théories déjà existantes ou de créer de nouvelles hypothèses qu'il faut tester. Elle contribue enfin à la connaissance, à l'explication et à la compréhension du monde dans lequel nous vivons.

Partant de la littérature scientifique précédente, nous avons remarqué que ce sujet est peu exploré. Il s'avère alors nécessaire de montrer notre apport scientifique, tout en mettant en exergue les considérations socio-anthropologiques. C'est- ainsi donc que notre sujet constitue des pistes de réflexion au miroir de la recherche en sciences sociales, particulièrement en socio-anthropologie de la santé.

Intérêt personnel

L'infirmité en tant que réduction des possibilités physiques et de celle de mobilité des handicapés moteurs engendre la marginalisation de ces derniers. Ainsi, au regard de ces problèmes auxquels se trouve confronté cette catégorie de personnes, beaucoup se posent plusieurs questions sur comment les personnes à déficience visuelle parviennent à s'intégrer dans la société. Ainsi, nous pouvons imaginer comment ces personnes font des études malgré la déficience d'où la raison primordiale de mener cette enquête. De plus, le cours de socio-anthropologie de la santé et de la maladie nous a beaucoup inspiré pour mener cette étude portant sur le handicap.

Enfin, notre sujet nous sera utile du fait de la reconnaissance que les personnes à déficience visuelle participent aussi à la vie socio-professionnelle et nous permettra aussi de reconnaître leur dignité comme tant d'autres personnes. Tout cela contribuera à diminuer les préjugés et les stéréotypes développés envers ces cibles de préjudices.

Intérêt social

Selon Léon (1977 : 231) : « *L'élaboration d'un sujet de recherche suppose d'abord un intérêt réel pour le thème que l'on se propose d'exploiter* ».

En effet, au Burundi comme dans tout le continent africain, nous constatons l'existence de plusieurs types de handicap. Les uns restent dans leur entourage au moment où les autres migrent vers la ville pour mendier. Il existe d'autres qui se trouvent dans des maisons d'accueil et de formation. Pour cela, nous avons opté à faire une étude qui revêt en son sein des caractères sociaux et qui porte sur le thème : « *Vivre avec le handicap : Effet de la stigmatisation sociale sur la vie quotidienne des personnes à déficience visuelle.* »

Les résultats empiriques contribuent à changer de mentalités dans la mesure où nous constatons que ces personnes disposent des stratégies pour faire face à la stigmatisation et s'intégrer socio professionnellement. De plus, la formation reçue dans les centres d'accueil influencera dans la prise des décisions sur la politique nationale.

Ainsi, comme toute recherche peut être suscitée par le souci de trouver une solution à un ou plusieurs problèmes d'importance capitale, ce qui est primordiale pour notre sujet ; nous voulons préserver les personnes aveugles à la discrimination voire à la stigmatisation et souligner leur apport considérable dans la vie quotidienne.

8. Délimitation de la recherche

Comme nous ne pouvons pas étudier tous les types de handicap existant dans tous les coins du monde, il serait mieux de faire une délimitation spatio temporelle. En effet, nous avons jugé nécessaire de nous arrêter sur le handicap physique, précisément sur les personnes aveugles. Ainsi, pour Trannoy (1971 : 144) : « *la personne handicapée éprouve des difficultés à exécuter les activités quotidiennes si on ne lui fournit pas de moyens pour rétablir la fonction limitée ou compenser sa perte.* »

Dans le cadre de notre recherche, nous cherchons à identifier les effets de la stigmatisation sociale sur la vie quotidienne des personnes à déficience visuelle. En ce qui concerne la délimitation spatiale : Nous nous sommes limités aux personnes non-voyantes et mal voyantes du centre U.F sise en commune KABEZI dans la province de Bujumbura. Ce centre a pour vocation : l'intégration sociale, l'éducation et la formation des personnes ayant la déficience visuelle. Du point de vue de la délimitation temporelle : nous avons collecté les données au bout de quatre mois (septembre, octobre, novembre et décembre de l'an 2024).

9. Méthodologie

Pour une efficacité dans la recherche, il convient de définir une méthodologie de la recherche, montrer les techniques qui seront à l'œuvre pour concrétiser cette dernière et montrer enfin les instruments utilisés.

9.1. Approche méthodologique

Pour lancer à bien la collecte de données empiriques, deux méthodes peuvent alors être employées :

- L'étude qualitative : elle est descriptive et se concentre sur des interprétations. Les résultats sont exprimés avec des mots.
- L'étude quantitative : elle permet de prouver ou démontrer des faits. Les résultats sont exprimés en chiffres (statistiques).

Notre recherche s'inscrit dans une démarche qualitative sous une approche ethnographique basée sur des entretiens semi-directifs menés auprès des bénéficiaires du centre UF, afin de recueillir des données empiriques sur les expériences des personnes aveugles. Cette approche permet d'explorer en profondeur les expériences personnelles des individus et leur perception de la stigmatisation. La démarche scientifique est celle de l'hypothético-inductive.

Des techniques d'observation participante ont également été utilisées pour mieux comprendre l'environnement social des personnes aveugles dans le contexte burundais.

En effet, selon Gaspard (2019), « *l'observation participante consiste, pour l'enquêteur, à faire partie du contexte dans lequel le comportement d'un individu est étudié. Il est aussi possible d'interagir avec la ou les personnes observées pour poser des questions.* »

L'avantage de cette observation est de pouvoir apporter un questionnement qui peut délivrer des informations supplémentaires. En revanche, en intervenant, ou en étant visible, l'observateur peut modifier le comportement de la personne observée. Elle est principalement utilisée lors que nous voulons obtenir des informations détaillées sur une culture particulière, un groupe de personnes ou sur le comportement des individus.

Selon Mays et al. (1995 : 43) : « *Le but de la recherche qualitative est de développer des concepts qui nous aident à comprendre les phénomènes sociaux dans des contextes naturels (plutôt qu'expérimentaux), en mettant l'accent sur les significations, les expériences et les points de vue de tous les participants.* »

Dans la perspective de notre recherche, nous avons opté à la méthode qualitative car nous l'avons jugé adéquate relativement à notre sujet qui consiste à savoir comment les personnes à déficience visuelle sont stigmatisées dans leur société ici en Afrique et surtout on va étudier cette question de stigmatisation ici au Burundi et spécialement dans U.F car, au cours du recueil des informations auprès de nos enquêtés, il fallait des entretiens où chaque va s'exprimer sur la question qui lui sera adressé et de façon libre. On ne va pas se contenter sur la quantité mais sur la qualité des informations reçues après l'analyser et l'interprétation.

9.2. Techniques de collecte de données

Dans le présent point, nous avons développé les techniques nécessaires et efficaces que nous nous sommes servi pendant la collecte des informations en relation avec le sujet.

Sources documentaires

Nous avons réalisé cette étude à l'aide des sources de recueils des informations écrites. Nous avons visité la bibliothèque centrale de Bujumbura ou nous avons trouvé quelques ouvrages, des mémoires et des rapports variés. A titre d'exemple, nous citons l'ouvrages de Léon (1997) ; Ndayisaba et De Grandmont (1999), de Goffman (1975, 1963), etc. Nous avons été inspirés aussi par des thèses et des articles en ligne sur la stigmatisation, etc.

Des moteurs de recherche comme Google Scholar et Google Chrome ont été aussi fréquentés pour avoir des données sur Internet. Non seulement ces sources déjà citées, nous avons lu aussi les rapports du Ministère de la solidarité sur le vécu des personnes handicapées et surtout sur les thèmes des journées dédiées à ces dernières chaque année. Des rapports du centre UF, des associations qui militent pour la dignité des personnes handicapées comme l'ARSAB et l'UPHB ont été aussi à notre disposition.

Entretien semi-directif

Dans la présente recherche, la technique de collecte de données à laquelle nous avons fait recours est l'entretien semi-directif. Dans cette recherche, nous avons fait recours à l'entretien semi-directif. Cette technique est efficace car la science sociale s'invertit dans les faits que seuls les individus qui en ont vécu l'expérience personnellement peuvent rapporter. Cela veut dire que c'est dans le contact avec les intéressés que le chercheur en sciences sociales peut atteindre la perception, les expériences et les espérances individuelles.

Les entretiens ont été réalisés dans UF, dans des espaces neutres et accessibles, choisis en concertation avec les participants afin de garantir leur confort et leur sécurité pendant les discussions. Cette approche a permis de créer un environnement propice à l'échange d'expériences personnelles et à la discussion des défis associés à la stigmatisation sociale.

Avec cette technique, nous posons les questions aux personnes qui sont âgées de plus de 15 ans car elles sont supposées avoir des informations fiables du fait qu'elles connaissent l'expérience de la stigmatisation et ont vécu cette situation aussi dure que la discrimination.

9.3. Instruments de collecte de données

Dans la collecte des informations sur terrain, nous nous sommes servis de nombreux outils : le guide d'entretien, le carnet de note et l'enregistreur.

- Le guide d'entretien : avant d'aller sur terrain, nous avons consigné des questions dans un document pour faciliter la conversation entre nos informateurs.
- Le carnet de note : Il nous a permis d'écrire les réponses de nos répondants, surtout dans le cas où il était impossible d'enregistrer les sens.
- L'enregistreur : Il nous a permis d'enregistrer les informations sur terrain pendant l'entretien, ce qui a facilité la conservation et la collecte des données rapidement.

9.4. Population d'enquête

La population cible de cette recherche se compose des personnes présentant une déficience visuelle, qui sont au nombre de 18 enquêtés, tous issus de UF. Cette population inclut des individus de divers âges, origines socio-économiques, et niveaux d'éducation, permettant une diversité des perspectives sur les expériences de stigmatisation et d'intégration sociale. L'échantillon reflète également des personnes ayant des degrés variés de déficience visuelle, allant de la basse vision à la cécité totale, ce qui enrichit la compréhension des défis spécifiques rencontrés par chacun.

Compte tenu de l'effectif réduit des membres de la communauté de U.F, nous avons enquêté ceux qui sont présents lors du recueil des données et qui peuvent répondre aux questions relatives à notre recherche.

9.5. Technique d'échantillonnage

Nous avons utilisé une méthode d'échantillonnage intentionnel tel qu'elle définit par Gaspard (2019), aussi appelée échantillonnage par convenance, qui nous a permis de sélectionner des participants en fonction de leur expérience directe avec la stigmatisation sociale liée à leur déficience visuelle. Ce choix d'échantillonnage vise à recueillir des témoignages qualitatifs approfondis, offrant ainsi un regard nuancé sur les réalités vécues par ces individus.

Ainsi, nous avons appliqué le principe de saturation. Selon Savoie-Zajc (1996 : 262), « *la saturation renvoie au point ou dans une recherche, toute donnée nouvelle n'apporte aucun élément nouveau à la compréhension du phénomène à l'étude. Les participants, les outils de collecte de données et les contextes doivent être minutieusement sélectionnés précisément pour permettre la diversification et la saturation des données.* »

Le principe de saturation s'associe au principe de diversification qui relève d'une intention de dresser un portrait global à l'intérieur d'un groupe donné. Le principe de diversification est une approche méthodologique qui cherche à utiliser plusieurs sources et types de données pour obtenir des résultats plus fiables et plus riches. Cela améliore la précision de l'analyse et offre une compréhension plus approfondie du phénomène étudié.

Pour clore cette introduction, il convient de montrer le plan de cette recherche. Ce travail est fait de deux parties : la partie théorique et celle analytique des résultats de la recherche. Les deux parties comprenant quatre chapitres. L'introduction présente l'ensemble des méthodes et outils utilisés pour conduire cette recherche. Il aborde le contexte et la justification du sujet en expliquant pourquoi l'étude de la stigmatisation des personnes à déficience visuelle est pertinente dans le contexte burundais. Le terrain d'enquête, l'U.F, est également décrit. Cette introduction précise ensuite les objectifs de recherche, les questions de recherche ainsi que les hypothèses formulées pour l'étude.

Le premier chapitre pose les bases théoriques et conceptuelles de la recherche. Il introduit les principales théories sur lesquelles repose l'étude, telles que la théorie de l'identité sociale de Tajfel, la théorie de la stigmatisation de Goffman, ainsi que l'approche compréhensive en sciences sociales. Le cadre théorique permet d'expliquer comment les personnes à déficience visuelle perçoivent et vivent leur situation de stigmatisation. Ce chapitre aborde également les concepts fondamentaux, tels que la stigmatisation, le handicap, et l'intégration, en clarifiant leur signification et leur application dans le contexte de l'étude. Ces concepts sont essentiels pour comprendre les mécanismes sociaux à l'œuvre dans la marginalisation des personnes aveugles.

Le deuxième chapitre se concentre sur l'analyse des défis auxquels font face les personnes à déficience visuelle en matière d'intégration sociale. Il explore les obstacles qui les empêchent de s'intégrer pleinement dans la société burundaise, notamment les discriminations à l'emploi, l'accès limité à l'éducation, et l'inaccessibilité des infrastructures.

Le troisième chapitre analyse d'abord les raisons pour lesquelles la stigmatisation des personnes à déficience visuelle persiste malgré les efforts pour les intégrer dans la société. Il examine les préjugés culturels et sociaux qui alimentent cette stigmatisation, ainsi que les représentations négatives du handicap dans la société burundaise. Ce chapitre souligne que la stigmatisation est souvent le résultat d'une combinaison de facteurs individuels, culturels et institutionnels.

Ensuite, les différentes formes de stigmatisation subies par les personnes aveugles sont explorées en détail. Les principales formes identifiées sont la stigmatisation sociale, qui affecte leurs interactions quotidiennes, la stigmatisation structurelle, qui résulte de politiques et de services publics insuffisants, et la stigmatisation professionnelle, qui limite leur accès à l'emploi.

Ce chapitre démontre que ces formes de stigmatisation sont interconnectées et qu'elles affectent divers aspects de la vie des personnes à déficience visuelle, renforçant leur marginalisation et leur exclusion sociale.

Enfin, ce chapitre examine les stratégies adoptées par les personnes à déficience visuelle pour faire face à la stigmatisation et améliorer leur intégration sociale. Il présente des initiatives telles que le renforcement de la confiance en soi, le recours aux technologies d'assistance, et la création de réseaux de soutien. Le rôle crucial de l'éducation et de la sensibilisation de la société est également souligné comme moyen d'atténuer la stigmatisation. Ce chapitre met en avant l'importance des actions collectives et individuelles pour favoriser une meilleure inclusion sociale et professionnelle des personnes à déficience visuelle.

Le quatrième chapitre de la discussion des résultats montre le lien existant entre les données empiriques et la théorie de la recherche. Il s'agit d'un aperçu général des résultats et montrent les ressemblances et les divergences des résultats d'enquête avec ceux des autres chercheurs. Et nous terminons avec la conclusion générale.

CHAPITRE I. CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL

Dans toute investigation scientifique, ils s'agissent d'un amalgame des idées et de théories qui se multiplient, se développent et s'entremêlent les unes aux autres. Ces dernières forment le cadre conceptuel de la recherche comme le stipule Gauthier (2009 : 119). L'ensemble de ces théories permet de socle pour fonder l'orientation et la délimitation de la problématique. C'est pour cette raison convenable d'élucider les concepts les plus fondamentaux, afin de guider le lecteur pour appréhender la présente recherche.

Sous cette rubrique, nous faisons une analyse approfondie de la théorie qui oriente cette recherche ainsi que les concepts fondamentaux de notre étude.

I.1. Le cadre théorique

Un cadre théorique revêt une nécessité ou une importance primordiale dans toute recherche. Cette norme noble et scientifique ne peut pas être ignorée en vue d'un travail possédant tout caractère de la scientificité.

C'est pour cette raison que Ininahazwe (2022 :24), citant Albarello, affirme : *« Au sein de chaque discipline scientifique, coexistent de nombreux cadres ou référents théoriques. Il ne suffit pas donc de privilégier un angle d'attaque disciplinaire, mais il faut, au sein de cette discipline, définir le référentiel théorique précis qui sera principalement utilisé dans l'étude. Cela est d'une importance primordiale, décisive : on règle correctement les aspects méthodologiques d'une recherche qu'à la condition d'en maîtriser correctement les dimensions théoriques. Tout d'abord, il est fait de penser qu'un chercheur entame une recherche à partir de rien, invente la signification de chaque mot et établit le sens de chaque concept qu'il utilise. (...) »*

Dans cette optique, notre recherche portant sur « Vivre avec le handicap : Effet de la stigmatisation sociale sur la vie quotidienne des personnes à déficience visuelle : cas d'U.F » se situe sur-le-champ dans un paradigme des groupes minimaux. Ce dernier est largement utilisé en psychologie sociale et en sociologie afin d'étudier les éléments plus fondamentaux des relations intergroupes. Cette méthode a été introduite dans un document de 1971 appelé catégorisation sociale et comportement intergroupe par Tajfel et ses collègues (1972). Ce dernier développe la théorie de l'identité sociale pour montrer des relations d'interactions entre les individus et la société.

I.1.1. L'approche compréhensive

L'approche compréhensive en sciences sociales se concentre sur la compréhension des significations et des interprétations que les individus donnent aux phénomènes sociaux. Selon Denzin et Lincoln (2011 : 5), l'approche compréhensive « *vise à comprendre la signification que les individus attribuent à leurs expériences et à leurs interactions sociales* ». Cette définition souligne l'importance de l'interprétation des perceptions individuelles et collectives.

L'approche compréhensive s'intéresse aux contextes, aux interactions et aux perceptions subjectives des individus, propos. Pour Patton (2015 : 112), « *la recherche qualitative compréhensive se concentre sur les significations sociales et personnelles des expériences humaines, favorisant une compréhension approfondie et contextualisée de la réalité* ». Ici, l'accent est mis sur l'importance de placer les expériences dans leur contexte spécifique.

Voici quelques éléments clés de l'approche compréhensive qui démontre combien elle est adaptée à notre recherche :

- Elle est plus adaptée à la méthode qualitative : Elle utilise des méthodes de recherche qualitatives comme les entretiens, les groupes de discussion, l'observation participante et l'analyse de contenu. Or, ce sont ces méthodes que nous avons privilégiées et qui vont nous permettre de capturer des données riches et nuancées sur les expériences des personnes à déficience visuelle concernées par notre étude.
- Perspective phénoménologique : L'approche vise à comprendre comment les personnes vivent et perçoivent leur réalité. Pour nous, cette approche nous permettra à saisir le sens que les personnes à déficience visuelle attribuent à leurs expériences.
- Contextualisation : L'importance du contexte social et culturel est primordiale. Nous allons donc étudier ce phénomène dans leur environnement naturel pour mieux comprendre comment les facteurs contextuels influencent les comportements et les opinions des personnes à déficience visuelle.
- Interprétation : L'analyse des données se base sur l'interprétation des significations. Nous essayerons de décoder les messages et les symboles utilisés par nos enquêtés pour donner un sens à leurs expériences.

- Engagement empathique : L'approche compréhensive requiert de la part des chercheurs une capacité à se mettre à la place des sujets étudiés, à écouter attentivement et à établir une connexion avec eux pour mieux comprendre leurs points de vue, quelque chose très utile pour mes enquêtés.

L'approche compréhensive est souvent utilisée dans les sciences sociales, telles que la sociologie, l'anthropologie et la psychologie, où la compréhension des dynamiques humaines et des relations sociales est essentielle. Elle permet d'éclairer des enjeux complexes en offrant des perspectives multidimensionnelles sur la réalité sociale.

I.1.1.1. Lien entre notre sujet de recherche et l'approche compréhensive

Le sujet de l'étude "Vivre avec le handicap : Effets de la stigmatisation sociale sur la vie quotidienne des personnes à déficience visuelle" est particulièrement bien adapté à l'approche compréhensive en recherche sociale. Cette approche permettra d'explorer en profondeur les expériences vécues des personnes ayant une déficience visuelle et d'analyser comment la stigmatisation sociale influe sur leur quotidien.

L'approche compréhensive permet de mettre en lumière les significations que les individus attribuent à leur handicap et aux réactions de la société à cet égard. Selon Goffman (1963 : 4), « *la stigmatisation est le résultat d'un processus social par lequel une personne, en raison de certains attributs, est discréditée et exclue* ». Cette exclusion sociale a des répercussions significatives sur la vie quotidienne des individus concernés, en influençant leurs interactions sociales et leur perception de soi.

La stigmatisation peut également conduire à des expériences de marginalisation et d'isolement. Selon Link et Phelan (2001 : 373), « *la stigmatisation est un processus dynamique qui implique l'interaction entre plusieurs facteurs, y compris les perceptrices et les actes d'individus envers ceux qui sont stigmatisés* ». Une approche compréhensive permettrait d'analyser ces interactions et de comprendre comment les personnes à déficience visuelle vivent cette stigmatisation au quotidien.

De plus, pour Davidson et Stayner (2009 : 258), « *la manière dont les individus vivent avec un handicap perçoivent et interprètent la réponse sociale à leur condition est centrale pour comprendre les effets de la stigmatisation* ». Ainsi, une étude centrée sur la voix et les expériences des personnes concernées pourrait fournir des informations pertinentes sur les stratégies d'adaptation qu'elles emploient.

En utilisant l'approche compréhensive, nous avons non seulement examiné les effets de la stigmatisation sociale sur les personnes à déficience visuelle, mais aussi exploré leurs perceptions, leurs émotions et leurs réponses face à cette stigmatisation.

Cette approche permettra de donner une voix aux individus concernés et de mettre en évidence la richesse de leurs expériences, ce qui est essentiel pour informer les politiques sociales et les pratiques d'inclusion.

I.1.1.2. Importance de l'approche compréhensive pour notre étude

L'approche compréhensive est essentielle pour étudier les effets de la stigmatisation sociale sur la vie quotidienne des personnes à déficience visuelle, car elle permet d'explorer les expériences subjectives et le vécu des individus dans leur contexte social. Contrairement aux approches quantitatives qui se concentrent sur des données mesurables et des statistiques, l'approche compréhensive privilégie une compréhension profonde des significations et des perceptions des personnes concernées.

1. Compréhension des expériences vécues : Selon Christy et al. (2019), « *la voix des personnes en situation de handicap doit être au centre de la recherche pour comprendre les complexités de leur quotidien* ». Cette approche permet d'accéder aux récits personnels et aux vécus des personnes à déficience visuelle, ce qui est fondamental pour saisir l'impact de la stigmatisation.
2. Analyse des interactions sociales : L'approche compréhensive facilite l'exploration des interactions entre les personnes à déficience visuelle et leur environnement social. Selon Goffman (1963 : 12), « *la stigmatisation est un processus social dans lequel l'individu se voit attribuer des caractéristiques négatives par les autres, impactant ainsi son identité et ses relations sociales* ». Cette perspective aide à comprendre comment la stigmatisation se manifeste dans les interactions quotidiennes.
3. Exploration des mécanismes de résistance : Selon Roulstone et Prideaux (2012 : 78), « *les individus ne sont pas seulement des victimes de la stigmatisation, mais également des agents actifs qui naviguent et résistent à ces perceptions* ». En adoptant une approche compréhensive, nous pouvons également explorer comment les personnes à déficience visuelle développent des stratégies pour faire face à la stigmatisation.

4. Impact sur la santé mentale : D'après Link et Phelan (2001 : 377), « *la stigmatisation affecte non seulement la perception sociale des individus, mais peut aussi entraîner des conséquences psychologiques, y compris l'anxiété et la dépression* ». L'approche compréhensive aide à relier la stigmatisation aux conséquences sur la santé mentale, en tenant compte des émotions et des ressentis des personnes.

L'approche compréhensive offre une perspective riche et nuancée pour étudier les effets de la stigmatisation sur les personnes à déficience visuelle. En centrant la recherche sur les expériences vécues des individus, cette approche permet de mettre en lumière les défis quotidiens qu'ils rencontrent, tout en explorant les stratégies de résistance et d'adaptation qu'ils développent. Cela contribue non seulement à une meilleure compréhension académique, mais aussi à formuler des recommandations pratiques pour améliorer l'inclusion sociale et la qualité de vie des personnes à déficience visuelle.

I.1.2. La théorie de l'identité sociale

Le concept de l'identité, selon Fischer (2005 :185), se présente en psychologie sociale comme : « *une idée synthèse qui montre l'articulation du psychologique et du social chez un individu ; il s'agit d'une notion qui exprime la résultante des interactions entre l'individu, les autres et la société* ».

L'identité constitue ainsi, la conscience sociale que l'individu a de lui-même. Mais dans la mesure où sa relation aux autres lui a sa propre existence des qualités particulières. Comment les personnes en situation de handicap se situent dans leur environnement ? Que pensent-elles des attentes de sa société envers eux ? Que pensent-elles des autres ?

Ces questions qui rendent compte de la notion de l'identité indiquent tout de même qu'il s'agit d'une notion en lien avec d'autres notions telles que l'influence sociale, la catégorisation et la représentation sociale. Pour les personnes handicapées, ce sont des personnes, qui, au cours de la vie, sont stigmatisées du fait de leur marque de honte qui n'est pas issu de leur responsabilité. Ces personnes perdent l'estime de soi et sont dévalorisées voire marginalisées par la société. Mais, elles ne sont pas des agents inactifs, elles cherchent toujours à changer cette image négative et construire leur estime de soi.

I.1.2.1. Principes de la théorie de l'identité sociale

Les principes de base de la théorie de l'identité sociale que propose Tajfel (1972) sont les suivants :

- Les individus s'efforcent de créer et de préserver une identité sociale positive ;
- Une identité sociale positive résulte principalement de comparaisons favorables faites entre les membres de l'endo groupe et les membres d'exo groupes pertinents ;
- Lors que l'identité sociale est insatisfaisante ou menacée, les individus mettent en place des stratégies pour rehausser leur identité sociale, à savoir :
 - ✓ La mobilité individuelle ; les individus peuvent quitter leur groupe pour rejoindre et s'intégrer dans un groupe plus valorisé socialement ;
 - ✓ La compétitivité s'exprime par une lutte avec le groupe de haut statut et, contrairement à la mobilité individuelle, est une stratégie collective nécessitant la mobilisation de l'ensemble du groupe (les grevais, les manifestations, etc.) ;
 - ✓ La créativité sociale consiste à faire en sorte que leur groupe devienne plus positivement distinct. Les personnes handicapées qui par comparaison verraient leur identité menacée, disposent ainsi d'une batterie de stratégies pour y faire face.

Seulement, si certaines stratégies sont d'office impossible (la mobilité individuelle dans le sens où il est quasiment impossible de sortir de la catégorie des handicapés une fois qu'on s'y est entré), on observe une forme de créativité négative qui consiste à fuir la compétitivité en trouvant en l'autre un danger à éviter à tout prix et à tous les prix ; c'est l'auto exclusion.

Revenant sur le deuxième niveau d'imbrication (catégorisation et représentation sociale) qui s'établit entre le sujet et l'objet de la représentation, Moscovici (1961), montre que l'appartenance catégorielle de sujets établit la représentation qu'ils ont des objets sociaux.

I.1.2.2. Apport de la théorie de l'identité sociale pour appréhender notre sujet

Il semble sans doute que toute théorie est pertinente pour construire une pensée scientifique et surtout dans une recherche. Ce qui est le cas de la théorie de l'identité sociale telle que conçue par Tajfel et Turner en 1979.

Cependant, les travaux de Tajfel (1972) nous apprennent que l'appartenance groupale n'est pas unique mais multiple ; le sujet peut ainsi considérer plusieurs affiliations en fonction de son âge, sexe, religion, lieu d'habitation, préférences sexuelles. Plus encore, ces appartenances ne sont pas convoquées toutes à la fois, bien souvent l'une seulement est mise en saillance, ce qui peut d'ailleurs être temporaire. Chez les personnes handicapées, la déficience qui représente un manque par rapport à l'image du corps et le schéma corporel est mise en saillance par rapport aux autres capacités dont elles sont capables.

Aussi, cette déficience n'est pas temporaire mais généralement définitive. Cette situation peut expliquer certaines attitudes des personnes en situation de handicap, qui voient à un chercheur (et pas seulement, souvent même des bienfaiteurs) qui porte un intérêt sur sa situation comme quelqu'un qui menace son identité. Car de manière automatique, ce qui apparaît à première vue chez lui, c'est son handicap, bref sa déficience.

Ceci est autant plus visible lors qu'il s'agit d'une déficience physique que les autres formes de déficience. Ceci se comprendrait également à partir des travaux de Louvet et Rohmer (2006) qui démontrent que le handicap constitue une caractéristique catégorielle particulièrement saillante, peut-être même plus saillante encore que les autres appartenances catégorielles primaires hors normes comme par exemple être noir, être femme.

De qui précède, nous notons que la catégorisation relève du sujet et lui permet de simplifier l'ensemble des informations qu'il rencontre au quotidien. Plusieurs types de catégorisations existent, mais nous ne prendrons en compte que les catégorisations sociales du fait que la personne handicapée va se définir par rapport aux autres dites normales. Bref, la théorie de l'identité sociale à travers ses principes nous apporte des éléments sur lesquels nous nous appuyons pour comprendre le processus mis en œuvre par un sujet déficient physique pour construire son image.

I.2. Elucidation des concepts clés

I.2.1. La stigmatisation

D'après Goffman (1963) la stigmatisation se définit « *comme une marque de honte, de disgrâce, de désapprobation conduisant un individu à être évitée et rejetée par les autres. C'est une parole ou une action qui transforme une caractéristique, un comportement, une déficience, une infirmité ou un handicap de la personne en une marque négative ou*

d'infériorité ». Elle est en général la conséquence d'une désinformation et de l'existence de stéréotypes sur un sujet donné.

Selon Croiset et Leyens (2003 : 20) : « *Être stigmatisé renvoie au fait de posséder une caractéristique associée à des traits et stéréotypes négatifs qui font en sorte que ses possesseurs subiront une perte de statut et seront discriminés au point de faire stigmatisation. Ceci conduit au rejet social ou la mise à l'écart d'une personne ou d'un groupe de personnes qui sont perçues comme allant à l'encontre des normes culturelles du groupe ou de la société à laquelle elles appartiennent.* »

Partant de cette définition, nous pouvons affirmer que faisant partie d'un groupe particulier ; il y aura « *eux* », qui ont une mauvaise réputation, et « *nous* » les normaux.

Cette définition révèle quatre éléments de la stigmatisation à savoir :

- La possession d'un attribut négatif ;
- L'existence de stéréotypes négatifs à l'encontre du groupe ;
- L'expérience du rejet et de la discrimination et ;
- Le fait que l'identité sociale du groupe soit négative.

I.2.2. Le stigmaté

Dans la littérature, un stigmaté est une marque, une cicatrice. Péjorativement, c'est une marque ou une trace honteuse.

Le stigmaté rejoint le préjugé, la discrimination, l'image de soi et la représentation sociale. Elle est un des marqueurs de la différence et de l'altérité. Il s'impose comme un des paramètres de l'échange entre les hommes. Dans le sens sociologique, un stigmaté est, selon Goffman (1963), « *un attribut qui discrédite profondément et qui réduit le porteur à une habitude et à une personne à part entière, à un contaminé, un laissé pour compte.* »

Selon Goffman (1963), un individu stigmatisé se définit comme n'étant en rien différent d'un quelconque être humain, alors même qu'il se conçoit (et que les autres le définissent) comme quelqu'un à part. Cet attribut constitue un écart par rapport aux attentes normatives des autres à propos de son identité. Goffman distingue deux identités sociales qui, dans leur contradiction, sont à l'origine du stigmaté : l'identité sociale virtuelle et l'identité sociale réelle.

Le stigmatisme est en fait un désaccord entre ces deux identités, jetant sur l'individu un discrédit. L'individu porteur d'un stigmatisme est ainsi discréditable si sa différence est ignorée, ou discrédité si sa différence est visible ou connue.

Le courant sociologique Goffman (1975) ne s'intéresse pas vraiment à l'identité sociale réelle, qu'il n'utilise que pour définir en creux l'identité sociale virtuelle, c'est-à-dire les propriétés apparentes d'un individu, considérées comme vraies jusqu'à preuve du contraire. Crocker et al (1998) définissent le stigmatisme comme un « *attribut ou une caractéristique qui exprime une identité sociale dévalorisée dans un contexte particulier* ». Par-là, nous constatons que les personnes ayant le stigmatisme sont perçues par la société comme allant à l'encontre de la société, leur identité est mise en question par ses proches ou par toute la société.

I.2.3. Le handicap

Il est évident que la stigmatisation concerne les personnes portant un stigmatisme. Pour ce cas, ce stigmatisme peut être un handicap. Ici, il s'agit de définir la notion de handicap pour faire le sondage du sujet présent. Plusieurs ont tenté de définir la notion de handicap. Nous ne pouvons pas parcourir toutes les définitions, nous allons tenir quelques-unes compte tenu de leur nécessité ou leur importance dans ce travail.

C'est ainsi que le français Bachir (2022 : 40) définit le handicap comme une situation qui touche une personne qui a une condition physique ou mentale, une déficience ou une maladie qui a duré ou devrait durer 12 mois ou plus, et qui réduit sa capacité à mener ses activités quotidiennes.

D'après Ndayisaba et al. (1999 : 60) : « *Définir le concept de handicap c'est aussi constater qu'il faut parler de mobilité et de mouvement de l'esprit* ».

Le terme handicap apparaît surtout sous la forme du qualificatif handicapé présente comme suit : « *On dit qu'ils sont handicapés parce qu'ils subissent par suite de leur état physique, mental, caractériel ou de leur situation sociale, des troubles qui constituent pour eux des « handicapés » c'est-à-dire des faiblesses, des servitudes particulières par rapport à la normale, celle-ci étant définie comme la moyenne des capacités et des chances de la plupart des individus vivants dans la même société* », selon Ndayisaba et al. (1999 : 61)

Dans ce contexte, le handicap concerne la valeur attachée à la situation ou au vécu d'un individu lorsqu'il s'écarte de la norme. Il se caractérise par une discordance entre la prestation ou la situation de l'individu et ce qu'il attend de lui-même ou ce qu'attend de lui le groupe

auquel il appartient. Pour Sillamy (1980 : 544) : « *Le terme handicapé se dit d'une personne présentant une déficience physique ou mentale et dont les possibilités d'acquérir (ou de conserver) un emploi sont, de ce fait, réduites.* ». Ce concept évoque l'idée d'un désavantage à compenser dans une compétence normale.

De toutes ces définitions des penseurs, celle de l'UNICEF (1982 : 13) semble être plus complète. D'après lui : « *Le handicap est un désavantage résultant pour un individu d'une déficience ou d'une invalidité qui limite l'individu dans l'exercice d'un rôle normal pour lui, compte tenu de son âge, de son sexe et des facteurs socio culturels ou l'empêche d'exercer ce rôle.* ». Cette définition ne considère pas le handicap par rapport à lui-même mais plutôt par rapport aux membres de sa société et au statut rôle qu'il pourrait avoir s'il n'était pas handicapé. Dans la recherche ici présente, nous allons travailler sur le handicap physique et spécialement sur les personnes à déficiences visuelles.

I.2.4. La déficience visuelle

Voulant définir ce que c'est la déficience visuelle, il est nécessaire de rappeler le cadre légal de la déficience visuelle en France, sachant que l'accès aux droits spécifiques des personnes handicapées est conditionné par la reconnaissance administrative du handicap, notamment sur le marché du travail.

Cette définition légale, se trouve dans l'annexe 2-4 du Code de l'action sociale et des familles, comme cité par Bachir (2022 : 33) : « *Une personne est considérée aveugle si son acuité visuelle est inférieure à 1/20 pour le meilleur œil après correction. Le port de la canne blanche est autorisé lorsque l'acuité visuelle du meilleur œil est égale ou inférieure à 1/10 après correction.* » La déficience visuelle est une notion synonyme de non voyant ou encore qualifiée d'aveugle. Il s'agit de l'absence, innée ou acquise, de la vision et qui constitue en ce cas de handicap physique ou moteur. S'il s'agit de l'absence partielle de la vision, nous parlerons de malvoyant.

I.2.5. Intégration

La question de l'intégration sociale est, pour Durkheim celle d'un « vouloir vivre ensemble » dont la nature diffère de celle du *Contrat social* selon Rousseau ou encore selon Hobbes, d'après Catherine (2002 : 193). Cette perspective, dans laquelle l'individu constitue le fondement de la société, de l'Etat, de l'autorité politique, diffère de celle, fondatrice en

sociologie, selon laquelle, d'après Angell (1942 : 576) :« *la société et l'Etat sont des réalités (...) définies, distinctes de leurs parties.* »

Le concept d'intégration nous renvoie à la société. Qu'est-ce que s'intégrer ? C'est accepter les normes et les valeurs de son groupe d'appartenance (famille, religion, parti politique, syndicat, club, etc) ou de la société voire de tout autre communauté à laquelle l'individu souhaite fréquenter. L'individu apprend à ressembler aux autres non pas tellement physiquement mais surtout psychiquement.

Dans ce sens, nous comprenons que la réintégration permet la remise dans un groupe donné une personne qui se serait écarté des règles, des normes et des valeurs préétablies par ce groupe en lui faisant bénéficier des mesures. Une personne réintégrée bénéficiera les mêmes chances que tout autre de la société c'est-à-dire qu'elle participe activement à la vie sociale.

En conclusion, le premier chapitre a présenté le cadre théorique et conceptuel de cette recherche, en s'appuyant sur plusieurs théories clés pour comprendre les mécanismes de la stigmatisation et de l'intégration sociale. La théorie de la stigmatisation de Goffman (1963) et celle de l'identité sociale de Tajfel (1972) ont été mobilisées pour expliquer comment les personnes à déficience visuelle sont perçues par la société et comment elles développent leur identité dans ce contexte. L'approche compréhensive en sciences sociales a également été utilisée pour étudier les perceptions subjectives des individus face à la stigmatisation. Ce cadre théorique permet de mieux saisir les dynamiques sociales qui sous-tendent la marginalisation des personnes aveugles et leur processus d'intégration.

CHAPITRE II : INTÉGRATION SOCIALE DES PERSONNES À DÉFICIENCE VISUELLE

L'intégration des déficients visuels dans la société est un programme qui a été initié en premier lieu en France. Durant cette période, on assista à l'apparition de plusieurs écoles des grandes institutions privées à vocation inclusive en vue de former, d'intégrer socio professionnellement les personnes présentant un handicap. Ainsi, c'est depuis la même période qu'on assistait à la signature des différentes conventions internationales en faveur des personnes handicapées.

II.1. Vers une éducation inclusive des personnes à déficience visuelle

Selon Blandine (2022 : 112) : *« le handicap ne doit plus être un frein à la réussite aux études, quelques soient les études aux différents échelons, scolaires qu'universitaires. Ces études permettront l'intégration professionnelle des jeunes handicapées. »*

La loi du 11 février 2005 a prévu l'accessibilité des universités aux étudiants handicapés au premier janvier 2011, en France, d'après Blandine. Pour donner tout son sens au principe de l'égalité des chances, le ministère chargé des personnes handicapées et le ministère chargé des personnes handicapées et le ministère charge de l'enseignement supérieur ont anticipé cette date en signant en septembre dernier la charte Université-Handicap, avec la conférence des présidents des universités.

Cette charte a permis la mise en place, au sein de chaque université, d'une structure dédiée à l'accueil des étudiants handicapés conçue sur elle-même. Elle permet d'assurer un suivi personnalisé de l'étudiant et de l'aider si nécessaire dans ses choix d'orientation, et cela dès la classe terminale. Elle permet aussi de renforcer le travail en commun entre les responsables universitaires, mais aussi les associations, les collectivités territoriales et les acteurs de l'insertion professionnelle.

II.2. De l'établissement spécialisé à l'inclusion sociale

Dans une brève lecture historique de la prise en compte de la déficience visuelle, nous pouvons faire ressortir trois grandes périodes avec Blandine (2022 : 112) : *« Celle qui voit l'émergence d'un accompagnement laïc et humaniste des aveugles du temps de Valentin Haüy au 18e siècle, suivi d'une période prise en charge par des communautés religieuses et de charité, dès le 19e siècle, pour aboutir à la création d'établissement laïc spécialisé (associatif) puis entrant dans le secteur public du médico-social au 20^e siècle. »*

En effet, si la création de ces établissements en 1957 par arrêté signe l'organisation de ce secteur en instituts, il faudra attendre la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées du 30 juin 1975 pour l'ensemble des publics dits en situation de handicap.

Cependant, selon Blandine (2022 : 112), cette loi cadre pose les premiers jalons de l'intégration et de l'autonomie des personnes en situation de handicap dans son article premier. C'est au tournant des années 2000 que s'échelonnent les lois renforçant les droits de ces publics sur trois niveaux essentiels d'abord sur les droits des usagers et la valorisation de leur participation sociale, avec la loi de 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

Ensuite pour l'égalité des droits et des chances, la participation de la citoyenneté des personnes handicapées, avec la loi du 11 février 2005. Ici c'est le principe de droits de scolarisation des élèves handicapés dans le milieu scolaire ordinaire qui est notable. La scolarisation en établissement spécialisé ou le recours à des services médico-sociaux ne doit intervenir que de façon complémentaire ou subsidiaire.

Enfin, sur la scolarisation des élèves en situation de handicap, avec la loi d'orientation et de programme pour la refondation de l'école de la république du 8 juillet 2019. Ces avancées législatives sont majeures pour l'orientation vers une inclusion scolaire favorisée. L'école inclusive vise à assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves de la maternelle au lycée par la prise en compte de leur singularité et de leur besoins éducatifs singuliers. Les élèves déficients visuels avec ou sans troubles associés devraient donc pouvoir suivre leur cursus scolaire au plus près de leur domicile, en milieu ordinaire. Or la réalité selon les rapports de l'OMS (2018) montre que certaines écoles qui se revendiquent inclusives, deviennent exclusives dans le sens où certains jeunes déficients visuels sont orientés en établissement spécialisé.

II.3. Les droits des usagers handicapés, un premier pas vers l'inclusion

Selon Zina (2022 :47) : « *Le parcours de la reconnaissance des handicapés en France est un chemin qui n'a pas encore de fin* ». Si des progrès ont été effectués en faveur de nombreux

handicap, à l'instar de la déficience visuelle, il reste encore des lacunes à combler, surtout avec la prise en compte tardive de certaines formes de handicaps. Blandine (2022 : 214) citant les troubles cognitifs et/ou d'apprentissage de la famille des dys (dyslexie, dyspraxie, dysorthographe, dyscalculie, etc.) qui peuvent subvenir.

Cependant, des progrès sont effectués en permanence et permettent de faciliter l'accès des personnes en situation de handicap à la culture, notamment grâce à une prise de conscience de plus en plus aigüe que la différence n'est pas un critère d'exclusion mais un état de fait à prendre en compte et auquel s'adapter.

II.4. Aux origines de la reconnaissance du handicap visuel

L'inclusion des personnes avec la déficience visuelle ne date pas longtemps. Elle fut le résultat d'une longue période de marginalisation et de discrimination de ces dernières. Il y a eu des périodes de préparation et de revendication dans le but de la reconnaissance de leur droit comme personne humaine.

II.4.1. Le handicap visuel avant le siècle des Lumières

L'histoire des déficients visuels remonte aux premières heures de l'humanité. On retrouve des personnes en situation de handicap visuel en Mésopotamie, en Egypte ou encore en Grèce, attestées dans différents écrits à connotation médicale. La figure de l'aveugle est entourée d'une forme de mysticisme dans les croyances antiques ; la privation de la vie s'accompagne d'un don, comme le génie ou la capacité de prédire le futur. Ainsi, selon Blandine (2009 : 66) : « *Des célèbres figures d'aveugles nous viennent de cette époque, comme Homère ou Tirésias, le devin de la pièce Œdipe roi de Sophocle* ».

Cependant, le statut de l'aveugle était ambivalent et la cécité inspirait la crainte parmi les voyants, ce qui condamna les déficients visuels à vivre au ban de la société, parmi les infirmes et les pauvres. Cette situation perdurera jusqu'au moyen âge, époque à laquelle des hospices seront construits pour enfermer ces populations démunies, sous des allures charitables. Le roi Louis IX fonda le premier institut dédié aux aveugles, l'hôpital des Quinze vingt. Il s'agissait là d'une fondation dédiée aux aveugles, aucune autre ne verra le jour à cette époque pour soutenir les autres handicaps.

Bien que bienveillante dans ses intentions, cet hôpital ne garantissait pas aux déficients visuels de s'intégrer à la vie en société et les obligeait à une forme de mendicité, ce qui les

plaçait à l'écart et ne contribuait pas à un changement de regard sur ces citoyens handicapés considérés comme des êtres dotés de tares morales.

II.4.2. Les premières considérations

En France, la longue mise à l'écart historique des déficients visuels amorce un premier pas vers le changement le 9 juin 1947, durant le siècle des Lumières, avec la publication de la Lettres sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient par Diderot, d'après Blandine (2022). Le regard porté sur les aveugles évolue et se place dans une logique plus égalitaire et philanthropique. On ne considère plus le déficient visuel comme un autre dont il faut se méfier mais d'un égal capable de compenser son handicap si on lui en offre les moyens.

C'est à cette période que le désir d'éduquer les jeunes aveugles émerge. L'idée de développer l'instruction des personnes aveugles naît en 1771, lors que Valentin Haüy invente le début du braille¹. Il est ensuite perfectionné grâce à un système de points par Charles Barbier mais c'est surtout le nom de Louis Braille, lui-même aveugle, qui sera retenu puisqu'il achèvera cette création. Cette éducation s'accompagnera par des actions de sensibilisation sous la forme de démonstration des capacités manuelles, artistiques et intellectuelles des aveugles afin de prouver leurs capacités et leur autonomie.

Cependant, les déficients visuels se retrouveront places dans une double position. D'une part celle de personnes capables de s'intégrer dans les rouages socio-économiques et d'autre part celle d'infirmités inutiles qui vivent d'une allocation fixe. Cette ambivalence se poursuivra encore dans l'histoire, jusqu'à l'émergence des premières associations dédiées aux déficients visuels qui reprendront le travail de sensibilisation et d'intégration amorcée par les Lumières. En Bretagne, chaque département est doté de service et/ou d'un établissement qui accompagnent les jeunes déficients visuels dans leur parcours de vie et leur parcours scolaire.

II.4.3. L'impact des guerres mondiales

Selon le rapport de l'OMS en 2018, les guerres mondiales ont également eu un impact déterminant sur la communauté des déficients visuels, notamment sur la création des premières associations. Lors de la première guerre mondiale, de nombreux soldats reviendront défigurés.

¹ L'écriture braille est une écriture utilisée par les personnes à déficience visuelle.

Parmi ces gueules cassées, certains d'entre eux ont perdu leur vue. La prise en compte de ces blessés de guerre va conduire à une série de mesures et de lois pour favoriser leur réintégration dans la société mais aussi éveiller les consciences sur la question du handicap.

C'est ainsi qu'un aveugle de naissance du nom d'Octave Berger décidera de fonder une association pour défendre les personnes aveugles. Celle-ci naît en 1917 sous le nom de (l'Amitié des Aveugles de France) et existe encore aujourd'hui, renommée Fédération des Aveugles et Amblyopes de France. Ce développement d'associations spécifiques se poursuivra durant la seconde guerre mondiale, avec la création du Comité National pour la Promotion Sociale des Aveugles et des Amblyopes par les quatre grandes associations affiliées aux déficients visuels ; la Fédération des Aveugles et Amblyopes de la France, la Fédération des Instituts pour Sourds et Aveugles de France' l'Union des Aveugles de Guerre et bien entendu, l'Association Valentin Haüy (dont l'existence remonte à 1889).

Cependant, du fait des efforts menés pour intégrer les déficients visuels à la société, ce handicap bénéficie d'un lobby fort et d'une meilleure connaissance auprès du grand public que d'autres handicaps. Le travail important des associations a permis une première sensibilisation de la société et une lente évolution des mentalités.

II.4.4. L'évolution des mentalités sur le handicap

La loi du 30 juin 1975 a été la première loi d'orientation sur les handicaps mais elle axe son propos sur l'adaptation des personnes en situation de handicap à la société plutôt que l'adaptation de la société aux personnes en situation de handicap.

Cette volonté, encore loin de l'inclusion recherchée aujourd'hui, se traduisait par ces termes de Blandine (2022 :50) : *« (...) en vue notamment d'assurer aux personnes handicapées toute l'autonomie dont elles sont capables ou encore à cette fin, l'action poursuivie assure, chaque fois que les aptitudes des personnes handicapées et de leur milieu familial le permettent, l'accès du mineur et de l'adulte handicapés aux institutions ouvertes (...) »*

Elles reposaient sur des grands axes qui, malgré des formulations plus critiquées de nos jours, sont des considérations qui témoignaient d'un intérêt pour améliorer les conditions de vie des déficients visuels et les intégrer dans la société. Premièrement l'importance de la prévention et du dépistage du handicap, deuxièmement l'obligation à l'éducation pour les enfants et les adolescents handicapés ; troisièmement, l'accès des personnes handicapées aux institutions

ouvertes à l'ensemble de la population ; quatrièmement, le maintien des personnes handicapées chaque fois que possible dans un cadre ordinaire de vie et de travail.

Cette prise en compte par un texte de loi est donc une étape impactant dans la reconnaissance des droits des personnes handicapées mais c'est l'évolution des mentalités qui retournera le schéma de pensée et entrainera des transformations au sein des infrastructures et de la manière dont on se représente le handicap. Une autre étape sera franchie le 9 décembre 1975 avec l'adoption d'une déclaration des droits des personnes handicapées par l'assemblée générale des Nations Unies.

À partir de ce moment-là, d'autres textes législatifs pour intégrer les personnes en situation de handicap seront votes, surtout dans les années 1980. Ces premières lois avaient pour objectif de faciliter l'insertion des personnes en situation de handicap dans une société qui se sensibiliserait à leurs différences mais les progrès n'en étaient qu'à leurs débuts. La considération très tardive de cette partie de la population démontre toute la longueur du processus pour passer d'une société discriminatoire à une société inclusive.

En revanche, ce chapitre a mis en lumière les principaux défis rencontrés par les personnes à déficience visuelle dans leur quête d'intégration sociale. Les obstacles à l'accès à l'éducation, à l'emploi, et à la participation sociale ont été détaillés. Le chapitre a également exploré le rôle des politiques nationales et internationales en faveur de l'inclusion des personnes handicapées. Bien que des efforts soient faits pour promouvoir l'inclusion sociale, les résultats de ce chapitre révèlent que les lacunes structurelles et les attitudes sociétales demeurent des freins à une intégration véritable et durable des personnes aveugles dans la société.

CHAPITRE III : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

Ce chapitre présente les résultats du terrain. Il s'agit ici des données recueillies à travers nos enquêtés, lesquelles constituent des réponses aux diverses préoccupations sur le sujet d'étude. Ainsi, la présentation sert méthodologiquement à soutenir nos thèses et répondre à nos objectifs que se fixe cette présente recherche. Bref, ce chapitre décrit la présentation, l'analyse des données recueillies lors de notre enquête auprès de l'organisation U.F.

Il s'agit ici de présenter et d'analyser les données ethnographiques, collectées auprès de nos enquêtés qui sont constitués par le personnel de U.F présentant la déficience visuelle d'une part ainsi que les élèves de PBS dudit centre. Pour cela, cette présentation porte sur le thème d'étude déjà libéré et reste toujours dans la ligne des quatre hypothèses déjà annoncées voire sous l'égide des objectifs que nous nous sommes fixés.

III.1. Les raisons de la persistance de la stigmatisation des déficients visuels

Le stigmate devient une situation persistante et cela fait que les conséquences négatives du stigmate soient difficiles à éradiquer. Cela se manifeste lors que le groupe puissant étiquette énergétiquement et stéréotype largement un groupe moins puissant. Ainsi, la persistance de la stigmatisation des personnes avec déficience visuelle peut être attribuée à plusieurs raisons. Dans ce chapitre, nous allons répondre à la question suivante : quelles sont les raisons qui poussent la stigmatisation des personnes à déficiences visuelles de persister ?

III.1.1. Le manque de sensibilisation et d'information

La stigmatisation des personnes ayant une déficience visuelle demeure un enjeu sociétal important, profondément enraciné dans des perceptions erronées et des stéréotypes. Parmi les multiples facteurs contribuant à cette stigmatisation, le manque de sensibilisation et d'information se révèle être un élément clé. En effet, une méconnaissance des réalités vécues par les personnes déficientes visuelles engendre des attitudes négatives, des discriminations et un isolement social.

Une étude menée par Gibbons et al. (2017) souligne que la stigmatisation est souvent alimentée par des idées fausses concernant les capacités et les attentes des personnes avec déficience visuelle. Les chercheurs soulignent, « *les représentations médiatiques, souvent pauvres ou stéréotypées, ne favorisent pas la compréhension et l'empathie* », Gibbons (2017 :45).

Par conséquent, la diffusion des informations précises et la formation à la sensibilisation peuvent contribuer à déconstruire ces stéréotypes. Beaucoup de gens n'ont pas d'expérience ou de connaissance directe des personnes aveugles ou malvoyantes. Ce manque de compréhension peut entraîner des stéréotypes et des idées fausses. C'est ce que stipule notre enquête en décrivant son vécu depuis son jeune âge jusqu'à l'âge de scolarité :

« Mes parents me cachaient à la vue des personnes, ce qui a rendu difficile le fait d'aller à l'école. L'entourage me disait que je suis aveugle (impumyi). À l'école, les élèves me laissent seul tandis que les autres s'asseyent ensemble. L'enseignant me grondait souvent, disant que je n'allais pas réussir, ce qui a été le cas contraire car je figurai parmi les cinq premiers », (Daniel, 49ans).

Ces propos de Daniel traduisent les préjugés et les stéréotypes adressés aux personnes à déficience visuelle. Ces derniers mettent cette catégorie de personnes en marge social. En écho à cette analyse, Krogsbøll et Gyldensted (2018) ont discuté de l'importance d'un cadre éducatif intégré qui vise à galvauder le savoir et à transformer les attitudes. Ils proposent, *« des programmes destinés à sensibiliser le public sur les défis et les réalités des personnes déficientes visuelles pourraient réduire les préjugés et favoriser une meilleure inclusion sociale », (Krogsbøll & Gyldensted (2018 : 203). L'éducation est donc présentée comme un outil essentiel pour favoriser l'acceptation et comprendre les capacités des individus plutôt que leurs limitations. Madame Espérance, enseignante à l'école maternelle, nous raconte son expérience après avoir perdu la vue à 8 ans :*

« Les parents ont dû difficilement accepter de donner mes mains en mariage sous peur que je n'allais pas accomplir bien les activités ménagères. Les garçons avaient aussi peur de me contacter car ils pensaient comme mes parents, ce qui a entraîné mon mariage tardif », (Espérance, 39 ans)

En effet, le manque de sensibilisation, d'une part par l'Etat, des médias d'autre part constitue aussi la persistance de la stigmatisation des personnes à déficience visuelle. Or, l'étude de Sacks et Sacks (2019) a montré que les campagnes de sensibilisation, lorsqu'elles sont bien conçues, peuvent changer significativement les perceptions du public à l'égard des personnes avec déficience visuelle. Les résultats de leur recherche indiquent, *« des initiatives qui mettent en lumière des réussites et des compétences individuelles réduisent la stigmatisation et améliorent l'image perçue des personnes déficientes visuelles », précisent Sacks et Sacks, (2019 : 132).*

À ce propos, Richard, journaliste aveugle dans la F.U quant à lui précise :

« Les autorités étatiques n'osent pas en parler. Aucune institution d'accueil envisagé par ces dernières pour l'encadrement ou la formation voire la scolarité de ces personnes sauf les hommes de bonne volonté et certaines organisations non gouvernementales locales et religieuses qui se donnent corps et âme pour militer au bien-être de ces personnes aveugles », (Richard, 36 ans).

Le rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé (2019) fait état des disparités dans l'accès à l'information et aux ressources pour les personnes déficientes visuelles. Ce rapport insiste sur la nécessité d'intégrer la question de la déficience visuelle dans les programmes de santé publique et de sensibilisation pour favoriser un environnement plus inclusif. Donc, l'absence des connaissances en rapport avec les personnes ayant la déficience visuelle peuvent entraîner des stéréotypes négatifs.

III.1.2. L'invisibilité et le non représentation médiatique

La stigmatisation des personnes ayant une déficience visuelle est un phénomène complexe qui persiste dans de nombreuses sociétés contemporaines. Parmi les causes identifiées, l'invisibilité et la représentation médiatique jouent un rôle crucial en influençant les perceptions et les attitudes du public. Une représentation médiatique négative ou stéréotypiques peut renforcer des idées fausses, conduisant à des attitudes stigmatisantes envers les personnes déficientes visuelles. L'un de nos enquêtés conçoit mal la façon dont les personnes aveugles ou ayant d'autres déficiences visuelle sont conçues dans les médias :

« Je pense que la représentation des personnes aveugles ou malvoyantes dans les médias est souvent très limitée et stéréotypée. La plupart du temps, on les voit représentées comme des victimes ou des personnes dépendantes. Cela ne reflète pas la réalité de nombreuses personnes qui mènent des vies normales et actives », (Divine, 31 ans)

Les recherches de McCoy et Thein (2016) mettent en lumière le manque de représentation adéquate des personnes avec déficience visuelle dans les médias. Selon les auteurs, *« lorsque ces individus sont présentés dans les films ou à la télévision, ils sont souvent cantonnés à des rôles stéréotypés, tels que celui de la victime ou de l'exception, ce qui contribue à l'alimentation de préjugés et à une vision déformée de leur réalité quotidienne »,* affirment McCoy & Thein (2016 : 19).

Cette représentation limitée ne rend pas compte de la diversité des expériences vécues par les personnes déficientes visuelles et peut renforcer les perceptions négatives dans le grand public.

A ce propos, Madame Divine, jeune mariée et enseignante du cours d'Arts et musique à l'école Penn Blind nous raconte ce qu'il lui est arrivé :

« Nous nous sommes croisées, dans une conférence de trois jours, avec une autorité cadre figurant dans l'une des associations des personnes handicapées. Nous avons vécu ensemble durant ces moments et partageant le repas sur la même table. A la fin de la conférence, il m'a dit qu'il s'est extasié car il pensait qu'on me fait tout service, comme tenir une fourchette à la table, laver les mains, faire la toilette, etc. », (Divine, 31 ans).

Les propos de madame Divine montrent les fausses évidences envers les personnes déficientes visuelles et traduit le manque de confiance de certaines personnes à cette catégorie. La façon dont les médias couvrent les histoires de personnes malvoyantes affecte la perception du public, comme le fait le point cet enquêté :

« Les médias ont un énorme pouvoir d'influence. Quand ils ne montrent que des stéréotypes négatifs, cela perpétue des idées fausses chez le grand public. Les gens commencent à croire que les personnes avec déficience visuelle ne peuvent pas accomplir certaines tâches ou mener une vie pleine. Cela renforce la stigmatisation et l'isolement social ».

En parallèle, l'étude de Haller et al. (2017) montre que les représentations médiatiques influencent significativement les attitudes. Les chercheurs constatent qu'une exposition accrue à des représentations positives et réalistes des personnes avec déficience visuelle peut aider à modifier les stéréotypes négatifs. Par exemple, *« des personnages de fiction montrant des individus réussissant dans divers domaines professionnels, tout en étant déficients visuels, peuvent servir de modèles et de sources d'inspiration pour le public »*, affirment Haller et al. (2017 : 462).

De ce qui précède, les représentations médiatiques pourraient changer pour améliorer la perception des personnes avec des déficiences visuelles comme le montre notre enquêté en ce propos :

« Je pense qu'il serait bénéfique d'intégrer davantage de narrations authentiques. Il est important que des personnes aveugles ou malvoyantes soient impliquées dans le processus de création que ce soit en tant que scénaristes, acteurs ou consultants. Cela garantirait que leurs

histoires soient racontées avec précision et respect. De plus, il faudrait montrer des exemples de réussite et de vie quotidienne, au lieu de se concentrer uniquement sur les défis ».

De plus, une étude réalisée par Oliver (2020) souligne que la visibilité dans les médias sociaux offre une nouvelle plateforme pour la représentation des personnes déficientes visuelles. Selon cette recherche, les témoignages personnels et les narratives partagées sur ces plateformes permettent d'humaniser les expériences des personnes avec déficience visuelle et de contrer les stéréotypes véhiculés par les médias traditionnels, Oliver (2020 : 368). Ces récits authentiques peuvent engager le dialogue et inciter à une meilleure compréhension des défis auxquels ces personnes sont confrontées. Le rôle des influenceurs et des créateurs de contenu est important dans la lutte contre la stigmatisation liée à la déficience visuelle. Cet enquêté en fait le point :

« Les influenceurs et les créateurs de contenu ont une plateforme précieuse pour sensibiliser et éduquer leur audience. Ils pourraient partager des histoires de personnes malvoyantes, montrer leurs talents et leurs réalisations, et aborder le sujet de la déficience visuelle de manière constructive et positive. En faisant cela, ils peuvent non seulement combattre les stéréotypes, mais aussi inspirer un changement de mentalité parmi leurs abonnés ».

Il est également à noter que le rapport de l'Association Internationale des personnes handicapées (AIPH, 2018) met en avant l'importance de former les créateurs de contenu médiatique pour une représentation plus juste des personnes handicapées, y compris celles avec déficience visuelle. Une telle démarche pourrait conduire à une diminution de la stigmatisation en rendant visible une diversité d'expériences et de réussites.

De ce qui précède, nous constatons que l'invisibilité et le non représentation médiatique des personnes avec déficience visuelle sont des éléments fondamentaux dans la lutte contre la stigmatisation. Un choix conscient de représentations positives et variées peut transformer les perceptions du public, ouvrant la voie à une meilleure inclusion et reconnaissance des capacités des personnes déficientes visuelles. Les efforts doivent se concentrer sur la création d'un espace médiatique inclusif, qui reflète la diversité des expériences humaines.

III.1.3. Les croyances culturelles et préjugés

Dans certaines cultures, les personnes avec des déficiences visuelles peuvent être vues comme un fardeau ou être considérées comme moins compétentes. Ces croyances peuvent être profondément ancrées et difficiles à changer.

C'est ce qu'affirme encore Richard : « *Avoir la déficience visuelle, au Burundi, on le considérait comme une malédiction par Dieu. Raison pour laquelle, on nous ignorait dans la société et nous considérait comme des gens sans importance, qui méritait tout service. Il arrivait même qu'on nous cachait au public car avoir la déficience visuelle était considéré par les uns comme une honte. Comme nous n'avions pas une nette considération dans la société, il nous avait été difficile de commencer le bas de l'école car nous nous sentions coupable* », (Richard, 36 ans)

Les propos de Richard ont été épousés par ceux de mademoiselle Spés :

« *Le fait que j'avais cette déficience visuelle a été l'objet de discrimination par mes frères pendant l'héritage familial. De plus, celui que je demandais de me guider dans les déplacements le considère jusqu'à maintenant comme un fardeau compte tenu du temps qu'il va passer avec moi dans les circulations* », (Spés, 34 ans).

Les personnes non voyantes peuvent souffrir le poids de cette déficience. Ainsi, beaucoup de gens ne sont pas informés sur la vie des aveugles. Le fait d'aider ces personnes en cas de nécessité est considéré pour les uns comme un fardeau. La stigmatisation des personnes avec déficience visuelle est un phénomène complexe, souvent enraciné dans des croyances culturelles et des préjugés transmis au fil des générations. Cette stigmatisation peut avoir des conséquences néfastes sur la vie quotidienne des individus concernés, limitant leurs opportunités sociales, professionnelles et personnelles.

Certaines croyances ou attitudes culturelles restent observées concernant les personnes malvoyantes comme l'indique l'informateur Daniel.

« *J'ai remarqué que beaucoup de gens pensent que les personnes déficientes visuelles sont systématiquement incapables ou dépendent toujours des autres. Cette perception découle souvent d'une méconnaissance de la diversité des expériences. Dans de nombreuses cultures, il existe aussi l'idée que la déficience visuelle est une forme de malchance ou même un signe de malédiction* ».

Les croyances culturelles jouent un rôle crucial dans la perception des personnes en situation de handicap. Par exemple, des études montrent que dans certaines cultures, la déficience est perçue comme une malédiction ou une punition pour des actions passées. Azmak (2018 : 112) souligne : « *Dans plusieurs sociétés, les personnes déficientes visuelles sont souvent considérées comme moins compétentes et incapables de contribuer à la communauté* ».

Ces croyances sont souvent véhiculées par des histoires et des mythes qui confèrent une connotation négative à la déficience, renforçant ainsi la stigmatisation. De plus, les préjugés manifestés à travers les interactions sociales sont tristement fréquents. Certaines histoires ou situations quotidiennes rendent la situation plus difficile pour les personnes malvoyantes comme le cas de la mendicité, cas évoqué par notre enquêté :

« Les histoires assez répandues sont celles des "mendiants aveugles", qui exposent les personnes déficientes visuelles comme des individus dépendants et pitoyables. Cela peut établir une stigmatisation et donner l'impression qu'ils ne peuvent pas mener une vie autonome ou productive. Ces représentations dans la vie quotidienne ou dans les médias contribuent à renforcer des stéréotypes qui sont très dommageables ».

Les propos de cet enquêté vont de pairs avec les résultats de l'étude de Smart et Goplan (2016 : 23) qui stipule, « le manque de représentations précises des personnes avec déficience visuelle dans les médias alimente des stéréotypes négatifs, tels que celui de la vulnérabilité ou de la dépendance ». Ces représentations biaisées influencent non seulement les attitudes du grand public, mais contribuent également à la façon dont les personnes déficientes visuelles se perçoivent elles-mêmes, un phénomène connu sous le nom d'auto-stigmatisation. En effet, « les individus peuvent intérioriser ces perceptions négatives, ce qui affecte leur estime de soi et leur qualité de vie », ajoutent Smart & Goplan, (2016 : 25).

La recherche de Haller, Driessnack et Sweeney (2017) met en évidence l'importance de la représentation médiatique dans la formation des croyances publiques. Ainsi, « des histoires qui démontrent la capacité, la résilience et les réussites des personnes avec déficience visuelle sont essentielles pour atténuer les préjugés et promouvoir des images plus positives », Haller et al. (2017 : 463). Des exemples positifs dans les médias peuvent servir de contre-narratifs puissants face aux stéréotypes, incitant ainsi à un changement de mentalité dans la société. Il faut donc travailler pour déconstruire ces croyances et ces attitudes au sein de notre société, se lamente notre enquêté :

« Je crois que l'éducation est la clé. Nous devons intégrer des programmes de sensibilisation qui présentent non seulement les défis liés à la déficience visuelle, mais aussi les réussites et les talents des personnes concernées. De plus, il est crucial d'inclure les voix de ces personnes dans les discussions et les représentations médiatiques. Cela permettrait de démystifier les idées reçues », (Spés, 34 ans)

La sensibilisation et l'éducation sont des outils cruciaux pour combattre cette stigmatisation. De nombreux chercheurs, dont Oliver (2020 : 370) affirme, « *des initiatives éducatives visant à déconstruire les croyances erronées sur la déficience visuelle pourraient transformer la perception collective* ». Des programmes qui intègrent les expériences vécues des personnes déficientes visuelles permettent de créer un dialogue authentique et d'encourager la compréhension mutuelle. Dans ce sens, la famille et l'éducation ont un impact significatif sur la formation des croyances culturelles envers les personnes à déficiences visuelles :

« La famille et l'éducation ont un rôle fondamental. Les enfants apprennent beaucoup par imitation, donc si des attitudes négatives sont exprimées par leurs parents ou à l'école, ils auront tendance à les reproduire. Inversement, une éducation inclusive qui valorise la diversité peut aider à combattre ces stéréotypes dès le plus jeune âge. En exposant les jeunes à des récits positifs et variés de personnes déficientes visuelles, nous pouvons cultiver une société plus tolérante et empathique »

La persistance de la stigmatisation des personnes avec déficience visuelle est alimentée par des croyances culturelles et des préjugés profondément ancrés. Pour combattre cette stigmatisation, il est crucial de favoriser une représentation médiatique plus équilibrée et de promouvoir l'éducation et la sensibilisation au sein des communautés. Ce sont là des étapes essentielles pour construire une société plus inclusive et respectueuse des différences.

III.1.4. La peur de l'inconnu

Interagir avec une personne ayant une déficience visuelle peut susciter de l'anxiété. Cette peur peut conduire à l'évitement ou à des comportements maladroits, renforçant ainsi la stigmatisation. C'est ce que rapporte encore Daniel lors qu'il nous livra son aventure :

« J'ai toqué sur le bureau d'une certaine personnalité cadre d'ici à Bujumbura, à premier vu lors de son ouverture de la porte il dit « Qu'est-ce que cette aveugle cherche ici ? ». Donc, il pensait que j'allais lui quémander de l'argent alors que j'avais un message à lui transmettre. »

Quelques fois les gens construisent des préjugés envers les déficients visuels. Ces derniers conduisent à la mise à l'écart de cette catégorie de gens, renforçant la situation de stigmatisation. La peur de l'inconnu constitue un facteur majeur contribuant à la persistance de la stigmatisation des personnes ayant une déficience visuelle.

Cette peur, souvent enracinée dans l'ignorance et les préjugés, se manifeste par des attitudes négatives et des comportements discriminatoires envers ces individus.

Les perceptions erronées concernant leurs capacités, leurs besoins et leur autonomie sont souvent le résultat d'un manque de compréhension des défis auxquels ils font face.

Nos enquêtés affirment avoir déjà ressenti de l'anxiété ou de l'inconfort en interagissant avec une personne ayant une déficience visuelle. L'un d'eux s'y exprime :

« Oui, je dois admettre que j'ai ressenti un certain inconfort. Lorsque j'ai rencontré pour la première fois une personne aveugle, je ne savais pas vraiment comment interagir. J'avais peur de faire des gestes maladroits ou de dire quelque chose de déplacé ».

Selon une étude de Rains et al. (2015), la peur de l'inconnu peut amener les individus à formuler des stéréotypes basés sur des généralisations simplistes. Ainsi, *« les personnes qui n'interagissent pas régulièrement avec des personnes déficientes visuelles sont plus susceptibles d'exprimer des craintes et des stéréotypes négatifs »*, précisent (Rains et al., (2015 : 102). Ce phénomène de stigmatisation sociale résulte souvent d'une absence d'exposition à ces populations, renforçant ainsi l'idée que les différences doivent être perçues comme des faiblesses. L'un des enquêtés mentionnent les peurs les plus courantes que les gens peuvent avoir vis-à-vis des personnes avec des déficiences visuelles :

« Je pense que beaucoup de gens craignent de mal agir, de blesser la personne sans le vouloir. Ils peuvent aussi avoir peur des capacités de cette personne : se demander si elle a besoin d'aide, si elle peut se débrouiller seule ou même si elle peut comprendre des situations complexes. Cette méconnaissance peut alimenter des stéréotypes ».

De plus, la recherche de McCarthy et al. (2018) met en lumière le lien entre l'éducation et la perception des personnes présentant des déficiences. Ils soutiennent que *« l'éducation joue un rôle crucial dans la démystification des craintes associées aux déficiences »*, McCarthy et al. (2018 : 56). En fournissant des informations précises sur les expériences vécues des personnes avec déficience visuelle, les programmes éducatifs peuvent réduire l'anxiété liée à l'inconnu et favoriser une plus grande acceptation sociale.

En outre, des initiatives de sensibilisation peuvent contribuer à humaniser ces individus, mettant en avant leurs compétences et leur autonomie plutôt que de les réduire à leur condition. En parallèle, d'autres études soulignent que les médias jouent un rôle déterminant dans la formation des représentations des personnes avec déficience visuelle.

Les médias, en diffusant des images négatives ou stéréotypées, renforcent souvent les craintes du public, alimentant ainsi la stigmatisation.

Ainsi, *« des représentations médiatiques équilibrées sont essentielles pour changer les perceptions et réduire la peur de l'inconnu »*, Smart & Goplan (2016 : 29).

Bien que ces situations persistent, certaines actions sont à entreprendre pour réduire cette peur et favoriser des interactions positives :

« Il serait essentiel d'encourager des programmes de sensibilisation dans les écoles et les communautés. Des ateliers où les gens peuvent rencontrer des personnes malvoyantes et comprendre leur quotidien pourraient vraiment aider. De plus, des campagnes médiatiques illustrant des réussites et des histoires positives pourraient contribuer à changer les perceptions », (Richard, 36 ans)

Dans cette même ordre d'idées, certains de nos enquêtés nous présentent des expériences personnelles qui ont changé leur perception de la déficience visuelle :

« J'ai eu l'occasion de travailler avec une collègue qui est malvoyante. En apprenant à connaître son parcours et ses compétences, j'ai réalisé à quel point elle était autonome et talentueuse. Cela m'a ouvert les yeux sur ce que signifiait réellement la déficience visuelle, et j'ai pu appréhender mes préjugés », (Donatien, 33 ans)

La peur de l'inconnu constitue un obstacle majeur à l'inclusion et à l'acceptation des personnes ayant une déficience visuelle. De même, les personnes ayant une déficience visuelle peuvent aider à dissiper ces peurs chez les autres comme l'affirme cet enquêté :

« Je crois qu'il est important qu'elles partagent leurs histoires et leurs expériences. Le fait de parler de leur vie quotidienne, de leurs défis et de leurs réussites permet de rendre leur situation plus accessible et moins intimidante pour les autres. De plus, lorsqu'elles prennent l'initiative de se présenter et d'interagir, cela peut vraiment aider à briser la glace et à diminuer les tensions ».

En travaillant à démystifier cette peur à travers l'éducation et des représentations médiatiques positives, il est possible de réduire la stigmatisation sociale et de favoriser une société plus inclusive. L'engagement envers une meilleure compréhension de cette population est essentiel pour promouvoir des attitudes plus solidaires et respectueuses.

III.1.5. L'inaccessibilité à l'intégration sociale

La stigmatisation des personnes ayant une déficience visuelle persiste en grande partie en raison de l'inaccessibilité des environnements physiques et sociaux ainsi que du manque d'intégration dans la société. L'accessibilité, entendue comme la capacité d'une personne à accéder à des ressources, des informations et à des lieux, est cruciale pour favoriser l'autonomie et le bien-être des individus atteints de déficiences visuelles. Malheureusement, de nombreux environnements demeurent inadaptés, ce qui contribue à des perceptions négatives et à la stigmatisation.

L'absence d'aménagements adéquats dans les espaces publics et privés complique la vie quotidienne des personnes malvoyantes et peut accentuer leur exclusion sociale, renforçant l'idée qu'elles sont "différentes" ou "moins capables". Les infrastructures des personnes à déficience visuelle doivent être construites de façon systématique afin de maintenir leur inclusion et soutenir leur déficience. Ces dernières doivent être différentes de celle des personnes valides. L'un de nos enquêtés en fait le point :

« Certaines infrastructures publiques (hôpitaux, hôtels, écoles, églises, appartements administratifs, marché, ...) ne remplissent pas les critères d'inclusion. Elles sont inaccessibles pour les personnes à déficience visuelle. ».

Par exemple, construire une maison avec des escaliers constitue une sorte d'exclusion voire la discrimination des non-voyants. Cependant, certains obstacles physiques ou sociaux qui limitent l'accessibilité pour ces personnes sont très observées comme l'affirme notre enquêté :

« J'ai constaté plusieurs obstacles. Sur le plan physique, il y a souvent un manque de signalisation tactile dans les espaces publics, comme les gares ou les centres commerciaux. Sur le plan social, les gens peuvent être hésitants à interagir avec des personnes malvoyantes par peur de commettre une maladresse. Cela crée un environnement où l'inclusion devient difficile »

Une étude de Pordelley et al. (2016) révèle que les obstacles physiques, tels que des infrastructures inadaptées (par exemple, le manque de signalisation tactile ou de bandes podotactiles), exacerbent l'exclusion sociale des personnes aveugles ou malvoyantes. Pour eux, *« l'absence d'accessibilité physique renforce les stéréotypes et nourrit l'idée que les personnes avec déficience visuelle sont moins capables »*, précisent Pordelley et al., (2016 : 214).

Cette exclusion non seulement empêche des interactions sociales mais renforce également l'isolement, accentuant la stigmatisation. De plus, les personnes avec déficience visuelle ne sont pas suffisamment intégrées dans les activités sociales et communautaires, comme l'affirme cet enquêté :

« Malheureusement, je ne pense pas. Même si certaines initiatives existent, il y a encore beaucoup de stigmates et de préjugés autour de la déficience visuelle. Souvent, les personnes concernées sont mises à l'écart des événements sociaux, que ce soit en raison d'un manque d'adaptations ou simplement d'une non-invitation. Cela renforce leur isolement ».

De ces propos, nous constatons que l'intégration sociale ne dépend pas uniquement de l'accessibilité physique, mais aussi de la volonté des sociétés à accueillir les différences. Selon une recherche menée par Brown et Smith (2018 : 77), *« les perceptions des personnes avec déficiences visuelles sont intrinsèquement liées à la façon dont elles sont intégrées dans la communauté »*. Les auteurs soulignent que des programmes communautaires, favorisant l'interaction entre les personnes aveugles ou malvoyantes et le grand public, pourraient aider à réduire les stéréotypes et à promouvoir une image positive de ces individus. Selon nos enquêtés, certaines améliorations spécifiques pourraient être apportées à leur environnement pour le rendre plus accessible :

« Je pense qu'il serait essentiel d'installer plus de repères tactiles dans les lieux publics, comme les systèmes de guidage audio. De plus, des formations pour le personnel des magasins ou des lieux publics sur la façon d'interagir avec des personnes malvoyantes seraient très bénéfiques. Cela augmenterait la confiance et la compétence des employés, facilitant ainsi l'intégration ».

Bien que la stigmatisation des personnes à déficience visuelle persiste, des exemples de bonnes pratiques qui favorisent l'inclusion des personnes avec déficiences visuelles sont observés comme le fait le point cet enquêté :

« Certaines organisations communautaires proposent des activités spécialement conçues pour inclure les personnes malvoyantes. Elles utilisent des outils comme des jeux adaptés ou des visites guidées sensorielles, qui stimulent tous les sens. Cela permet non seulement de créer des moments de partage, mais aussi de sensibiliser les autres participants à la réalité des déficiences visuelles ».

Il est également pertinent de mentionner l'influence des attitudes institutionnelles. Par exemple, une étude de Johnson et Campbell (2019 : 142) indique :

« Les politiques publiques et les pratiques institutionnelles qui ne favorisent pas l'inclusion contribuent au maintien d'une culture de stigmatisation ». Les organisations et les gouvernements ont un rôle essentiel à jouer dans la mise en place d'initiatives qui garantissent l'accessibilité et soutiennent l'intégration sociale. Dans cet ordre d'idées, la législation peut jouer un rôle dans l'amélioration de l'accessibilité pour les personnes malvoyantes :

« La législation est cruciale, car elle établit des normes minimales que les lieux publics doivent respecter. Des lois sur l'accessibilité, comme celles qui obligent les bâtiments neufs à inclure des aménagements spécifiques, peuvent significativement améliorer la situation. De plus, des réglementations qui encouragent la sensibilisation et la formation des employés peuvent également faire une grande différence ».

L'accessibilité et l'intégration sociale sont des facteurs déterminants dans la persistance de la stigmatisation des personnes avec déficience visuelle. Les environnements physiques inadaptés et les attitudes institutionnelles défavorables créent des barrières qui renforcent l'isolement et les stéréotypes négatifs. Pour contrer cette stigmatisation, il est essentiel de promouvoir des initiatives d'accessibilité et d'intégration afin de favoriser une société plus inclusive.

III.1.6. Les modèles de réussite et normes sociales

La persistance de la stigmatisation des personnes ayant une déficience visuelle est influencée par plusieurs facteurs, parmi lesquels les modèles de réussite et les normes sociales jouent un rôle crucial. En effet, ces deux dimensions façonnent les perceptions sociales de ce groupe et renforcent souvent des préjugés négatifs, entravant leur pleine inclusion dans la société.

Les modèles de réussite, qui se réfèrent aux figures de personnes ayant surmonté leur handicap et atteint un certain succès, peuvent paradoxalement renforcer la stigmatisation. Ces figures, souvent mises en avant dans les médias ou les discours publics, deviennent des références qui créent des attentes irréalistes pour les autres personnes déficientes visuelles. Comme le souligne Deal (2007 : 98), *« lorsque seules quelques personnes aveugles ou malvoyantes sont considérées comme ayant 'réussi', cela peut exacerber la perception que la majorité des personnes ayant une déficience visuelle n'a pas les compétences ou les aptitudes nécessaires pour réussir ».*

Cette représentation biaisée renforce un cadre où la réussite est l'exception plutôt que la norme, créant ainsi une stigmatisation subtile des personnes qui ne correspondent pas à ces modèles. C'est ce qu'évoque notre enquêté :

« Je crois que pour les personnes ayant une déficience visuelle, le succès est souvent perçu différemment. On s'attend souvent à ce qu'elles surmontent des obstacles supplémentaires, et cela crée une sorte de double standard. On pourrait dire que les attentes de succès sont plus élevées, ou bien que leurs succès sont vus comme plus "exceptionnels", ce qui peut aussi renforcer des stéréotypes », (Térence, 24 ans)

Les travaux de Shakespeare (1999) montrent que cette valorisation excessive des histoires de réussite individuelle peut également invisibiliser les barrières structurelles qui existent dans la société. Ainsi, *« la focalisation sur des récits de réussite personnelle peut détourner l'attention des obstacles systémiques et des préjugés institutionnels qui limitent les opportunités des personnes ayant une déficience visuelle »,* précise Shakespeare (1999 : 28). Cette invisibilisation des difficultés quotidiennes rencontre un écho dans la persistance de la stigmatisation, car la société ne reconnaît pas pleinement les défis que rencontrent ces personnes.

Les normes sociales quant à elles constituent un autre facteur clé dans la perpétuation de la stigmatisation des personnes déficientes visuelles. Les attentes implicites de la société concernant ce qui constitue une vie "normale" ou "productive" renforcent l'exclusion des personnes qui ne se conforment pas à ces standards. Comme l'indique notre enquêté, les normes sociales actuelles ne valorisent pas suffisamment les réussites des personnes malvoyantes :

« Les normes sociales valorisent surtout les réussites qui correspondent à une idée d'autonomie et de performance qui ne tient pas toujours compte des réalités des personnes malvoyantes. On les célèbre parfois comme des "héros" lorsqu'ils réussissent, mais cela montre justement que leurs accomplissements ne sont pas considérés comme normaux ou accessibles à tous. Cette vision les isole davantage et crée des attentes irréalistes. Il y a peu de reconnaissance de leur quotidien, de leurs efforts continus face à des obstacles qui ne sont même pas visibles pour les autres », (Térence, 24 ans).

Comme l'indique Link et Phelan (2001 : 370), « *les normes sociales relatives à l'autonomie et à l'indépendance sont souvent utilisées pour juger négativement ceux qui dépendent de formes de soutien ou d'assistance* ». Ces normes sociales, ancrées dans une vision capableiste, construisent un environnement où toute forme de dépendance est perçue comme une faiblesse, exacerbant ainsi la stigmatisation des personnes ayant une déficience visuelle. L'un de nos enquêtés donne son point de vue concernant comment les succès des individus avec déficience visuelle peuvent contribuer à changer les perceptions sociétales :

« Les succès des individus avec déficience visuelle peuvent montrer qu'ils sont capables d'apporter une réelle contribution à la société. Mais pour que cela change les perceptions sociétales, il faudrait que ces succès soient intégrés dans une narration plus large, celle de personnes normales, dans des rôles divers et accessibles à tous, pas seulement dans des récits d'exploits extraordinaires. Si nous voyons plus de personnes malvoyantes réussir dans des contextes professionnels ordinaires, cela contribuera à réduire les préjugés et à normaliser leur place dans la société ».

En outre, la recherche de Barnes et Mercer (2003 : 145) évoque, « *les normes sociales qui valorisent l'indépendance et la productivité sont largement inaccessibles pour les personnes ayant des handicaps visuels en raison de l'absence d'aménagements adéquats dans de nombreux secteurs de la vie publique* ». Cette exclusion systémique contribue à une marginalisation continue et à un cycle de stigmatisation qui se nourrit de l'idée que ces personnes ne peuvent pas atteindre les standards de la société. Les normes sociales, en définissant des critères restrictifs de succès et d'autonomie, aggravent les préjugés à leur égard et les maintiennent à la périphérie du système social.

Nonobstant, nos enquêtés donnent leurs idées en ce que la société puisse faire pour mieux valoriser les contributions des personnes ayant une déficience visuelle. Ainsi, l'un d'eux en dit plus : « *Je pense que la société pourrait déjà commencer par rendre les espaces de travail et d'éducation plus accessibles, et en même temps valoriser les réussites dans ces contextes. Il ne s'agit pas seulement de célébrer les grands noms, mais aussi de reconnaître les efforts quotidiens des personnes malvoyantes. Il faudrait également revoir les normes sociales pour qu'elles ne soient pas basées uniquement sur la productivité et l'indépendance totale, mais aussi sur la diversité des contributions et la capacité de chacun à apporter quelque chose, peu importe sa condition. Un autre aspect serait de promouvoir une éducation et une*

sensibilisation plus inclusive sur les capacités des personnes avec une déficience visuelle dès le plus jeune âge ».

La stigmatisation des personnes déficientes visuelles persiste en grande partie à cause de la valorisation excessive des modèles de réussite, qui occultent les barrières structurelles, et des normes sociales restrictives, qui rejettent ceux qui dépendent de formes d'assistance. Une meilleure compréhension de ces dynamiques, comme l'ont souligné Deal, Shakespeare, et Barnes et Mercer, est essentielle pour déconstruire les préjugés et promouvoir une véritable inclusion sociale.

III.1.7. L'éducation et systèmes de soutien insuffisants

Dans certains cas, les systèmes éducatifs et de soutien ne sont pas adaptés pour aider les personnes avec déficiences visuelles à s'épanouir, ce qui peut renforcer les perceptions négatives de leur capacité à contribuer à la société. Les personnes aveugles ont besoin des traitements spéciaux dans certains domaines de la vie. Ici, nous soulignons surtout en éducation pour parler leurs matériels didactiques non semblables à ceux des personnes valides :

« Les matériels doivent être adaptés à notre situation d'handicap. Au moment où les valides ont besoins des vidéos, nous avons besoins des audio lors de l'apprentissage. De plus, pour mieux apprendre les mathématiques, nous avons besoin de l'ordinateur. », (Donatien, 33 ans).

Dans leur vie quotidienne voire à l'école, les déficients visuels développent ce qui aide à la mobilité et surtout le toucher. Par exemple lors des jeux de compétition en football ou handball, les personnes avec déficience aveugle ont besoin la balle qui émet des sons ou bruits lors du toucher alors que les normaux utilisent la vue pour tirer la balle. Ce que nous avons observé lors des jeux d'handball. Cependant, nous dénombrons plusieurs raisons de la persistance de la stigmatisation des personnes avec la déficience visuelle mais avec différentes formes de stigmatisation selon le contexte socio-culturel.

La persistance de la stigmatisation des personnes ayant une déficience visuelle est largement attribuable à des facteurs systémiques tels qu'une éducation inadaptée et des systèmes de soutien insuffisants. Ces deux dimensions interagissent pour maintenir des perceptions négatives à l'égard des personnes malvoyantes et limiter leur inclusion sociale et économique.

L'une des principales raisons de la persistance de la stigmatisation est l'accès limité à une éducation inclusive et adaptée aux besoins des personnes malvoyantes. Selon Ajuwon (2008 : 152), *« l'absence de matériel pédagogique spécialisé, de formation des enseignants et d'infrastructures accessibles contribue à l'exclusion des étudiants ayant une déficience visuelle des systèmes éducatifs traditionnels »*.

Les établissements scolaires, dans de nombreux cas, ne disposent pas des ressources nécessaires pour répondre aux besoins de ces élèves, ce qui entraîne un faible taux de scolarisation et de réussite scolaire chez les personnes malvoyantes. L'un des enquêtés donne son avis sur le système éducatif actuel en matière d'inclusion des élèves avec déficiences visuelles :

« Je pense que le système éducatif fait des efforts pour inclure les élèves avec déficiences visuelles, mais il y a encore beaucoup à faire. Les écoles manquent souvent de ressources adaptées comme les manuels en braille ou les technologies d'assistance. De plus, les enseignants ne sont pas toujours formés pour gérer les besoins spécifiques de ces élèves. Cela les place dans une situation d'inégalité par rapport à leurs camarades voyants ».

Cette marginalisation dans le système éducatif alimente la stigmatisation en renforçant l'idée que les personnes malvoyantes sont incapables de suivre des parcours éducatifs standards. Comme le souligne Harris et Enfield (2003 : 214), *« les systèmes éducatifs traditionnels, en échouant à inclure adéquatement les élèves déficients visuels, perpétuent l'idée que ces individus ne peuvent pas atteindre le même niveau d'accomplissement que leurs pairs voyants »*.

Des lacunes dans les soutiens offerts aux personnes malvoyantes dans différents secteurs comme l'éducation, l'emploi ou la santé ne manquent pas comme l'évoque cet enquêté :

« Dans le secteur de l'éducation, les supports pédagogiques adaptés sont souvent absents ou insuffisants, et les enseignants ne reçoivent pas toujours la formation nécessaire. Dans le domaine de l'emploi, les personnes malvoyantes sont confrontées à des difficultés pour accéder à des postes adaptés ou bénéficier de technologies d'assistance. Quant à la santé, les services de réadaptation visuelle ne sont pas toujours accessibles ou abordables pour tous. Ces lacunes créent des obstacles qui limitent l'autonomie des personnes malvoyantes et perpétuent leur exclusion »

Ce traitement différentiel entraîne des conséquences à long terme, limitant les opportunités professionnelles et sociales de ces personnes, et renforçant ainsi les perceptions stéréotypées. Quant aux systèmes de soutien insuffisants, qu'il s'agisse de l'assistance technologique, des services sociaux ou de l'inclusion dans le milieu de travail, sont souvent inadéquats pour répondre aux besoins des personnes déficientes visuelles.

Par exemple, selon Oliver (1996 : 99), « *les personnes ayant une déficience visuelle font face à des systèmes de soutien qui sont largement sous-financés et mal coordonnés, ce qui les empêche d'accéder aux ressources essentielles pour mener une vie autonome* ». L'absence de ces soutiens structurels contribue à maintenir des inégalités, renforçant ainsi la stigmatisation qui entoure les personnes malvoyantes.

Pour cet enquête, pas mal d'éléments sont à améliorer dans les systèmes de soutien pour mieux respecter les besoins des personnes avec déficience visuelle :

« Il faudrait d'abord investir davantage dans les technologies d'assistance, comme les logiciels de lecture d'écran et les outils de braille numérique. De plus, il est crucial de former les professionnels dans tous les secteurs enseignants, employeurs, et personnel médical afin qu'ils soient capables de répondre efficacement aux besoins spécifiques des personnes malvoyantes. Une autre amélioration serait d'assurer un meilleur suivi des lois sur l'inclusion, afin qu'elles soient réellement appliquées dans les établissements scolaires et sur les lieux de travail ».

Les services de soutien, tels que les technologies d'assistance et les aménagements dans les lieux de travail, ne sont souvent pas disponibles ou mal mis en œuvre. Cela maintient les personnes ayant une déficience visuelle dans une position de dépendance qui, à son tour, alimente les perceptions stigmatisantes.

Pour nos enquêtés, les actions concrètes pour favoriser une meilleure inclusion des personnes malvoyantes dans les écoles sont nombreuses. Il s'y exprime en ce propos :

« Il serait utile de créer des programmes de sensibilisation pour les enseignants et les élèves afin de promouvoir une meilleure compréhension des défis auxquels sont confrontés les élèves malvoyants. Les écoles devraient aussi être équipées de matériel spécialisé, comme des imprimantes en braille et des dispositifs de grossissement d'écran. Enfin, il serait pertinent de renforcer la collaboration entre les enseignants, les parents et les professionnels de la santé

pour établir des plans éducatifs individualisés qui répondent aux besoins de chaque élève malvoyant ».

Comme l'ont souligné Barnes et Mercer (2003 : 142), « *sans un soutien approprié, les personnes aveugles ou malvoyantes se trouvent fréquemment exclus des opportunités économiques, ce qui contribue à l'image, qu'elles ne sont pas capables de contribuer de manière productive à la société* ».

Ainsi, le manque de systèmes de soutien adéquats empêche les personnes malvoyantes de participer pleinement à la vie sociale et économique, et alimente la perception erronée qu'elles sont moins capables.

Les familles et les communautés peuvent soutenir les personnes avec déficience visuelle dans leur éducation et leur intégration sociale comme l'indique notre enquêté :

« Les familles jouent un rôle central. Elles peuvent soutenir l'apprentissage en s'assurant que l'enfant a accès à des ressources éducatives adaptées à la maison et en maintenant un lien étroit avec les enseignants pour suivre les progrès scolaires. Les communautés, quant à elles, doivent promouvoir une attitude positive à l'égard de la déficience visuelle. Cela peut inclure des campagnes de sensibilisation et l'engagement d'organisations locales pour créer des environnements inclusifs. Enfin, les familles et les communautés doivent encourager l'autonomie des personnes malvoyantes, les aidant à développer des compétences qui leur permettront de s'intégrer socialement et professionnellement ».

L'éducation inadaptée et les systèmes de soutien insuffisants sont deux piliers qui expliquent la persistance de la stigmatisation des personnes ayant une déficience visuelle. Comme le montrent les recherches d'Ajuwon, Harris et Enfield, ainsi que Barnes et Mercer, ces lacunes empêchent une pleine inclusion et renforcent les préjugés sociaux. Une approche plus inclusive, tant au niveau éducatif qu'en matière de soutien social et technologique, est nécessaire pour combattre ces stéréotypes profondément enracinés.

En somme, au cours de ce chapitre, nous avons passé en revue les raisons de la persistance de la stigmatisation des déficients visuels. Ainsi, le manque de sensibilisation et d'information est parmi les facteurs incitant ce phénomène. En effet, une méconnaissance des réalités vécues par les personnes déficientes visuelles engendre des attitudes négatives, des discriminations et un isolement social. Donc, l'absence des connaissances en rapport avec les personnes ayant la déficience visuelle peuvent entraîner des stéréotypes négatifs.

De même, parmi les causes identifiées, l'invisibilité et le non représentation médiatique jouent un rôle crucial en influençant les perceptions et les attitudes du public. Les efforts doivent se concentrer sur la création d'un espace médiatique inclusif, qui reflète la diversité des expériences humaines. Encore, la persistance de la stigmatisation des personnes avec déficience visuelle est alimentée par des croyances culturelles et des préjugés profondément ancrés.

Pour combattre cette stigmatisation, il est crucial de favoriser une représentation médiatique plus équilibrée et de promouvoir l'éducation et la sensibilisation au sein des communautés.

La peur de l'inconnu a été aussi évoquée comme l'autre cause. L'engagement envers une meilleure compréhension de cette population est essentiel pour promouvoir des attitudes plus solidaires et respectueuses. La stigmatisation des personnes ayant une déficience visuelle persiste en grande partie en raison de l'inaccessibilité des environnements physiques et sociaux ainsi que du manque d'intégration dans la société.

La persistance de la stigmatisation des personnes ayant une déficience visuelle est influencée par plusieurs facteurs, parmi lesquels les modèles de réussite et les normes sociales jouent un rôle crucial. Ces deux dimensions façonnent les perceptions sociales de ce groupe et renforcent souvent des préjugés négatifs, entravant leur pleine inclusion dans la société. La stigmatisation des personnes déficientes visuelles persiste en grande partie à cause de la valorisation excessive des modèles de réussite, qui occultent les barrières structurelles, et des normes sociales restrictives, qui rejettent ceux qui dépendent de formes d'assistance. Dans certains cas, les systèmes éducatifs et de soutien ne sont pas adaptés pour aider les personnes avec déficiences visuelles à s'épanouir, ce qui peut renforcer les perceptions négatives de leur capacité à contribuer à la société. Dans le chapitre suivant, nous allons analyser les formes de stigmatisation subies par les personnes à déficiences visuelles.

III.2. Les formes de stigmatisation subies par les personnes à déficiences visuelles

La stigmatisation des personnes à déficiences visuelles est un phénomène complexe, enraciné dans des représentations sociales et des préjugés historiques. Elle se manifeste de diverses manières, allant des attitudes condescendantes aux discriminations systémiques, en passant par l'ignorance et la méfiance. Dans ce chapitre, nous examinerons les différentes formes de stigmatisation subies par cette population, ainsi que les contextes socioculturels qui les nourrissent.

En articulant des témoignages et des recherches académiques, nous mettrons en lumière les effets dévastateurs de la stigmatisation sur la vie quotidienne des personnes déficientes visuelles.

Les personnes avec la déficience visuelle peuvent faire face à plusieurs formes de stigmatisations, qui peuvent varier selon les contextes culturels et sociaux. Voici quelques-unes des formes les plus courantes :

III.2.1. La stigmatisation sociale

La stigmatisation sociale désigne le processus par lequel des individus ou des groupes sont dévalués ou éliminés de la société en raison de caractéristiques jugées indésirables ou déviantes. Dans le cas des personnes à déficience visuelle, la stigmatisation sociale peut se manifester sous diverses formes, y compris l'isolement, la discrimination et la marginalisation. Selon Goffman (1963 : 4), « *la stigmatisation est intrinsèquement liée à la perception des différences corporelles, entraînant des impacts psychologiques significatifs sur les individus stigmatisés* ».

Dans cette logique, nos enquêtés affirment que la déficience visuelle qu'ils ont, influence la manière dont les autres leur perçoivent socialement. Tels sont les propos de l'un d'eux :

« Je pense que ma déficience visuelle influence largement la perception que les autres ont de moi. Par exemple, lors de rencontres sociales, j'ai souvent remarqué que certaines personnes adoptent un ton condescendant, comme si je ne pouvais pas comprendre des concepts simples. Une fois, lors d'une réunion, un collègue a expliqué un sujet en détail, en supposant que j'étais complètement perdu à cause de ma déficience. Cela m'a vraiment frustré »,
(Donatien, 33 ans).

En analysant ces propos, nous voyons que les personnes déficientes visuelles sont souvent perçues non seulement par leurs limitations, mais également par des stéréotypes qui les associent à l'incapacité, à la vulnérabilité et à un manque d'autonomie. Les personnes malvoyantes peuvent souvent être perçues comme moins capables ou moins compétentes. Cette perception peut conduire à l'exclusion sociale, à des interactions limitées et à des préjugés sur leurs capacités à mener une vie autonome. Cependant, dans notre société, les personnes aveugles peuvent souffrir de la perte de confiance par l'exo groupe du fait de l'opinion de l'insuffisante performance ou compétence dans les activités quotidiennes comme à l'école.

Par contre, ces personnes peuvent mener une vie autonome et développent leur capacité à participer dans la vie sociale comme dans les groupes (associations, coopératives, entreprises, chorales.). C'est ce que rapporte Donatien en ces termes :

« À l'école, mes camarades pensaient que j'allais être le dernier de la classe lors de la proclamation des résultats du palier. Ils me considéraient comme un inférieur jusqu'à ce qu'ils me traitaient comme un œuf à ne pas casser (...), mes camarades avaient surpris de voir être le troisième de la classe à la fin du premier trimestre. Depuis ce jour-là, ils me contactaient pour leur aider dans certains exercices en classe ».

Les recherches de Stroh (2010) soulignent que la stigmatisation sociale peut créer un environnement hostile pour les personnes déficientes visuelles, alimentant des croyances erronées sur leurs capacités et compétences. Ainsi, *« ces perceptions biaisées peuvent conduire à des exclusions non seulement au niveau social mais aussi dans des contextes professionnels, où les employeurs peuvent avoir des réserves quant à l'embauche de personnes avec une déficience visuelle en raison de préjugés »*, Stroh, (2010 : 221). *« Cette stigmatisation peut engendrer des conséquences sur le bien-être mental des individus concernés, en exacerbant des sentiments d'inutilité et d'isolement »*, ajoutent Ablon et al. (2016 : 78).

La stigmatisation sociale les personnes à déficiences visuelles subissent se remarque dans beaucoup de circonstances comme le rapporte celui-ci :

« Cela se produit souvent dans des environnements informels, comme les sorties avec des amis ou des activités de groupe. J'ai remarqué que certaines personnes évitent de m'inclure dans des discussions parce qu'elles pensent que je ne pourrai pas suivre le fil de la conversation. Parfois, elles se tournent même vers les autres pour parler de moi, comme si j'étais invisible, plutôt que de m'inclure dans l'échange », (Violette, 23 ans)

De plus, la recherche de McBain et al. (2017) démontre que la stigmatisation sociale est souvent perçue par les personnes déficientes visuelles comme une barrière à leur intégration dans des activités quotidiennes. Ces auteurs soulignent, *« les attentes sociétales et les attitudes négatives contribuent non seulement à la perception de soi des personnes déficientes visuelles, mais influencent également la façon dont elles sont traitées par les autres »*, affirment McBain et al. (2017 : 23).

Par exemple, une étude menée par Kershaw (2018 : 57) a révélé, « *les préjugés persistent même dans les interactions de routine, où une dynamique de pouvoir inégale est souvent à l'œuvre, renforçant ainsi la stigmatisation* ».

Ces perceptions sociales dirigées vers cette population affectent sans doute leurs interactions avec les personnes non malvoyantes comme le fait le point celui-ci :

« Cela rend mes interactions souvent tendues. Je me sens vulnérable, et j'ai parfois l'impression que je dois constamment prouver ma compétence et ma valeur. J'évite parfois des situations sociales parce que j'angoisse à l'idée des jugements ou des préjugés que je pourrais rencontrer. Cela peut créer un mur entre moi et les autres », (Emelyne, 24 ans).

Ainsi, la stigmatisation sociale des personnes à déficience visuelle ne se limite pas à des interactions individuelles, mais s'inscrit dans un cadre plus large de représentations sociales qui perdurent dans le temps et les concernés ne restent pas muets. Ils agissent d'une manière ou d'une pour surmonter ce défi comme le rapporte cet autre enquêté :

« J'essaie d'être proactif. Parfois, j'explique ma situation avant que les stéréotypes ne prennent le dessus. Je partage mes expériences et mes capacités pour rappeler aux autres que ma déficience ne me définit pas. De plus, j'ai trouvé que l'humour peut désamorcer certaines situations gênantes. Cela aide à créer un environnement plus détendu et inclusif », (Richard, 36 ans).

Pour eux, la société a un rôle non négligeable à jouer pour lutter contre cette situation comme l'affirme cet enquêté :

« Il y a un besoin urgent d'éducation et de sensibilisation. Les campagnes de sensibilisation sur les déficiences visuelles pourraient vraiment faire une différence. Par exemple, des projets incluant les personnes à déficiences visuelles dans les écoles pourraient aider les jeunes à développer une compréhension dès le début. De plus, inclure les personnes malvoyantes dans les conversations et les décisions concernant les politiques d'accessibilité contribuerait également à réduire ce fossé de compréhension », (Daniel, 49 ans).

Pour lutter efficacement contre ces formes de stigmatisation, il est essentiel de promouvoir des initiatives éducatives qui sensibilisent le grand public aux réalités de la déficience visuelle, tout en favorisant des représentations plus inclusives et réalistes dans les médias et la culture populaire (Hunt et al., 2021).

III.2.2. La discrimination dans l'emploi

La discrimination dans l'emploi demeure l'une des manifestations les plus marquantes de la stigmatisation sociale à laquelle font face les personnes à déficience visuelle. Les employeurs peuvent hésiter à recruter des personnes avec déficience visuelle en raison de croyances erronées sur leur productivité ou leur capacité à accomplir certaines tâches. Cela peut entraîner des inégalités dans l'accès à l'emploi et à la promotion. L'un de nos enquêtés nous raconte les difficultés rencontrées lors de sa quête d'emploi en ces termes : « *Etre embauché m'a été difficile. Pour les uns, je vais toucher un salaire gratuit et pour les autres, la société allait rencontrer plusieurs difficultés.* »

Il ajouta : « *Comme je prenais conscience de ma déficience, j'avais travaillé de concert avec courage et à l'attention de mon patron pour désillusionner ceux qui pensaient à mon incapacité* ».

Malgré des avancées législatives et des initiatives visant à promouvoir l'égalité des droits, de nombreux individus malvoyants continuent d'être victimes de préjugés et de stéréotypes qui limitent leur accès au marché du travail. Cet enquêté en fait le point :

« *J'ai effectivement rencontré plusieurs difficultés. Par exemple, lors de mes recherches d'emploi, j'ai souvent remarqué que les annonces n'étaient pas accessibles. Certaines ne décrivaient pas clairement les responsabilités, ce qui m'a rendu la tâche plus compliquée. De plus, lorsque je me rendais à des entretiens, j'avais l'impression que certains employeurs étaient plus préoccupés par ma déficience que par mes compétences* ».

Selon l'étude de McBain et al. (2017), les stéréotypes associés à la déficience visuelle jouent un rôle crucial dans le processus de recrutement. Les employeurs peuvent percevoir les candidats ayant une déficience visuelle comme moins compétents ou moins capables de s'adapter aux exigences d'un poste, entraînant ainsi des discriminations à l'embauche. Ainsi, les recherches révèlent, « *plus de 70 % des employeurs interrogés admettent avoir des doutes quant aux performances professionnelles des personnes malvoyantes* », affirment (McBain et al. (2017 : 403). Ce constat souligne l'importance d'aborder les préjugés de manière proactive pour créer un environnement de travail inclusif. Différentes attitudes des employeurs sont décrites par l'un de nos enquêtés :

« *Les attitudes variaient beaucoup. Certains étaient compréhensifs et ouverts, mais d'autres avaient des comportements défensifs ou condescendants. J'ai souvent ressenti une hésitation*

de leur part, comme s'ils doutaient de ma capacité à faire le travail. Une fois, un recruteur a même dit qu'il avait peur de devoir adapter le poste pour moi, comme s'il s'agissait d'un poids plutôt que d'une opportunité de diversification », (Espérance, 39 ans).

De plus, comme le souligne Stroh (2010 : 219), *« la discrimination ne se limite pas au processus d'embauche, mais s'étend également aux relations interpersonnelles sur le lieu de travail. Les personnes déficientes visuelles rapportent souvent des expériences de marginalisation et d'isolement social, entraînant une diminution de l'estime de soi et un sentiment d'inutilité ».*

Les perceptions erronées de la part des personnes à déficience visuelle influencent le recrutement de personnes malvoyantes, le stipule cet enquêté :

« Ces perceptions erronées sont très nuisibles. Elles découragent les employeurs de considérer les candidats malvoyants, car ils font souvent des suppositions hâtives sur leurs capacités. En ne voyant que la déficience, ils oublient de voir les compétences et l'expérience que nous apportons. Cela crée un cycle de discrimination qui nous limite encore plus sur le marché de l'emploi ».

Ces expériences peuvent avoir des effets néfastes sur la santé mentale des travailleurs, exacerbant ainsi le cycle de stigmatisation qui les entoure.

La recherche d'Ablon et al. (2016) met également en évidence l'impact des environnements de travail sur le bien-être des employés ayant une déficience visuelle. Les auteurs suggèrent, *« des programmes de formation pour sensibiliser les autres employés et des ajustements ouverts au niveau des équipements peuvent réduire les comportements stigmatisants et promouvoir une atmosphère d'acceptation », d'après Ablon et al. (2016 : 129).* De tels efforts sont essentiels pour déconstruire les idées reçues et favoriser des opportunités d'emploi équitables.

Bien cette situation semble préoccuper nos enquêtés, certains nous partagent leurs expériences de réussite dans le milieu professionnel. C'est le cas de celui-ci qui s'exprime de la manière suivante :

« J'ai eu la chance de travailler pour une entreprise qui valorisait réellement la diversité. Au début, j'ai rencontré des défis, mais j'ai pris l'initiative de démontrer mes compétences en effectuant des présentations et en prenant en charge des projets. Avec le temps, mes collègues

ont constaté que ma déficience visuelle ne m'empêchait pas d'être un atout pour l'équipe. Avoir des alliés au sein de l'entreprise a également été essentiel. Ils ont aidé à sensibiliser les autres à la diversité des capacités ».

Enfin, il est crucial que les décideurs politiques et les leaders d'entreprise adoptent une approche proactive pour lutter contre la discrimination.

Pour encourager l'inclusion des personnes avec déficience visuelle dans leur équipe, notre enquête donne son point de vue : *« Je leur conseillerais de commencer par la formation et la sensibilisation à la déficience visuelle pour tous les employés. Cela pourrait inclure des ateliers sur les préjugés et la manière de travailler avec des personnes malvoyantes.*

De plus, les employeurs devraient être proactifs dans l'adaptation des postes et s'assurer que les environnements de travail sont accessibles. Encourager une culture d'inclusion et de reconnaissance des talents, indépendamment des capacités, peut réellement changer la dynamique d'une équipe ».

Selon Hunt et al. (2021 : 89), *« La mise en œuvre de politiques inclusives au sein des organisations est nécessaire pour garantir que les personnes déficientes visuelles aient les mêmes chances de réussir que leurs homologues voyants. La sensibilisation aux capacités des travailleurs malvoyants, accompagnée d'une formation adéquate pour les gestionnaires, pourrait se traduire par une amélioration significative de la perception sociale et des opportunités professionnelles disponibles ».*

La discrimination à l'égard des personnes à déficience visuelle dans le domaine de l'emploi est un défi sociétal persistant qui nécessite une attention urgente. En combattant les stéréotypes et en promouvant des environnements de travail inclusifs, il est possible de réduire la stigmatisation et d'ouvrir des portes à une population talentueuse souvent négligée.

III.2.3. Le Stereotyping et stéréotypes

Le phénomène du stereotyping, ou de la formation de stéréotypes, constitue l'une des formes les plus répandues de stigmatisation à laquelle les personnes ayant une déficience visuelle sont exposées. Nos enquêtés parlent des stéréotypes qu'ils rencontrent souvent :

« Il y a plusieurs stéréotypes courants. Par exemple, beaucoup pensent que les personnes aveugles sont complètement incapables de se débrouiller seules. Il y a aussi l'idée que nous sommes tous des mendiants ou que nous avons besoin d'aide tout le temps. Ces idées simplistes ne tiennent pas compte de la diversité de nos expériences et compétences ».

Ces stéréotypes, souvent basés sur des généralisations simplistes et fausses, conduisent à la marginalisation des individus concernés et à des discriminations systématiques dans divers aspects de la vie, y compris l'emploi, les relations sociales et l'accès aux services et affectent leur quotidien comme l'affirme celui-ci :

« Ils peuvent vraiment miner ma confiance. Parfois, je sens que les gens hésitent à interagir avec moi, comme s'ils avaient peur de faire une erreur ou de me blesser. Cela peut être décourageant, surtout dans des contextes sociaux ou professionnels, où je veux juste être reconnu pour mes compétences et ma personnalité, pas pour ma déficience ».

Les travaux de McBain et al. (2017 :405) révèlent, *« les stéréotypes autour des personnes malvoyantes incluent des croyances selon lesquelles ces individus seraient moins capables de mener à bien des tâches professionnelles, compromettant ainsi leurs chances de recevoir des offres d'emploi »*. Ce potentiel de discrimination est aggravé par le manque d'interaction entre les employeurs et les personnes concernées, ce qui leur permet de maintenir des idées préconçues sur leurs capacités et leur valeur en tant que travailleurs. Ainsi, les stéréotypes sont perçus différemment selon le milieu (que ce soit en éducation, au travail ou dans les loisirs) comme l'affirme cet enquêté :

« À l'école, les stéréotypes étaient souvent présents, mais mon expérience avait tendance à être plus positive grâce à certains enseignants qui étaient motivés à favoriser l'inclusion. Au travail, cela dépend beaucoup de l'entreprise. Dans certaines, je me suis senti soutenu, tandis que dans d'autres, j'ai clairement senti un manque de compréhension. Dans les loisirs, il y a aussi des stéréotypes : par exemple, beaucoup de gens pensent qu'il est impossible pour une personne malvoyante de participer à des activités sportives, ce qui est tout simplement faux! ».

Le stéréotype selon lequel les personnes malvoyantes sont nécessairement dépendantes des autres est particulièrement ancré dans les mentalités. Selon Stroh (2010 :222), *« cette perception peut nuire aux relations interpersonnelles sur le lieu de travail, créant un climat d'isolement pour ces employés »*. Les stéréotypes dévalorisants conduisent non seulement les employeurs à hésiter à recruter des personnes à déficience visuelle, mais ils nourrissent également une atmosphère de méfiance et de condescendance entre les collègues. Cela *« influence également l'estime de soi des employés malvoyants, qui peuvent internaliser ces stéréotypes négatifs, entraînant une diminution de leur motivation et de leur bien-être psychologique »*, ajoute Stroh, (2010 :225).

L'impact des stéréotypes dans le processus de recrutement a été mis en lumière par Hunt et al. (2021 : 256) qui montrent, « *les perceptions erronées concernant les capacités des personnes ayant une déficience visuelle conduisent souvent à des décisions d'embauche biaisées* ».

Les auteurs soulignent que les entreprises qui ne prennent pas le temps d'évaluer les compétences de ces candidats font face à une perte de talents considérable, inhibant ainsi leur capacité à performer sur le marché compétitif.

Pour faire face à ces problèmes, il est crucial de déconstruire ces stéréotypes à travers des initiatives de sensibilisation et d'éducation. Cet enquêté le souligne comme suit :

« Je pense que la sensibilisation est clé. Organiser des ateliers ou des sessions d'information pour expliquer les réalités de vivre avec une déficience visuelle peut vraiment changer les choses. Il est aussi important que les personnes malvoyantes partagent leurs expériences. Plus on parle de nos réussites et de nos ambitions, plus les gens réaliseront que nous sommes comme tout le monde », (Richard, 36 ans).

Ablon et al. (2016 : 132) suggèrent, « *des programmes de formation pour les employeurs et les employés peuvent non seulement réduire les comportements stigmatisants, mais également promouvoir un environnement de travail plus inclusif et respectueux* ». Créer des opportunités de dialogue et d'interaction entre les employés malvoyants et leurs collègues pourrait contribuer à dissiper les mythes entourant leurs capacités et leur indépendance.

Le stereotyping est une forme insidieuse de stigmatisation qui entrave les possibilités d'intégration des personnes à déficience visuelle dans le monde du travail et la société en général. Pour lutter contre cette stigmatisation, il est impératif d'adopter des stratégies éducatives visant à modifier les perceptions erronées et à promouvoir la diversité au sein des environnements professionnels.

III.2.4. Le paternalisme

Le paternalisme est une forme de stigmatisation qui affecte de manière significative les personnes à déficience visuelle, en les considérant comme des individus incapables de prendre des décisions éclairées concernant leur propre vie.

Nos enquêtés affirment avoir déjà ressenti que les autres les traitaient de manière condescendante en raison de leur déficience visuelle. L'un d'eux nous explique comment cela s'est manifesté dans ses interactions quotidiennes : *« J'ai souvent l'impression que certaines personnes adoptent une attitude condescendante. Par exemple, lorsque je suis dans un café et que je commande quelque chose, il m'est arrivé que le serveur parle lentement et de manière exagérément douce, comme si je ne pouvais pas comprendre ce qu'il dit. Cela me fait sentir infantile, comme si j'étais incapable de gérer mes propres choix. »*.

Cette situation repose souvent sur des stéréotypes négatifs et des idées préconçues concernant les capacités des personnes malvoyantes ou aveugles. Les recherches suggèrent que le paternalisme peut avoir des effets délétères sur l'estime de soi et l'autonomie des personnes concernées.

Selon McCoy et Theeke (2018 : 145), *« le paternalisme dans le contexte de la déficience visuelle se manifeste sous différentes formes, notamment dans les interactions quotidiennes et les décisions prises par des membres de la famille ou des professionnels de la santé »*.

La manière dont les autres les perçoivent influence largement leur indépendance au quotidien comme l'indique celui-ci :

« Ça a un impact considérable. Quand les gens ont une image stéréotypée de moi, cela les pousse souvent à vouloir prendre des décisions à ma place, ce qui peut vraiment nuire à mon indépendance. Par exemple, certains amis veulent toujours m'accompagner dans des endroits, même lorsque je me sens parfaitement capable d'y aller seul. Cela renforce l'idée que je ne peux pas être autonome : ». (Mélance, 24 ans).

Ces personnes, en adoptant une attitude paternaliste, peuvent créer un environnement où les personnes malvoyantes se sentent infantilisées et dépendantes, ce qui peut nuire à leur autonomie et à leur développement personnel. Par exemple, des décisions concernant leur emploi, leur éducation ou leurs loisirs sont souvent prises sans les consulter, sous prétexte qu'ils ne peuvent pas comprendre ce qui est le mieux pour eux. Quelques actions ou comportements des personnes autour d'eux qui renforcent ce sentiment de paternalisme sont identifiés par nos enquêtés :

« Les comportements protecteurs sont les plus fréquents. Parfois, des amis ou des membres de ma famille insistent pour m'aider à porter des choses ou à traverser la rue, même lorsque je n'en ai pas besoin. Ils ont l'intention d'être bienveillants, mais cela peut être très frustrant.

Cela me donne la sensation qu'ils pensent que je ne suis pas capable de me débrouiller seul ».

Ce paternalisme peut également se traduire par des comportements protecteurs inappropriés. Selon Pledger et Gabl (2019 : 201), *« de tels comportements peuvent générer un sentiment d'exclusion sociale, renforçant l'idée selon laquelle les personnes à déficience visuelle ne peuvent pas participer activement à diverses activités de la vie quotidienne »*. Par exemple, un individu malvoyant peut être systématiquement écarté des décisions concernant des événements sociaux, entraînant ainsi un sentiment d'isolement et d'aliénation. Mais, face à ces comportements paternalistes, certaines stratégies sont utilisées pour affirmer leur autonomie :

« J'essaie d'être direct et honnête. Je leur explique calmement que j'apprécie leur offre d'aide, mais que je préfère faire les choses moi-même. Cela peut être délicat, car je ne veux pas blesser qui que ce soit, mais il est essentiel pour moi de montrer que je peux prendre soin de moi. Parfois, j'essaie aussi de démontrer mes compétences, par exemple en montrant que je peux naviguer dans un nouvel endroit sans assistance ».

L'impact du paternalisme sur l'estime de soi des personnes malvoyantes est également préoccupant. Les travaux de Stroh (2010 :223) montrent, *« les individus qui subissent un traitement paternaliste peuvent intérioriser des perceptions négatives, ce qui les empêche de développer une image positive d'eux-mêmes »*. Cela peut également diminuer leur motivation à rechercher des opportunités dans des domaines tels que l'emploi ou l'éducation, renforçant ainsi un cycle de dépendance et de sous-estimation de leurs capacités. Considérant l'ampleur de cette situation, il est important de changer cette perception paternaliste dans la société :

« Changer cette perception est crucial pour promouvoir l'inclusion et le respect des droits des personnes malvoyantes. Lorsque la société voit les personnes avec des déficiences visuelles comme des individus capables, cela peut aider à établir des relations plus égalitaires. En plus, cela peut encourager davantage d'opportunités dans le travail, l'éducation et les loisirs, permettant à chacun d'exprimer son potentiel pleinement. En fin de compte, il est essentiel de reconnaître que, comme tout le monde, nous avons des compétences et des aspirations qui méritent d'être valables ».

Le paternalisme constitue une forme de stigmatisation particulièrement insidieuse pour les personnes à déficience visuelle. En infantilisant ces individus, il nuit à leur autonomie, à leur

estime de soi et à leur inclusion sociale. Il est essentiel de promouvoir une approche plus respectueuse qui valorise les choix et l'indépendance des personnes malvoyantes. Cela peut être accompli par des initiatives de sensibilisation et des formations pour les professionnels et le grand public, qui favorisent une meilleure compréhension des capacités des personnes à déficience visuelle et de leurs besoins.

III.2.5. L'accessibilité inappropriée

L'accessibilité est un concept fondamental pour garantir l'inclusion des personnes à déficience visuelle dans la société. Cependant, l'accessibilité inappropriée se traduit souvent par une forme de stigmatisation, exacerbant les défis auxquels ces individus sont confrontés au quotidien. Les environnements non adaptés (comme des lieux publics mal aménagés) peuvent renforcer l'idée que les personnes avec déficience visuelle ne sont pas les bienvenues ou ne devraient pas participer pleinement à la vie sociale.

Cependant, les infrastructures dans les centres d'accueil doivent être différentes à celles des personnes bien portant. Elles doivent remplir les critères d'inclusion pour faciliter l'accessibilité. De plus, pas seulement les institutions d'accueil à jouer ce rôle, les appartements publics et administratifs doivent aussi prendre le relais à pouvoir favoriser l'inclusion des personnes ayant la déficience en question.

Pour Emmanuel, étudiant à l'Université Espoir d'Afrique, « *Certaines infrastructures publiques que privées ne remplissent pas le critère d'inclusion. Il est difficile d'y accéder aisément.* », (Emmanuel, 39 ans).

Certains hôpitaux, les écoles, les églises, sont aménagés de façon à ne pas faciliter ceux qui présentent un certain handicap et surtout le handicap de la déficience visuelle. En effet, les environnements mal aménagés et les technologies inadaptées renforcent les stéréotypes négatifs associés aux personnes malvoyantes, alimentant ainsi des perceptions paternalistes et des attitudes discriminatoires. De ce qui précède, nos enquêtés affirment avoir rencontré des obstacles d'accessibilité dans des lieux publics. C'est le cas de celui-ci :

« *J'ai rencontré plusieurs obstacles d'accessibilité dans des lieux publics. Par exemple, dans certains marchés ou magasins, il n'y a pas de signalisation en braille sur les étagères. De même, j'ai souvent été confronté à des trottoirs mal entretenus, avec des trous ou des surfaces irrégulières, ce qui complique énormément ma mobilité.* » (Emmanuel, 39 ans)

Selon Holbrook et McCarthy (2018 : 115), *« l'accessibilité inappropriée peut se manifester par le manque d'infrastructures adaptées, comme des feux de signalisation sonores ou des panneaux en braille. Ces lacunes obligent les personnes malvoyantes à dépendre des autres pour naviguer dans leur environnement, ce qui renforce leur stigmatisation en tant qu'individus incapables »*. Par ailleurs, Léger et Carpentier (2020 :78) notent, *« cette dépendance peut susciter des réactions négatives chez les pairs qui considèrent la déficience visuelle comme une limitation plutôt qu'une simple différence »*.

D'après nos enquêtés, ces problèmes affectent leur capacité à participer à des activités sociales, éducatives ou professionnelles :

« Ils ont un impact considérable. Par exemple, lorsque je veux me rendre à un événement social, je me sens souvent hésitant à y aller seul à cause des problèmes d'accessibilité. Cela peut me rendre dépendant de mes amis ou de ma famille pour m'accompagner, ce qui limite ma participation. Dans le cadre professionnel, certaines réunions se tiennent dans des lieux qui ne sont pas adaptés, ce qui m'oblige à demander des arrangements supplémentaires ou même à renoncer à certaines opportunités ».

Un autre aspect important de l'accessibilité inappropriée est l'utilisation de technologies mal conçues. Les outils destinés à faciliter l'accès à l'information, tels que les applications mobiles ou les sites web, peuvent souvent être peu conviviaux pour les utilisateurs malvoyants. Pledger et Gabl (2019 : 204) soulignent, *« les technologies inaccessibles renforcent le sentiment d'isolement des personnes à déficience visuelle, entraînant des conséquences sur leur estime de soi et leur intégration sociale »*. En conséquence, cette inaccessibilité technique non seulement limite l'indépendance des individus, mais contribue également à renforcer les stéréotypes selon lesquels les personnes malvoyantes sont moins compétentes ou moins capables dans des contextes sociaux et professionnels.

Il est également essentiel de mentionner le rôle des décideurs dans la promotion d'une accessibilité adéquate comme le montre celui-ci :

« J'aimerais voir plus d'infrastructures adaptées, comme des feux de circulation sonores et des passages piétons bien marqués. De plus, des formations pour le personnel dans les commerces et les établissements publics pourraient être bénéfiques. Cela les rendrait plus »

sensibles aux besoins des personnes malvoyantes. Enfin, une meilleure signalisation en braille dans les lieux publics pourrait vraiment aider à faciliter l'indépendance ».

Selon la recherche de McCoy et Theeke (2018 : 150), « *une approche inclusive dans la conception des politiques publiques peut atténuer les effets de l'accessibilité inappropriée* ». Les initiatives visant à former les architectes et les concepteurs de technologies à prendre en compte les besoins des utilisateurs malvoyants sont cruciales. De plus, une sensibilisation accrue pourrait transformer les attitudes sociales et réduire la stigmatisation associée à la déficience visuelle.

En tant qu'utilisateur, des conseils sont donnés aux municipalités ou aux entreprises par cette population pour assurer une meilleure accessibilité :

« Je conseillerais d'impliquer les personnes malvoyantes dans le processus de conception des espaces publics. Avoir des consultations avec des utilisateurs directs pourrait offrir des perspectives précieuses sur ce qui fonctionne ou non. De plus, il serait judicieux de procéder à des évaluations régulières de l'accessibilité dans les lieux publics pour identifier et corriger les problèmes rapidement ».

La sensibilisation à l'accessibilité pourrait réduire la stigmatisation envers les personnes malvoyantes, souligne notre enquête :

« La sensibilisation peut contribuer à démystifier les préjugés et à montrer aux gens que la déficience visuelle ne définit pas une personne. Lorsque les autres comprennent mieux les défis liés à l'accessibilité, cela peut favoriser l'empathie et le respect. En éduquant la communauté sur ces questions, nous pouvons faire évoluer les perceptions et encourager une société plus inclusive ».

L'accessibilité inappropriée constitue une forme de stigmatisation aux implications profondes pour les personnes à déficience visuelle. En améliorant l'aménagement des espaces et en rendant les technologies accessibles, la société peut non seulement favoriser l'autonomie de ces individus, mais aussi soutenir leur intégration sociale.

Cette transformation des perceptions et des environnements est essentielle pour bâtir une société inclusive et respectueuse des différences.

III.2.6. L'isolement social

L'isolement social est une réalité préoccupante pour de nombreuses personnes vivant avec une déficience visuelle. Ce phénomène ne se limite pas seulement à la perte de contacts sociaux, mais il est souvent exacerbé par des stéréotypes et des attitudes discriminatoires qui entourent la déficience. De ce qui précède, nos enquêtés affirment avoir ressenti un sentiment d'isolement social en raison de leur déficience visuelle, l'un d'eux nous partager une expérience spécifique : *« J'ai ressenti un sentiment d'isolement à plusieurs reprises. Une expérience qui me vient à l'esprit remonte à un événement familial. Tout le monde se réunissait pour une naissance, et en raison de ma déficience visuelle, j'avais du mal à suivre les conversations ou à participer aux cérémonies. Alors que les autres s'amusaient, je me suis senti laissé de côté, ce qui était très douloureux »*, (Francine, 25 ans).

Les recherches montrent que les individus malvoyants subissent une double peine, à la fois en raison de leur condition visuelle et des réponses inappropriées de la société. Selon Hill et McKenzie (2019 : 202), *« l'isolement social est amplifié par des préjugés qui renforcent l'idée erronée que les personnes malvoyantes sont incapables de mener une vie sociale active et enrichissante. Ces perceptions conduisent souvent à des interactions limitées avec leur environnement »*. Selon les enquêtés, les causes principales de cet isolement sont multiples *« D'abord, il y a les stéréotypes. Certaines personnes pensent à tort que je ne peux pas participer à des activités sociales ou que je suis moins capable, ce qui les empêche de m'inclure. Ensuite, il y a aussi les environnements inaccessibles, comme les lieux où les lumières sont trop faibles ou où l'aménagement ne facilite pas la navigation. Cela rend les interactions sociales beaucoup plus compliquées »*, (Francine, 25 ans).

Les attitudes négatives de la société envers la déficience visuelle peuvent réduire l'engagement des personnes malvoyantes dans leurs communautés, contribuant ainsi à leur isolement. Pledger et Gabl (2019) notent que les environnements physiques inaccessibles, tels que les escaliers sans mains courantes ou les espaces publics mal aménagés, compliquent encore davantage la participation sociale des personnes malvoyantes. Ainsi, *« ces obstacles physiques et l'absence de soutien social peuvent créer un sentiment d'isolement qui affecte non seulement le bien-être psychologique des individus, mais aussi leur intégration dans des contextes sociaux et professionnels. L'incapacité de naviguer dans des environnements non accessibles peut entraîner une exclusion sociale significative »*, affirment Pledger et Gabl (2019 : 155).

L'isolement social peut également avoir des conséquences sur la santé mentale des personnes à déficience visuelle. Selon une étude menée par Léger et Carpentier (2020 : 78), *« les individus malvoyants ont tendance à présenter des niveaux accrus d'anxiété et de dépression en raison de leur exclusion sociale, renforçant ainsi un cercle vicieux. Les effets cumulés de l'isolement social et de la stigmatisation conduisent souvent à des problèmes de santé mentale, aggravant encore l'expérience de la déficience »*.

Il est essentiel de souligner que l'isolement peut être atténué par des initiatives communautaires comme la famille favorisant l'inclusion et la sensibilisation comme l'affirme cet enquêté : *« Ma famille a toujours été très supportive. Ils ont fait de leur mieux pour m'inclure dans les activités, même si cela nécessitait des ajustements. Par exemple, lors d'un voyage en groupe, ma sœur a pris le temps de me décrire les lieux que nous visitions, et cela m'a vraiment aidé à me sentir moins isolé. Mes amis aussi ont fait un effort pour me communiquer les détails des activités, et cela m'a permis d'être plus présent socialement »*, (Térance, 24 ans). McCoy et Theeke (2018 : 150) suggèrent, *« la mise en place de programmes d'intégration sociale, tels que des activités de loisirs adaptées et des rencontres entre pairs, peut jouer un rôle crucial dans la réduction de l'isolement social »*.

Quelques initiatives pourraient aider à briser l'isolement des personnes malvoyantes dans la communauté. C'est ce qu'affirme celui-ci : *« Je pense qu'il serait bénéfique d'organiser des rencontres communautaires régulières spécialement conçues pour les personnes malvoyantes. Des activités qui favorisent l'interaction, comme des groupes de discussion ou des ateliers artistiques, pourraient aider. De plus, sensibiliser le public à la déficience visuelle pourrait également faire une grande différence. Les campagnes de sensibilisation peuvent aider les gens à comprendre nos besoins et à briser les stéréotypes »*, (Térance, 24 ans).

Ces programmes non seulement renforcent les réseaux de soutien, mais ils permettent également de modifier les perceptions sociétales sur la déficience visuelle, favorisant ainsi une attitude plus positive et inclusive.

Les technologies modernes peuvent aider à renforcer les connexions sociales pour les personnes avec déficience visuelle si l'on croit les propos cet enquêté :

« La technologie a un énorme potentiel. Par exemple, les applications de réseautage social adaptées peuvent permettre aux personnes malvoyantes de se connecter plus facilement. De

plus, les aides à la navigation par GPS et les applications de reconnaissance d'objets peuvent aider à se déplacer dans des espaces publics, ce qui rend les sorties plus accessibles. Enfin, les plateformes de communication en ligne sont également un excellent moyen de rester en contact avec des amis et de participer à des discussions, même à distance ».

L'isolement social des personnes à déficience visuelle est profondément enraciné dans des stéréotypes et des obstacles physiques. Pour contrer cette forme de stigmatisation, une approche holistique impliquant la société, les décideurs et les communautés est indispensable.

La sensibilisation à la déficience visuelle et l'amélioration de l'accessibilité des espaces publics peuvent contribuer tangiblement à réduire l'isolement et favoriser l'inclusion des individus malvoyants.

III.2.7. L'absence de représentation

L'absence de représentation des personnes à déficience visuelle dans les médias et dans divers espaces sociaux constitue une forme significative de stigmatisation qui affecte leur intégration et leur bien-être. Cette sous-représentation engendre non seulement des stéréotypes et des malentendus, mais elle peut également limiter les opportunités sociales et professionnelles des personnes concernées. Un manque de représentation des personnes malvoyantes dans les médias et la culture populaire affecte personnellement certains de nos enquêtés comme l'affirme celui-ci : « *J'ai effectivement remarqué un manque de représentation des personnes malvoyantes dans les médias. Cela m'affecte profondément, car cela crée une invisibilité autour de notre expérience* », (Divine, 31 ans).

Selon McCulloch et Edgar (2018 : 245), « *la représentation médiatique joue un rôle essentiel dans la formation des perceptions sociétales. Lorsque les personnes ayant des déficiences visuelles sont représentées négativement ou de manière stéréotypée, cela alimente la stigmatisation et le sentiment d'exclusion* ».

Les médias ont tendance à présenter les individus malvoyants comme des personnages tragiques ou des objets de pitié, renforçant ainsi des stéréotypes néfastes qui perpétuent leur exclusion sociale. Cette représentation biaisée ne reflète pas la diversité des expériences et des capacités des personnes malvoyantes, contribuant à leur invisibilisation. Selon nos enquêtés, cette absence de représentation influence les perceptions que le grand public a des personnes malvoyantes :

« *L'absence de représentation contribue à la formation de stéréotypes erronés. Les personnes malvoyantes sont souvent perçues comme faibles ou dépendantes. Sans modèles positifs ou sans histoires qui reflètent notre diversité, les gens ne peuvent pas voir les nombreuses facettes de nos vies. Cela peut entraîner des comportements condescendants ou même de la méfiance, ce qui rend encore plus difficile notre intégration dans la société* », (Richard, 36 ans).

De plus, une étude menée par Cormack et al. (2020) révèle que l'absence de rôles modèles positifs dans diverses industries, y compris le monde artistique et professionnel, renforce l'isolement des personnes à déficience visuelle. Ils argumentent, « *le manque de figures de proue dans des positions de leadership ou de visibilité sociale limite les aspirations des individus malvoyants et régresse leur intégration dans des contextes sociaux variés* », Cormack et al. (2020 : 112). En conséquence, la non-représentation engendre un sentiment de désespoir et de dévalorisation parmi les personnes concernées, ce qui peut conduire à des problèmes de santé mentale, tels que l'anxiété et la dépression. Quelques initiatives ou projets médiatiques pourraient améliorer la représentation des personnes malvoyantes, comme le montre cet enquête :

« *Je pense qu'il est crucial de collaborer avec des créateurs de contenus ayant une expérience directe de la déficience visuelle. Des programmes ou des films qui mettent en avant des histoires authentiques racontées par des personnes malvoyantes pourraient faire une grande différence. De plus, des sensibilisations et des ateliers dans les écoles pour expliquer les réalités des personnes malvoyantes aideraient à bâtir une compréhension plus empathique* », (Daniel, 49 ans).

Par ailleurs, l'absence d'inclusivité dans les pratiques culturelles et éducatives renforce également la stigmatisation. Selon Billings et Hodge (2019 : 87), « *l'exclusion des personnes malvoyantes dans les activités culturelles et artistiques contribue à une perception erronée de leurs capacités, alimentant ainsi une société qui marginalise davantage ces individus* ».

Cela souligne l'importance d'une représentation positive et diversifiée dans tous les aspects de la vie publique. Pour remédier à cette situation, des initiatives visant à accroître la visibilité et la représentation des personnes malvoyantes dans les médias, l'éducation et les espaces de travail sont cruciales. Une meilleure représentation pourrait contribuer à réduire la

stigmatisation et favoriser l'inclusion des personnes malvoyantes comme le fait le point cet enquêté :

« Une meilleure représentation permettrait aux gens de voir les personnes malvoyantes comme des individus à part entière, avec des rêves et des compétences. Cela pourrait changer les perceptions négatives et créer un environnement plus inclusif. Lorsque les gens voient nos récits et nos réussites, ils sont plus enclins à comprendre et à accepter la diversité des expériences humaines. En fin de compte, cela rendrait la société plus accueillante pour tous », (Mélance, 24 ans).

Dans leur étude, Gonzalez et Walker (2021 : 154) suggèrent, *« la collaboration avec des créateurs de contenus ayant des expériences de déficience visuelle peut conduire à une représentation authentique et représentative, permettant de déconstruire les stéréotypes existants »*. Cette approche peut contribuer à changer la narrative entourant les personnes malvoyantes, en mettant en avant leurs compétences et leur potentiel.

L'absence de représentation des personnes à déficience visuelle engendre une stigmatisation qui se manifeste par l'exclusion sociale et professionnelle. Il est primordial d'encourager une représentation authentique et positive dans les différents domaines de la société afin de lutter contre les stéréotypes et de promouvoir une intégration significative des individus malvoyants.

III.2.8. L'accès limité à l'éducation

L'accès limité à l'éducation constitue une des formes les plus préoccupantes de stigmatisation que subissent les personnes présentant une déficience visuelle. Ce manque d'accès impacte non seulement leur développement personnel, mais également leur intégration sociale et professionnelle. L'un de nos enquêtés nous livre ces perceptions concernant l'accès à l'éducation pour les personnes malvoyantes :

« L'accès à l'éducation est souvent très limité pour les personnes malvoyantes. Beaucoup d'écoles ne sont pas équipées pour répondre à nos besoins, ce qui crée des obstacles importants. Parfois, même les enseignants n'ont pas reçu de formation adéquate pour travailler avec des élèves ayant des déficiences visuelles », (Gaudence, 32 ans).

Les chercheurs s'accordent à dire que la stigmatisation, sous diverses formes, empêche ces individus d'accéder aux opportunités qui devraient leur être offertes sur un pied d'égalité avec les autres. Les stéréotypes et préjugés peuvent également affecter l'accès à l'éducation et aux services de santé, limitant ainsi les opportunités de développement personnel.

Cependant, les personnes aveugles doivent répondre à leur droit comme tout citoyen. Mais comme elles ont connu des moments de stigmatisation de la part de la famille ou de l'entourage, voire une auto-stigmatisation, il leur est difficile d'accéder à l'éducation ou à certaines occasions de développement. L'un de nos enquêtés nous raconte l'expérience de son enfance : *« A la maison, on me cachait et l'entourage se moquait de moi. Le début de mes études avait été difficile car mon père ne voulait pas que je quitte la maison. L'administrateur communal a dû forcer mon père en vue de me laisser aller à l'école en lui disant qu'il va lui incarcérer. »*.

Certains gens développent des préjugés et des stéréotypes envers les non-voyants, ce qui aggrave la situation de la stigmatisation. Ils abusent leur droit et cela entraîne les difficultés à accéder à l'éducation ou à certaines organisations qui militent au développement. Même si ces personnes ont vécu les différentes formes de stigmatisations, elles développent certaines stratégies afin de mettre fin à la stigmatisation.

Selon l'étude d'Alquadah et Dababneh (2021 : 200), *« l'accès limité aux services éducatifs expose les étudiants malvoyants à des difficultés académiques et sociales, réduisant considérablement leurs chances de réussir »*. L'éducation est un élément fondamental pour une bonne intégration dans la société, et sans des ressources adéquates, des formations adaptées et une sensibilisation du personnel éducatif, les élèves malvoyants sont souvent mis à l'écart. Ce phénomène est aggravé par des infrastructures physiques inadaptées, comme le souligne Weisel et Dror (2020 : 455) en mentionnant, *« de nombreuses institutions scolaires ne sont pas équipées pour accueillir des étudiants ayant des besoins spéciaux, ce qui limite leur accès à l'éducation »*.

De plus, le manque de formation des enseignants sur les besoins spécifiques des élèves malvoyants peut renforcer la stigmatisation. Ce manque d'accès contribue à la stigmatisation que ressentent les personnes malvoyantes dans la société comme le montre celui-ci :

« Lorsque les étudiants malvoyants ne reçoivent pas le même niveau d'éducation ou d'attention que leurs pairs, cela leur donne l'impression d'être moins capables. Cette

perception peut se traduire ensuite par un comportement stigmatisant de la part des autres. Les personnes voient souvent les déficiences avant de voir les capacités, et cela affecte profondément notre estime de soi ».

Les jeunes malvoyants sont souvent perçus à travers le prisme de leurs déficiences plutôt que celui de leurs capacités distinctes, ce qui affecte leur estime de soi et leurs ambitions futures. Fisher et Mendez (2019 : 310) affirment, « *la formation inappropriée des enseignants mène à des attentes faibles envers les étudiants malvoyants, contribuant ainsi à une dynamique de rejet et de limitations* ».

Des exemples concrets de la manière dont ce manque d'accès se manifeste dans leurs expériences ou celle d'autres personnes ne manquent pas d'être relatés par nos enquêtés, ce qui montre l'ampleur de la question :

« Dans certaines écoles, les manuels scolaires ne sont pas disponibles en formats accessibles, comme le braille ou les livres audio. Cela signifie que les élèves malvoyants doivent souvent se débrouiller seuls ou compter sur d'autres pour les aider, ce qui peut créer un sentiment d'isolement. De plus, des activités scolaires comme les sorties éducatives sont souvent inaccessibles, car il n'y a pas de mesures mises en place pour adapter ces environnements », (Gaudence, 49 ans).

Les effets de cette situation à long terme sur les jeunes malvoyants sont alarmants comme l'affirme celui-ci : « *Un accès limité à l'éducation peut entraîner des opportunités professionnelles réduites, ce qui ne fait qu'aggraver le cycle de la discrimination et de l'exclusion. En plus, les expériences répétées de rejet ou d'inadéquation dans les milieux éducatifs alimentent la stigmatisation. Beaucoup de jeunes malvoyants finissent par avoir une confiance en eux très faibles et éprouvent des difficultés à s'intégrer dans la société* ».

En dehors du milieu éducatif, l'accès restreint aux services, tel que les soins de santé et l'accompagnement social, aggrave la situation. D'après un rapport d'Organisation Mondiale de la Santé (2019 : 132), « *les personnes ayant une déficience visuelle font face à des barrières significatives dans l'accès aux services de santé, ce qui accentue leur vulnérabilité et leur exclusion* ». Ce manque d'accès se traduit souvent par des difficultés supplémentaires à naviguer dans des systèmes de soutien déjà complexes, limitant encore davantage leurs perspectives de vie autonome. Il est donc impératif d'agir pour lutter contre cette stigmatisation systémique.

Les initiatives visant à sensibiliser et à former les éducateurs, ainsi qu'à adapter les infrastructures et les services, doivent être au cœur des politiques d'inclusion sociale.

En fournissant des ressources appropriées et accessibles, nous pouvons commencer à déstigmatiser la déficience visuelle et à promouvoir une inclusion efficace.

III.2.9. La discrimination positive

La discrimination positive est souvent présentée comme un mécanisme visant à compenser les inégalités dont souffrent les groupes minoritaires ou marginalisés. Toutefois, pour les personnes ayant une déficience visuelle, cette approche peut également engendrer une forme de stigmatisation additionnelle. En effet, bien que l'intention derrière la discrimination positive soit d'améliorer l'accès aux opportunités, elle peut renforcer des stéréotypes et alimenter des perceptions simplistes de ces individus comme l'indique celui-ci :

« Bien que la discrimination positive suppose aider les personnes en situation de handicap, elle peut en réalité renforcer des stéréotypes négatifs. Par exemple, elle peut donner l'impression que nous avons besoin d'aide pour réussir, ce qui peut nuire à notre estime de soi », (Mireille, 24 ans).

Selon Smith et Jones (2020 : 125), *« la discrimination positive, lorsqu'elle est mal mise en œuvre, peut créer l'impression que les personnes ayant des déficiences visuelles sont incapables de réussir sans aide extérieure. Cela peut perpétuer des stéréotypes négatifs, comme celui d'une incapacité inhérente à mener une vie autonome ou à participer pleinement à la société »*. Cette perception peut nuire à l'estime de soi des individus concernés, qui peuvent se voir réduits à des objets de pitié plutôt qu'à des participants actifs et compétents comme le fait le point celui-ci : *« Lorsque des opportunités sont offertes uniquement parce que nous avons une déficience, cela peut nous faire sentir que nos compétences ne sont pas reconnues. Nous nous demandons souvent si nos réussites sont dues à notre mérite ou simplement à des politiques d'inclusion. Cela peut créer un sentiment d'insécurité et de méfiance envers les autres », (Lucien, 34 ans).*

En outre, la recherche de Johnson (2018) souligne que la discrimination positive peut engendrer des sentiments de méfiance entre les bénéficiaires et le reste de la société. Ainsi, *« Les personnes malvoyantes peuvent se demander si les opportunités qui leur sont offertes sont véritablement le fruit de leurs capacités ou simplement le résultat de politiques*

d'inclusion mal conçues. Cela peut conduire à un sentiment d'insécurité qui saperait leur motivation et leur aspiration », affirme Johnson (2018 : 214).

Les propos de cet auteur sont cohérents avec ceux de cet enquêté : « *Il y a souvent une suspicion sous-jacente. Les gens peuvent penser que nous avons été favorisés ou que nous avons eu des opportunités que d'autres n'ont pas eues. Cela peut créer des tensions, car certains peuvent se sentir que les ressources sont distribuées de manière injuste. Parfois, cela peut même mener à des commentaires désobligeants sur notre capacité à réussir sans aide* », (Daniel, 49 ans).

La question de l'équité est également centrale dans le débat sur la discrimination positive. Comme le note Garcia (2019 : 340), « *La véritable inclusion ne devrait pas passer par la charité, mais par une reconnaissance des compétences et des talents individuels* ». Lorsque la discrimination positive est perçue comme un acte de charité plutôt que comme un acte de justice sociale, cela amplifie la stigmatisation en mettant l'accent sur la déficience plutôt que sur la capacité.

Ainsi, pour cet enquêté, la discrimination positive peut être injuste pour les uns : « *La discrimination positive vise à corriger des inégalités historiques, mais elle peut aussi être perçue comme injuste par ceux qui ne bénéficient pas de ces mesures. Il est important que ces politiques soient mises en œuvre de manière réfléchie et qu'elles prennent en compte les compétences et les capacités de chaque individu, plutôt que de se concentrer uniquement sur leur statut de personne en situation de handicap* ».

De plus, les politiques de discrimination positive peuvent également affecter la dynamique de groupe. D'après Thompson (2021 :58), « *des mesures mal adaptées peuvent créer des tensions entre les personnes ayant des déficiences et celles qui ne les ont pas, en alimentant l'idée que certaines personnes obtiennent des avantages injustes, ce qui peut conduire à des conflits* ». Cette situation peut également renforcer l'idée que les individus ayant des déficiences visuelles ne sont pas à égalité avec leurs pairs, ce qui contredit les principes d'inclusion et de diversité.

Bien que la discrimination positive vise à corriger des injustices historiques, elle peut en réalité contribuer à une nouvelle forme de stigmatisation pour les personnes ayant une déficience visuelle. Un changement de paradigme est nécessaire pour garantir que les politiques d'inclusion ne se traduisent pas par des inégalités déguisées. Pour que la

discrimination positive soit efficace, elle doit s'accompagner d'une éducation et d'une sensibilisation à l'égard des capacités réelles des individus, afin de créer un environnement où la dignité et la valeur de chacun sont reconnues indépendamment de leur condition physique.

Dans ce chapitre, nous avons essayé de montrer les formes de stigmatisation les plus courantes subies par les personnes à déficiences visuelles. Ainsi, la stigmatisation sociale qui désigne le processus par lequel des individus ou des groupes sont dévalués ou éliminés de la société en raison de caractéristiques jugées indésirables ou déviantes est la forme la plus répandue. La discrimination dans l'emploi demeure aussi l'une des manifestations les plus marquantes de la stigmatisation à laquelle font face les personnes à déficience visuelle.

Les employeurs peuvent hésiter à recruter des personnes avec déficience visuelle en raison de croyances erronées sur leur productivité ou leur capacité à accomplir certaines tâches. Le stereotyping est une autre forme insidieuse de stigmatisation qui entrave les possibilités d'intégration des personnes à déficience visuelle dans le monde du travail et la société en général si l'on croit les propos de nos enquêtés.

De plus, le paternalisme constitue également une autre forme de stigmatisation particulièrement insidieuse pour les personnes à déficience visuelle. En infantilisant ces individus, il nuit à leur autonomie, à leur estime de soi et à leur inclusion sociale. Nos enquêtés n'ont pas oublié de relever l'accessibilité inappropriée comme une autre forme de stigmatisation à laquelle ils font face. L'isolement social des personnes à déficience visuelle est aussi une autre de stigmatisation profondément enraciné dans des stéréotypes et des obstacles physiques. Pour contrer cette forme de stigmatisation, une approche holistique impliquant la société, les décideurs et les communautés est indispensable. De même, l'absence de représentation des personnes à déficience visuelle engendre une stigmatisation qui se manifeste par l'exclusion sociale et professionnelle.

Aussi, L'accès limité à l'éducation constitue une des formes les plus préoccupantes de stigmatisation que subissent les personnes présentant une déficience visuelle. Ce manque d'accès impacte non seulement leur développement personnel, mais également leur intégration sociale et professionnelle.

Enfin, la discrimination positive souvent présentée comme un mécanisme visant à compenser les inégalités dont souffrent les groupes minoritaires ou marginalisés se présente également comme une autre forme de discrimination. Étant donné que ces personnes ne se laissent pas

fragilisées par cette stigmatisation, dans le chapitre suivant, nous allons analyser les stratégies d'intégration des personnes à déficiences visuelles pour faire face à la stigmatisation sociale.

III.3. Les stratégies d'intégration des personnes à déficiences visuelles pour faire face à la stigmatisation sociale

La stigmatisation sociale des personnes à déficience visuelle représente un défi majeur dans notre société moderne. En dépit des avancées en matière de droits et d'intégration, de nombreux individus à déficiences visuelles continuent de faire face à des préjugés et à des discriminations qui entravent leur pleine participation à la vie sociale, économique et culturelle. Ce chapitre explore les stratégies d'intégration que cette population met en place pour lutter contre cette stigmatisation, en se basant sur des approches innovantes et inclusives qui visent à sensibiliser le grand public, à promouvoir l'employabilité et à renforcer l'autonomie des personnes concernées.

III.3.1. L'éducation et la sensibilisation

L'éducation et la sensibilisation sont des leviers essentiels pour lutter contre la stigmatisation des personnes à déficience visuelle. Ces stratégies visent non seulement à informer le public sur les réalités et les défis rencontrés par ces individus, mais elles favorisent également une culture de respect et d'inclusion. Nos enquêtés, bien qu'ils aient des déficiences visuelles ne se laissent pas stigmatisés ainsi. Ils affirment qu'ils essaient de sensibiliser leur entourage sur leur déficience :

« J'ai eu plusieurs occasions d'éduquer les gens autour de moi, que ce soit à l'école ou dans des activités communautaires. Les discussions ont souvent commencé de manière informelle, par exemple, lorsque quelqu'un est curieux de savoir comment j'utilise mes appareils. J'essaie de rendre cela interactif et engageant, ce qui aide les gens à comprendre ma réalité sans jugement ».

Plusieurs chercheurs insistent sur l'importance de ces démarches pour modifier les perceptions et réduire les préjugés. Selon O'Connor et al. (2016 :76), *« L'éducation inclusive joue un rôle fondamental dans la réduction de la stigmatisation. Les programmes éducatifs ciblés, qui incluent des informations sur les déficiences visuelles, peuvent changer les attitudes des élèves et des adultes, favorisant ainsi un environnement plus accueillant pour les personnes concernées ».*

Par ailleurs, ces programmes permettent de déconstruire les stéréotypes et de promouvoir une compréhension plus nuancée des capacités des personnes ayant une déficience visuelle. Pour y arriver, certaines méthodes ou approches sont jugées efficaces pour sensibiliser les autres à la déficience visuelle, comme le fait le point cet enquêté :

« La première méthode est de partager des expériences personnelles. Les gens se connectent souvent mieux aux histoires et aux témoignages individuels. Organiser des ateliers où les gens sont sensibilisés à la déficience visuelle aura un fort impact. Cela leur permet de mieux comprendre les défis quotidiens que nous rencontrons ».

De plus, une étude menée par Laesch et Schreiber (2018) révèle que les campagnes de sensibilisation, qu'elles soient menées dans les écoles, les universités ou les lieux de travail, ont des effets significatifs sur les comportements prosociaux envers les personnes à déficience visuelle. Ainsi, *« lorsque les individus sont exposés à des témoignages personnels et à des histoires de vie, leur empathie et leur volonté d'interagir avec ces personnes augmentent considérablement »*, font savoir Laesch et Schreiber (2018 : 36).

Beaucoup s'efforcent de sensibiliser leur entourage sur ce qu'implique la déficience visuelle. Cela peut inclure le partage de leurs expériences personnelles ou la participation à des programmes de sensibilisation dans les écoles et les entreprises. Ainsi, la meilleure stratégie de sensibilisation commence en famille et puis dans l'entourage. C'est l'expérience qu'a vécu Daniel lors de la fin de ses études comme il le stipule. On lui a vu en train de faire des projets innovants ce qui a surpris pas mal de gens qui connaissaient son enfance avant le début de ses études.

« Ma sensibilisation s'est réalisée dans les faits et non pas dans les paroles. Les gens ont surpris de me voir en train d'effectuer des projets et croître économiquement jusqu'au point de donner l'emploi sachant que j'étais engagé dans des projets d'agriculture et d'élevage ».

Selon nos enquêtés, cette sensibilisation n'est pas du tout facile car ils rencontrent des défis en essayant de sensibiliser leur entourage comme l'affirme celui-ci :

« Parfois, il y a des malentendus et des stéréotypes qui sont profondément enracinés. Par exemple, certaines personnes supposent que je ne peux rien faire par moi-même, ce qui est complètement faux. Il y a également des cas d'indifférence, où les gens sont tellement absorbés par leurs préoccupations qu'ils n'accordent pas d'importance à ce que j'essaie de partager ».

Il est également essentiel de mentionner le rôle des médias dans la sensibilisation. L'utilisation de représentations positives dans les films, les séries et les publicités peut contribuer à changer la narrative autour de la déficience visuelle. L'impact que l'éducation à travers les médias ait sur les attitudes des autres à leur égard est considérable :

« Je suis convaincu que l'éducation et la sensibilisation qu'on peut faire à travers les médias jouerait un rôle crucial. Lorsqu'ils comprennent mieux notre situation, beaucoup de gens deviennent plus empathiques et ouverts. Personnellement, je remarque une différence notable dans le comportement des gens après une discussion ou une séance d'information. Ils sont souvent plus respectueux et inclusifs ».

Une recherche de McCoy (2019 : 45) met en lumière ce constat : *« Les représentations médiatiques peuvent soit renforcer des stéréotypes, soit les déconstruire. Les médias sont donc responsables de la diffusion d'images qui mettent en avant les compétences et la diversité des expériences des personnes aveugles ou malvoyantes ».*

Selon nos enquêtés, certains programmes ou initiatives seraient les bienvenus pour sensibiliser le public sur les déficiences visuelles :

« J'encourage les écoles à intégrer des modules sur les handicaps dans leur programme. Je suis également un fervent partisan des initiatives de sensibilisation communautaires, comme des événements récréatifs et des conférences. Des ressources comme des brochures et des sites internet interactifs peuvent aussi être très utiles. Je crois fermement que plus nous sommes visibles, moins les stéréotypes persistent ».

L'éducation et la sensibilisation sont des outils stratégiques indispensables pour combattre la stigmatisation des personnes à déficience visuelle. Les efforts conjoints d'éducateurs, de professionnels de la santé, de médias et d'organisations communautaires peuvent créer un environnement plus inclusif, où chacun est valorisé pour ses contributions uniques. Il est impératif de continuer à investir dans ces initiatives afin d'éliminer les préjugés et de promouvoir l'épanouissement des personnes à déficience visuelle dans tous les domaines de la vie.

III.3.2. Le renforcement de la confiance en soi

Le renforcement de la confiance en soi est une activité essentielle pour les personnes à déficience visuelle, leur permettant de faire face à la stigmatisation dont elles sont souvent

victimes. Selon une étude menée par Latchman et Shapiro (2021), le développement de l'estime de soi est un facteur clé dans l'autonomisation des personnes aveugles ou malvoyantes. Ainsi, *« lorsque ces individus se sentent valorisés et capables, ils sont mieux armés pour lutter contre les préjugés et les comportements négatifs de leur entourage. La confiance en soi favorise également leur engagement dans les activités communautaires et leur interaction avec les autres, créant ainsi des opportunités pour réduire les stéréotypes associés à la déficience visuelle »*, précisent Latchman et Shapiro (2021 : 51).

Les personnes non-voyantes travaillent souvent à développer leur confiance et leur autonomie, en apprenant à naviguer dans leur environnement et à utiliser des technologies d'assistance. Cela peut également les aider à faire face à des attitudes discriminatoires. C'est ce qu'affirme notre enquêté en ces termes :

« Le fait d'étudier jusqu'à l'université, le fait que je m'occupe activement à ma famille en satisfaisant les besoins y relatifs et surtout scolariser mes enfants, le fait d'exploiter mon lopin de terre, tout cela ont contribué à renforcer ma confiance en moi même mais aussi envers l'entourage », (Richard, 36 ans).

Ainsi, le renforcement de la confiance en soi des personnes non voyantes pousse les gens à la non-discrimination et permet des interactions sociales. De ce qui précède, nos enquêtés témoignent aussi comment ils se débrouillent à travers quelques activités ou pratiques. L'un d'eux affirme :

« Pour moi, plusieurs activités m'aident à renforcer ma confiance en moi. Par exemple, je participe aux différentes associations. C'est incroyable ce que jouer un rôle peut faire pour votre assurance ! J'ai aussi rejoint un groupe de soutien pour les personnes malvoyantes, où nous partageons nos expériences et nos réussites. Cela me rappelle que je ne suis pas seule et que d'autres personnes vivent des situations similaires ».

De plus, une recherche de Green et al. (2019) souligne que les programmes conçus spécifiquement pour le développement personnel et la confiance en soi sont efficaces pour les personnes à déficience visuelle.

En leur fournissant des outils pour apprendre à se défendre et à s'affirmer, ces programmes contribuent à diminuer la peur du jugement social et à encourager la participation active dans divers contextes.

Les résultats montrent : « *Les participants rapportent une amélioration significative de leur assurance personnelle et de leurs interactions sociales après avoir suivi de telles formations* », rapportent (Green, T. et al., (2019 : 130).

Cela aide cette population a accumulé des expériences où elle surmonte leurs doutes ou anxiété liés à leur déficience visuelle. L'un d'eux s'y exprime :

« Je me souviens d'une fois où j'ai dû prendre la parole lors d'une conférence sur la sensibilisation à la déficience visuelle. Au début, j'étais terriblement anxieuse. Mais en me préparant et en répétant mes interventions devant des amis, j'ai commencé à me sentir plus à l'aise. Finalement, un autre jour, j'ai pu m'exprimer clairement et répondre aux questions du public. C'était une victoire personnelle qui a vraiment boosté ma confiance ».

Une autre étude de Roberts et Menzies (2020) met en évidence l'importance du soutien social dans le renforcement de la confiance en soi des personnes ayant une déficience visuelle. D'après leurs conclusions, « *les réseaux de soutien, qu'ils soient familiaux, amicaux ou communautaires, jouent un rôle central dans l'édification de l'estime de soi. Les participants qui bénéficient d'un environnement positif et encourageant tendent à développer une meilleure image de soi, ce qui leur permet de faire face plus sereinement aux stigmatisations rencontrées quotidiennement* », Roberts et Menzies (2020 :89).

En tenant compte de ces propos de ces auteurs, nous constatons qu'ils confirment ce que cet enquêtee a révélé. Elle s'est exprimée ainsi :

« Au début, j'avais tendance à me voir comme une personne limitée par ma déficience. Mais avec le soutien de mes parents et amis, en prenant part à différentes activités et en rencontrant d'autres personnes, j'ai commencé à me percevoir comme une personne capable. Je réalise maintenant que mes expériences et mes perspectives enrichissent non seulement ma vie, mais aussi celle des autres », (Espérance, 39 ans).

De même, nos enquêtés affirment que le renforcement de leur confiance en influence fortement leurs interactions sociales :

« Cela a vraiment transformé mes interactions car je sens soutenu. Avant, j'avais peur de parler aux gens ou de faire de nouvelles connaissances. Maintenant, je me sens à l'aise pour engager des conversations et partager mes expériences. J'ai même élargi mon cercle social, ce qui est incroyablement gratifiant.

Je pense que ma confiance attire aussi les gens vers moi, car ils sont souvent impressionnés par ma capacité à naviguer dans le monde malgré ma déficience », (Richard, 36 ans).

Dans cette perspective, d'autres personnes à déficience visuelle doivent travailler pour développer leur confiance. Tels sont les conseils donnés par l'un d'eux :

« Je leur dirais de ne pas hésiter à sortir de leur zone de confort. Qu'il s'agisse de prendre des cours, de rejoindre des groupes ou même simplement de se présenter à des événements sociaux, chaque petite étape compte. De plus, il est important de s'entourer de personnes positives qui vous encouragent, plutôt que de se concentrer sur ceux qui peuvent être négatifs ou stigmatisants », (Richard, 36 ans).

Le renforcement de la confiance en soi est un aspect fondamental pour les personnes à déficience visuelle pour gérer la stigmatisation.

Grâce à des programmes de développement personnel, au soutien social et à l'autonomisation, ces individus peuvent surmonter les obstacles liés aux préjugés et construire une vie plus épanouissante. La recherche continue d'explorer divers moyens d'améliorer ces compétences, soulignant l'importance d'une approche collective pour promouvoir la confiance en soi et l'inclusion des personnes à déficience visuelle dans la société.

III.3.3. La création de réseaux de soutien

La stigmatisation liée à la déficience visuelle peut avoir des répercussions significatives sur la vie quotidienne des personnes touchées. Pour faire face à ces préjugés, la création de réseaux de soutien émerge comme un moyen fondamental pour renforcer leur résilience et améliorer leur qualité de vie. Beaucoup cherchent à établir des liens avec d'autres personnes ayant des expériences similaires, que ce soit par le biais d'organisations ou de groupes de soutien. Ces réseaux offrent un espace pour partager des ressources, des conseils et des encouragements.

Cependant, les personnes à déficience visuelle trouvent leur bien-être grâce ou par le biais de nombreuses organisations locales qu'internationales comme l'affirme cet enquêtée : *« Le fait que je travaille dans une organisation inclusive fait renforcer ma confiance dans la mesure où je peux réaliser ma tâche au même titre que mes autres camarades. Maintenant, je me sens mieux intégrée socio professionnellement ».*

Pour le fondateur de l'ARSAB : *« L'association ARSAB vise à la sensibilisation et la lutte contre la stigmatisation sociale. Et, elle cherche à intégrer socio professionnellement toute*

personne ayant la déficience visuelle. Et pour cela, elle dispose des antennes dans toutes les provinces du pays. »

Les réseaux de soutien, qu'ils soient formels ou informels, permettent aux individus de partager leurs expériences, d'échanger des conseils et de se sentir moins isolés dans leurs défis. Pour cet enquêté, faire partie d'un groupe de soutien ou d'une communauté de personnes malvoyantes l'a aidé beaucoup :

« Je fais partie d'un groupe de soutien local pour les personnes malvoyantes. Cela m'a énormément aidé, non seulement sur le plan émotionnel, mais aussi en matière de partage d'informations. Nous avons des rencontres régulières où nous partageons nos expériences et nos défis. Ça m'a permis de me sentir moins isolée et de réaliser que je ne suis pas seule dans cette lutte ».

Une étude menée par O'Connor et al. (2020 : 52) soulignent l'importance des interactions sociales dans l'autonomisation des personnes à déficience visuelle : *« Les réseaux de soutien offrent un espace où les individus peuvent discuter de leurs présupposés et des défis liés à leur condition. Ce soutien social ne se limite pas seulement à l'assistance pratique, mais comprend également une dimension émotionnelle cruciale »*. Les auteurs rapportent que les bénéficiaires de ces réseaux expriment souvent une diminution des sentiments d'anxiété et de dévalorisation liés à la stigmatisation. Nos enquêtés nous parlent comment ils parviennent à créer des connexions avec d'autres personnes ayant des expériences similaires ?

« J'ai commencé par assister à des ateliers organisés par une association pour les malvoyants. C'est là que j'ai rencontré d'autres personnes avec des expériences semblables. Ensuite, j'ai rejoint des forums où nous pouvons échanger des conseils et des ressources. Cela a vraiment facilité les connexions, en particulier avec des personnes de différentes régions qui vivent des situations similaires », (Gaudence, 32 ans).

Par ailleurs, une recherche de Smith et Thompson (2018) évoque l'impact positif des groupes de soutien sur l'estime de soi des personnes malvoyantes. Ainsi, *« en formant des connexions avec d'autres individus qui font face à des luttes similaires, les participants se sentent valorisés et compris, renforçant ainsi leur confiance en eux »*, Smith et Thompson (2018 : 206). L'étude conclut que ces interactions favorisent la normalisation de leur expérience, ce qui contribue à atténuer la stigmatisation. Pour y arriver, nos enquêtés affirment qu'ils disposent des outils ou ressources qui sont plus utiles pour développer leur réseau de soutien :

« Les réseaux sociaux se sont révélés incroyablement utiles. Il existe plusieurs groupes où les personnes malvoyantes partagent des conseils pratiques. De plus, j'ai utilisé des applications de messagerie comme WhatsApp pour rester en contact avec les membres de mon groupe de soutien entre les réunions. Cela a renforcé nos liens et nous a permis de nous soutenir mutuellement de manière plus continue ».

En outre, l'importance des réseaux de soutien est renforcée par les travaux qui mettent en avant l'impact de ces groupes sur les habilités d'affirmation de soi. Dans leur étude, (Davis et Mendez (2021 : 113) démontrent, *« les personnes qui participent activement à des réseaux de soutien sont plus susceptibles de développer des compétences en communication, ce qui leur permet de mieux défendre leurs droits et de naviguer efficacement dans divers aspects de leur vie sociale et professionnelle »*. La création de réseaux de soutien contribue également à briser les stéréotypes et à favoriser une meilleure compréhension de la déficience visuelle au sein de la communauté.

Réunissant des membres de la société, ces réseaux permettent de partager des récits personnels, d'éduquer le public et de promouvoir des perceptions positives. De retour, le réseau lui aussi apporte du soutien à cette population dans des situations sociales difficiles comme l'affirme celui-ci : *« Il y a quelques mois, j'ai assisté à un événement professionnel important, et j'étais assez nerveuse à l'idée de rencontrer de nouvelles personnes. Grâce à mes amis du groupe, j'ai reçu des conseils sur la façon d'aborder ces situations et des techniques pour naviguer dans le lieu. Finalement, j'ai pu entrer en contact avec d'autres participants, ce qui aurait été difficile sans le soutien et les encouragements de mon réseau »*.

Selon Johnson et Chen (2019 : 730), *« ces initiatives jouent un rôle clé dans la lutte contre la discrimination, en montrant que les personnes à déficience visuelle sont non seulement capables, mais qu'elles apportent également des contributions significatives à la société »*.

Cet autre enquêté appelle ses amis à ne plus hésiter à se connecter avec les autres. Voilà les conseils qu'il donne :

« Je leur dirais de ne pas hésiter à se lancer. Recherchez des groupes locaux, des forums en ligne et même des événements communautaires. N'ayez pas peur d'initier des conversations avec d'autres. Tout le monde dans ces espaces a souvent envie de se connecter et d'échanger. Enfin, soyez ouvert et honnête sur vos expériences ; cela encourage les autres à faire de

même et à créer des liens authentiques. C'est un processus, mais les bénéficiaires en valent vraiment la peine ».

La création de réseaux de soutien émerge comme une stratégie fondamentale pour les personnes à déficience visuelle afin de lutter contre la stigmatisation. En favorisant des interactions positives, en renforçant l'estime de soi et en développant des compétences d'affirmation de soi, ces réseaux offrent des avantages inestimables. Il est essentiel de continuer à promouvoir et à soutenir la formation de tels groupes pour améliorer la qualité de vie des personnes touchées.

III.3.4. Le développement de compétences

La stigmatisation dont font souvent l'objet les personnes à déficience visuelle constitue un obstacle majeur à leur intégration sociale et professionnelle. Pour contrer cette expérience négative, de nombreuses personnes choisissent de se concentrer sur le développement de compétences. Cette approche proactive vise à améliorer leur autonomie, à renforcer leur confiance en elles et à favoriser leur inclusion dans divers contextes.

L'un de nos enquêtés révèle ce qu'il a voulu acquérir comme compétences a développé pour faire face à la stigmatisation : *« J'ai choisi de développer des compétences en communication. La communication est essentielle pour interagir avec les autres de manière efficace »*, (Joseph, 34 ans).

Selon la recherche de McGowan et MacLachlan (2017 : 247), *« le développement de compétences pratiques et sociales est essentiel pour aider les personnes malvoyantes à naviguer dans un monde souvent peu accueillant »*.

Ces auteurs soulignent que l'acquisition de compétences adaptées comme l'utilisation de technologies d'assistance ou le développement de compétences en communication permet aux individus de prendre le contrôle de leur vie et de se présenter sous un jour positif aux yeux des autres. En s'engageant dans des formations et des ateliers, les participants peuvent surmonter les stéréotypes et prouver leur valeur, ce qui, à son tour, contribue à atténuer la stigmatisation et change leur manière d'interagir avec les autres :

« Avant, je me sentais souvent mal à l'aise dans les conversations, surtout avec des inconnus. Maintenant, grâce à mes compétences en communication, je me sens plus confiant pour engager des discussions. J'arrive mieux à exprimer mes idées et à poser des questions, ce qui m'a permis d'établir des relations plus solides avec les autres », (Francine, 25 ans).

De plus, Chen et Jones (2019) soutiennent que le développement des compétences interpersonnelles joue un rôle crucial dans la lutte contre la stigmatisation.

Ainsi, « *les compétences d'affirmation de soi et de gestion du stress permettent aux personnes à déficience visuelle de mieux se défendre et de se sentir plus à l'aise dans des situations sociales* », Chen et Jones (2019 : 1151). En offrant des formations axées sur le développement de telles compétences, les groupes de soutien jouent un rôle clé dans l'autonomisation de leurs membres.

Pour acquérir ces compétences, ils participent à des formations ou des ateliers pour comme l'affirme celui-ci :

« J'ai participé à plusieurs ateliers. L'un des plus utiles était un cours sur la communication assertive. Cela m'a appris à exprimer mes besoins et à défendre mon point de vue de manière respectueuse et claire. De plus, j'ai suivi une formation sur les technologies d'assistance, ce qui m'a permis de mieux utiliser des outils comme les lecteurs d'écran et les applications de transcription. Ces expériences ont été très enrichissantes ! ».

L'importance de la formation continue est également mentionnée par Black et Kuper (2020), qui suggèrent que l'acquisition de compétences tout au long de la vie peut réduire les effets négatifs de la stigmatisation. Leur recherche indique que les personnes qui s'engagent dans des processus d'apprentissage continu sont souvent mieux préparées à affronter les préjugés et les défis associés à leur condition. Cela inclut non seulement des compétences techniques, mais aussi des compétences sociales, qui sont essentielles pour interagir avec différentes personnes et environnements.

L'acquisition de ces compétences grâce à ces formations semble avoir eu un impact significatif car, elles influencent positivement leur vie socio-professionnelle : « *Professionnellement, j'ai pu prendre plus d'initiatives et collaborer plus efficacement avec mes collègues. Ma capacité à communiquer clairement m'a permis de participer activement à des projets d'équipe. Sur le plan social, j'ai élargi mon cercle d'amis et je me sens plus à l'aise pour rejoindre des événements. Avant, j'évitais beaucoup de situations sociales à cause de la peur du jugement* ».

D'autres enquêtés affirment avoir acquis des compétences dans le cadre de petits métiers comme l'indique celui-ci : « *J'ai eu l'occasion d'apprendre plusieurs compétences à travers des petits métiers, comme la cuisine, le jardinage et le bricolage. Ces compétences pratiques*

m'ont beaucoup aidé à me sentir plus autonome et capable dans divers aspects de ma vie quotidienne », (Joseph, 33 ans).

Enfin, il est vital de reconnaître que le développement des compétences ne se limite pas à l'acquisition de savoir-faire. Selon la recherche menée par O'Neill et Kim (2021), le processus d'apprentissage lui-même contribue à établir une identité positive chez les personnes à déficience visuelle. En se concentrant sur leurs capacités plutôt que sur leurs limitations, ces individus renforcent leur résilience et adoptent une attitude proactive face à la discrimination.

Le développement de compétences est une stratégie essentielle que les personnes à déficience visuelle utilisent pour affronter la stigmatisation. À travers l'acquisition de compétences techniques et interpersonnelles, ainsi que l'engagement dans une formation continue, elles peuvent surmonter les stéréotypes négatifs et renforcer leur autonomie. Cet autre enquêtée témoigne en quoi les compétences acquises ont été bénéfiques au quotidien :

« Par exemple, en cuisine, j'ai appris à préparer des repas sains et économiques. Cela me permet non seulement de manger mieux, mais aussi d'économiser de l'argent. Le jardinage m'apporte également une satisfaction personnelle, car je peux cultiver mes propres légumes et herbes. Quant au bricolage, il m'a aidé à gérer des réparations simples chez moi sans avoir recours à un professionnel, ce qui est à la fois économique et gratifiant ».

L'acquisition de ces compétences a eu un impact sur sa vie professionnelle comme l'affirme encore en ces termes : *« Ces compétences m'ont aidé à me démarquer dans mon emploi actuel. Par exemple, mes compétences en cuisine m'ont permis de participer à l'organisation d'événements où je prépare des repas pour mes collègues. Cela m'a aussi donné l'occasion de créer des liens avec les autres. Mes compétences en bricolage m'ont également aidé à gagner en crédibilité au sein de mon équipe, car je peux proposer des solutions pratiques aux petits problèmes que nous rencontrons ».*

Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour explorer encore davantage comment ces approches peuvent être optimisées pour soutenir les personnes malvoyantes dans le contexte actuel.

III.3.5. Utilisation des technologies d'assistance

L'utilisation des technologies d'assistance constitue un levier clé pour les personnes à déficience visuelle afin de faire face à la stigmatisation sociale. En effet, ces technologies

offrent une forme d'autonomisation qui permet aux individus de transcender les limitations imposées par leur condition et de s'intégrer plus efficacement dans la société.

Certains de nos enquêtés révèlent les technologies d'assistance qu'ils utilisent et comment elles les aident au quotidien :

« J'utilise plusieurs technologies d'assistance. J'ai un lecteur d'écran sur mon ordinateur et mon téléphone, qui me permet de naviguer sur Internet et de lire des documents. J'ai aussi une application de reconnaissance vocale qui m'aide à dicter des messages et à prendre des notes. Ces outils me permettent de rester autonome et de communiquer facilement avec les autres ».

Selon Harper (2014 : 85), *« les technologies d'assistance jouent un rôle crucial en donnant aux personnes aveugles ou malvoyantes les moyens de surmonter les obstacles liés à leur handicap, tout en modifiant la perception que la société a de leurs capacités ».*

Cette remarque met en évidence le fait que ces technologies permettent non seulement d'améliorer les compétences fonctionnelles des personnes handicapées, mais elles modifient également la dynamique sociale en atténuant les préjugés et en renforçant la capacité de participation sociale active et changent leur façon d'interagir avec les autres :

« Avant, j'avais souvent besoin de l'aide de quelqu'un pour accéder à l'information ou pour communiquer. Maintenant, je peux envoyer des messages, participer à des appels vidéo et même rejoindre des discussions en ligne sans assistance. Cela m'a permis de tisser des liens plus facilement, que ce soit dans un cadre professionnel ou personnel ».

La stigmatisation associée aux déficiences visuelles est souvent enracinée dans des croyances selon lesquelles ces individus sont limités dans leur capacité à accomplir des tâches quotidiennes. D'après Juarez et al. (2017 : 142), *« l'une des réponses les plus efficaces à cette stigmatisation réside dans l'adoption de technologies telles que les lecteurs d'écran, les logiciels de reconnaissance vocale et les appareils de navigation adaptés ».* Ainsi, *« ces technologies permettent aux personnes malvoyantes d'exercer des professions, d'étudier, et de participer pleinement aux activités communautaires, ce qui contribue à réduire les stigmates liés à leur condition ».*

Par conséquent, les technologies d'assistance non seulement facilitent l'accomplissement des tâches quotidiennes, mais elles créent également une nouvelle image sociale de la personne

handicapée, notamment l'impact de la stigmatisation. Concrètement cet enquêté nous parle comment ces technologies l'aident :

« Le matin, je peux consulter mes messages et mes notifications de manière autonome grâce à mon lecteur d'écran. Cela m'aide à rester informé des rendez-vous ou des événements à venir. Cela me permet de garder une trace de mes tâches à faire tout au long de la journée ».

Ils montrent aussi comment ces technologies ont changé leur façon d'interagir avec les autres. C'est ce cas de celui-ci :

« Elles ont changé ma vie sociale et professionnelle. Avant, j'avais souvent besoin d'aide pour échanger des messages ou pour faire des présentations. Maintenant, j'utilise des outils de visioconférence avec des fonctionnalités d'accessibilité, et je peux participer à des réunions sans avoir l'air d'avoir des difficultés. Cela me permet de m'exprimer librement et de créer des relations plus authentiques avec les autres, ce qui est très gratifiant ».

L'accès à ces technologies n'est pas aisé selon notre enquêté : *« Parfois, il y a des problèmes de compatibilité entre les logiciels et les appareils. Par exemple, certaines applications ne sont pas bien optimisées pour les lecteurs d'écran, ce qui complique beaucoup leur utilisation. De plus, il peut être difficile de trouver des formations ou des tutoriels adaptés pour apprendre à les utiliser efficacement ».*

De plus, comme l'indique Rogers (2019), les technologies d'assistance permettent d'établir une relation plus positive entre les personnes atteintes de déficience visuelle et leur entourage social. Ainsi, il explique qu'*« en intégrant les nouvelles technologies, les individus peuvent démontrer une plus grande autonomie et, par conséquent, les attentes sociales concernant leurs capacités évoluent de manière significative »*, Rogers (2019 : 25). Cela signifie que la société, confrontée à la réalité des compétences techniques acquises grâce aux outils numériques, est obligée de réviser ses attitudes discriminatoires et de reconsidérer ses stéréotypes. Cette révision est essentielle pour réduire l'exclusion sociale et professionnelle des personnes déficientes visuelles.

L'utilisation des technologies d'assistance permet aux personnes à déficience visuelle de prendre en main leur autonomie et de s'affirmer dans des contextes sociaux, éducatifs et

professionnels. Elle transforme non seulement leur quotidien, mais également la perception sociale de leur handicap.

III.3.6. Engagement communautaire

L'engagement communautaire est une stratégie essentielle utilisée par les personnes ayant une déficience visuelle pour faire face à la stigmatisation et à l'isolement social. Cette dynamique permet non seulement de renforcer le réseau de soutien, mais également d'améliorer la visibilité et la reconnaissance des défis spécifiques rencontrés par cette communauté. S'impliquer dans des activités communautaires, des projets de bénévolat ou des initiatives locales peut aider à construire des relations positives et à changer la perception des personnes non-voyantes au sein de la société :

« Je suis membre de la coopérative Sangwe de chez nous à mon entourage afin de bénéficier les intérêts communautaires et garantir mes droits et devoirs de tout citoyen. Cela a facilité au développement de ma confiance de soi. Ce qui reste c'est de nous laisser prendre place aux partis politiques et avoir des représentations au sein du gouvernement. », (Richard, 36 ans).

Ainsi, la participation active aux activités ou aux projets communautaires permet aux non-voyants d'une part, de construire leur identité sociale ; et aux publics d'autre part, de changer des perceptions au sein de la société.

Cet autre enquêté affirme être impliqué dans des projets bénévoles et dans des activités locales :

« Je suis impliqué dans plusieurs projets bénévoles. Je fais partie d'une association qui organise des activités pour les jeunes, y compris des ateliers d'initiation à l'informatique. J'aime beaucoup partager mes compétences et aider les autres à apprendre à utiliser la technologie, surtout ceux qui, comme moi, ont une déficience visuelle. Cela me permet de me sentir utile et connecté ».

De nombreux chercheurs ont étudié cette problématique et ont mis en lumière les retombées positives de l'engagement communautaire sur la qualité de vie des individus.

Selon l'étude de Jones et al. (2017 :329), *« l'engagement communautaire facilite la création de communautés solidaires où les personnes malvoyantes peuvent partager leurs expériences et leurs ressources, réduisant ainsi les sentiments d'isolement »*. Les groupes de soutien et les organisations communautaires jouent un rôle crucial dans la promotion d'un environnement

inclusif et accueillant. Par exemple, en participant à des activités collectives, les individus peuvent développer des relations d'intégrations significatives, ce qui contribue à atténuer les effets négatifs de la stigmatisation comme le précise cette enquêtée :

« Mon engagement a eu un impact très positif sur mon intégration sociale. Grâce à ces projets, j'ai rencontré des personnes qui partagent mes intérêts et mes difficultés. Cela m'a permis de créer des amitiés significatives et de sortir de ma zone de confort. Je me sens moins isolée et plus valorisée, en particulier lorsque je vois des jeunes progresser grâce à mon aide ».

De plus, l'engagement communautaire a un impact documenté sur le bien-être psychologique des personnes ayant une déficience visuelle, ce qui entraîne des changements positifs dans la perception des personnes malvoyantes dans votre communauté :

« Au fil du temps, j'ai remarqué que les gens sont devenus plus ouverts et compréhensifs. Lors des ateliers, je parle souvent de mon expérience et des défis que nous rencontrons. Cela aide à dissiper les stéréotypes et à montrer que nous sommes capables de contribuer à la communauté. Les retours sont souvent très encourageants, et je pense que nous avons réussi à changer certaines perceptions négatives ».

Quelles initiatives communautaires sont donc à encourager pour soutenir les personnes malvoyantes comme le mentionne celui-ci :

« J'aimerais voir plus d'activités de sensibilisation dans les écoles et les entreprises pour éduquer les gens sur la déficience visuelle. Cela pourrait inclure des formations sur l'accessibilité et des sessions interactives où les gens peuvent vivre une expérience de la déficience visuelle. De plus, davantage d'espaces accessibles et inclusifs dans la ville seraient un gros plus, comme des événements qui tiennent compte de nos besoins ».

Dans une recherche menée par R. M. Taylor (2019), il a été constaté que l'engagement dans des activités communautaires améliore la confiance en soi et l'estime de soi des participants, ce qui atténue les effets de l'auto-stigmatisation (Taylor, R. M. 2019).

En s'impliquant dans des projets collectifs, les individus peuvent se percevoir non seulement comme des bénéficiaires d'aide, mais aussi comme des acteurs du changement, ce qui favorise une image de soi positive. En plus de l'intégration sociale, nos enquêtés précisent que l'engagement communautaire peut agir comme un vecteur de défense des droits pour les personnes malvoyantes :

« Pour moi, l'engagement communautaire est essentiel pour faire entendre nos voix. En participant activement à des associations, nous avons l'occasion de défendre nos droits et de sensibiliser le public sur les enjeux que nous rencontrons au quotidien. Cela nous permet de nous faire entendre collectivement plutôt qu'individuellement ».

Comme l'indique Walker (2020 :83), *« les groupes communautaires permettent de formuler des revendications collectives pour des politiques publiques plus inclusives et adaptées aux besoins des personnes vivant avec une déficience visuelle »*. La sensibilisation et l'éducation des autres membres de la société à travers des campagnes communautaires peuvent contribuer à réduire les stéréotypes et à promouvoir la compréhension et l'acceptation des personnes malvoyantes :

« Dans notre association, nous avons organisé des forums où les membres de la communauté, y compris les responsables locaux, sont invités à écouter nos préoccupations. Grâce à notre engagement collectif, nous avons réussi à attirer l'attention des autorités locales, et cela a conduit à des améliorations concrètes dans les services. Ces forums ont aussi permis de créer des passerelles entre les décideurs et les personnes touchées par ces problèmes ».

L'autre enquêté nous parle de ce qu'il souhaite voir se développer davantage pour renforcer cette défense des droits à l'avenir : *« Je pense qu'il serait bénéfique de créer des partenariats entre différentes organisations de défense des droits au sein de la communauté. Unir nos forces permettrait de créer un front commun et d'influencer les politiques de manière plus significative. Par ailleurs, former des leaders parmi les personnes malvoyantes pour qu'ils représentent notre voix lors des discussions publiques serait un plus. Cela renforcerait notre visibilité et notre impact »*, (Divine, 31 ans).

L'engagement communautaire se présente comme une réponse efficace aux défis de la stigmatisation rencontrée par les personnes ayant une déficience visuelle. En consolidant des liens sociaux, en améliorant le bien-être psychologique et en favorisant la défense des droits, cet engagement permet de transformer des expériences marginalisées en leadership communautaire actif. Les recherches en cours devraient continuer à explorer ces dynamiques pour formuler des recommandations pratiques et politiques visant à soutenir cette population.

Dans ce chapitre, il a été question d'analyser les stratégies d'intervention adoptées par les personnes à déficiences visuelles. Ainsi, l'éducation et la sensibilisation sont des leviers essentiels pour lutter contre la stigmatisation des personnes à déficience visuelle. De même, le

renforcement de la confiance en soi est une activité essentielle pour les personnes à déficience visuelle, leur permettant de faire face à la stigmatisation dont elles sont souvent victimes.

La création de réseaux de soutien émerge comme un autre moyen fondamental pour renforcer leur résilience et améliorer leur qualité de vie. Ils cherchent à établir des liens avec d'autres personnes ayant des expériences similaires, que ce soit par le biais d'organisations ou de groupes de soutien. Pour contrer l'expérience négative de la stigmatisation, de nombreuses personnes choisissent de se concentrer sur le développement de compétences. Elles visent à améliorer leur autonomie, à renforcer leur confiance en elles et à favoriser leur inclusion dans divers contextes.

Cependant, l'utilisation des technologies d'assistance constitue un autre levier clé pour les personnes à déficience visuelle afin de faire face à la stigmatisation sociale. Elles offrent une forme d'autonomisation qui permet aux individus de transcender les limitations imposées par leur condition et de s'intégrer plus efficacement dans la société.

Enfin, l'engagement communautaire est une stratégie essentielle utilisée par les personnes ayant une déficience visuelle pour faire face à la stigmatisation et à l'isolement social. Cette dynamique permet non seulement de renforcer le réseau de soutien, mais également d'améliorer la visibilité et la reconnaissance des défis spécifiques rencontrés par cette communauté.

CHAPITRE IV : DISCUSSION DES RÉSULTATS

La présente discussion des résultats s'inscrit dans le cadre de notre étude sur la stigmatisation des personnes ayant une déficience visuelle, en s'appuyant sur la théorie de l'identité sociale. Cette théorie, développée par Henri Tajfel et John Turner (1979), postule que les individus se définissent non seulement par leur identité personnelle, mais aussi par leur appartenance à des groupes sociaux. La manière dont ces identités sont perçues et valorisées peut influencer les attitudes et comportements envers les membres de ces groupes, favorisant ainsi des mécanismes de discrimination et de stigmatisation.

Dans ce chapitre, nous examinerons en détail comment nos résultats empiriques corroborent ou contredisent les principes de la théorie de l'identité sociale, en mettant l'accent sur les perceptions des individus ayant une déficience visuelle et les dynamiques sociales qui en découlent. Nous analyserons également en quoi nos résultats ressemblent ou diffèrent des résultats d'autres études.

IV.1. Aperçu général des résultats

IV.1.1. Les mécanismes de catégorisation sociale et d'étiquetage

Les résultats révèlent une catégorisation négative des personnes déficientes visuelles, perçues comme dépendantes ou incapables, une stigmatisation qui entraîne leur exclusion sociale. Cette catégorisation repose sur des stéréotypes culturels et médiatiques renforçant leur appartenance à un groupe social défavorisé. Par exemple, l'extrait suivant traduit cette dynamique : « *Les élèves me laissent seul tandis que les autres s'assoient ensemble. L'enseignant me grondait souvent, disant que je n'allais réussir, ce qui a été le cas contraire.* » (Daniel, 49 ans).

Ce phénomène rejoint le principe d'étiquetage souligné par la théorie de l'identité sociale, où le groupe majoritaire attribue des caractéristiques péjoratives au groupe minoritaire pour maintenir des frontières symboliques claires entre les deux. L'effet d'exclusion ressenti par les individus déficients visuels illustre la construction d'une identité sociale négative.

IV.1.2. Stéréotypes et invisibilité médiatique

Les résultats montrent que la persistance de la stigmatisation est en partie due à l'invisibilité et aux représentations biaisées dans les médias. Le groupe majoritaire renforce les stéréotypes en diffusant une image homogène et négative des déficients visuels, ce qui limite leur reconnaissance en tant que membres actifs de la société.

Cette situation est parfaitement décrite dans l'expérience suivante : « *Les médias montrent les personnes aveugles comme des victimes ou des personnes dépendantes. Cela ne reflète pas la réalité de nombreuses personnes.* » (Divine, 31 ans).

Conformément à la théorie de l'identité sociale, ces représentations stéréotypées empêchent la valorisation de l'identité collective des personnes déficientes visuelles et les contraignent à intérioriser une auto-stigmatisation.

IV.1.3. Impact des croyances culturelles et des normes sociales

Les résultats confirment que les croyances culturelles jouent un rôle prépondérant dans la marginalisation des déficients visuels. Des perceptions ancrées dans des traditions les désignent comme porteurs de malédictions ou fardeaux pour la société : « *On nous ignorait dans la société et nous considérait comme des gens sans importance.* », (Richard, 36 ans).

Dans ce cas, la théorie de l'identité sociale éclaire comment ces croyances renforcent une identité négative du groupe stigmatisé tout en consolidant la position dominante du groupe majoritaire. Les normes sociales basées sur des attentes d'autonomie et de productivité aggravent cette exclusion en valorisant des réussites perçues comme exceptionnelles, ce qui contribue à la construction d'un double standard.

IV.1.4. L'inaccessibilité et la marginalisation systémique

Les résultats montrent également que l'inaccessibilité des infrastructures et des systèmes éducatifs limite l'intégration sociale des déficients visuels. Cette inaccessibilité les maintient dans une position d'exclusion, renforçant leur identité sociale minorisée. Cela s'observe dans les propos suivants : « *Certaines infrastructures publiques sont inaccessibles pour les personnes à déficience visuelle.* ».

Dans cette perspective, la théorie de l'identité sociale révèle que l'absence d'aménagements adaptés maintient une distinction symbolique entre les groupes, nourrissant la stigmatisation.

IV.1.5. Identification sociale et perceptions des déficients visuels

Les résultats de notre enquête indiquent que les personnes ayant une déficience visuelle se heurtent à des perceptions négatives ancrées dans des stéréotypes culturels. La théorie de l'identité sociale suggère que ces perceptions sont souvent le résultat d'une catégorisation sociale, où les individus sont classés en fonction de leur appartenance à un groupe.

Dans notre étude, de nombreux participants ont exprimé que les personnes déficientes visuelles sont souvent perçues comme dépendantes ou incapables. Ces stéréotypes sont renforcés par la représentation médiatique, qui présente fréquemment les déficients visuels sous un jour négatif ou stéréotypé.

Il apparaît que cette catégorisation engendre une distanciation sociale, où les personnes valides se considèrent comme supérieures. Les témoignages recueillis révèlent que cette perception de supériorité est souvent associée à un manque d'information et de sensibilisation. Ainsi, le manque de contacts directs avec des personnes déficientes visuelles contribue à la formation de stéréotypes négatifs, illustrant une dynamique d'intergroupes où le groupe dominant (les voyants) maintient sa position par la dévalorisation du groupe dominé (les déficients visuels).

IV.1.6. La stigmatisation et ses origines

La stigmatisation des personnes ayant une déficience visuelle apparaît comme un phénomène complexe, alimenté par des croyances culturelles et des préjugés. Dans le cadre de notre étude, plusieurs participants ont rapporté des expériences de discrimination, tant au niveau social que professionnel. Ces expériences de stigmatisation peuvent être comprises à travers le prisme de la théorie de l'identité sociale, qui souligne que les individus cherchent à maintenir une image positive de leur groupe d'appartenance.

Les témoignages recueillis montrent que les personnes déficientes visuelles se sentent souvent isolées et marginalisées, en raison de la façon dont elles sont perçues par les autres. Par exemple, un participant a décrit comment il avait été évité par ses pairs en raison de sa déficience, ce qui a renforcé son sentiment de stigmatisation. Ce phénomène illustre la manière dont les normes sociales et les attentes culturelles façonnent les interactions entre les groupes, contribuant à une dynamique de pouvoir inégale.

IV.1.7. Le rôle de l'éducation et de la sensibilisation

Un des résultats clés de notre enquête est l'importance de l'éducation et de la sensibilisation dans la lutte contre la stigmatisation. De nombreux participants ont mentionné que des initiatives éducatives visant à informer le public sur les réalités vécues par les personnes déficientes visuelles pourraient réduire les préjugés. Cela corrobore les postulats de la théorie de l'identité sociale, qui suggère que des interactions positives entre les groupes peuvent favoriser une meilleure compréhension et réduire les tensions intergroupes.

Les résultats montrent que les programmes éducatifs qui intègrent des récits authentiques de personnes déficientes visuelles peuvent transformer les perceptions du public. Par exemple, des initiatives qui mettent en avant des réussites et des compétences individuelles permettent de déconstruire les stéréotypes négatifs. Cela illustre l'idée que la visibilité et la représentation des personnes déficientes visuelles dans les médias et l'éducation sont essentielles pour changer les attitudes sociétales.

IV.1.8. Les croyances culturelles et leur impact sur l'identité

Les croyances culturelles jouent un rôle crucial dans la perception des personnes ayant une déficience visuelle. Nos résultats révèlent que dans certaines cultures, la déficience visuelle est perçue comme une malédiction ou un signe de malchance. Ces croyances limitent les opportunités des déficients visuels et renforcent leur marginalisation. La théorie de l'identité sociale explique que ces croyances sont souvent le reflet d'une dynamique d'identité de groupe, où les individus cherchent à maintenir leur statut social en dévalorisant ceux qui sont perçus comme différents. Les témoignages des participants montrent que cette perception négative peut parfois être intériorisée, conduisant à un phénomène d'auto-stigmatisation. Les individus déficients visuels peuvent développer une image de soi négative, influencée par les attitudes de la société. Cela souligne l'importance d'un changement culturel et d'une éducation inclusive, qui valorisent la diversité et l'acceptation des différences.

Nos résultats montrent que la théorie de l'identité sociale est pertinente pour comprendre la stigmatisation des personnes ayant une déficience visuelle. Les mécanismes de catégorisation sociale, les croyances culturelles et l'importance de l'éducation et de la sensibilisation sont des éléments clés qui influencent les perceptions et les comportements envers les personnes déficientes visuelles. La lutte contre la stigmatisation nécessite une approche holistique qui prend en compte ces dynamiques et qui vise à promouvoir une société plus inclusive. Cela implique non seulement de déconstruire les stéréotypes et les préjugés, mais aussi de célébrer les réussites et les contributions des personnes déficientes visuelles. En favorisant des interactions positives entre les groupes et en améliorant la représentation médiatique, il est possible de transformer les perceptions et de réduire la stigmatisation.

Les résultats de notre étude soulignent l'importance d'une action collective pour créer un environnement qui valorise la diversité et l'inclusion des personnes ayant une déficience visuelle.

C'est en intégrant ces perspectives dans les politiques publiques, les programmes éducatifs et les initiatives communautaires que nous pourrions espérer un changement durable et significatif.

IV.2. Ressemblances et divergences des résultats d'enquête avec ceux des autres chercheurs

L'étude de la stigmatisation des personnes ayant une déficience visuelle est un sujet riche et complexe, qui a suscité l'attention de nombreux chercheurs. Dans cette section, nous examinerons les ressemblances et les divergences entre les résultats de notre enquête et ceux d'autres études antérieures. L'objectif est d'identifier les tendances partagées ainsi que les aspects uniques de notre recherche, tout en soulignant l'importance de ces résultats pour la compréhension des dynamiques sociales entourant la déficience visuelle.

IV.2.1. Stigmatisation et préjugés

De nombreuses études, y compris celles de Gibbons et al. (2017) et de Smart et Goplan (2016), ont mis en lumière la persistance des stéréotypes négatifs associés aux personnes ayant une déficience visuelle. Ces recherches soulignent que la stigmatisation est souvent alimentée par des idées fausses concernant les capacités et les compétences de ces individus. Nos résultats corroborent ces observations, avec des témoignages de participants décrivant des expériences de discrimination et d'isolement social similaires. Par exemple, un participant a rapporté : « *À l'école, les élèves me laissent seul tandis que les autres s'asseyent ensemble* », ce qui reflète les conclusions de Gibbons qui évoque l'isolement social comme une conséquence directe de la stigmatisation.

IV.2.1.1. Le rôle de l'éducation

L'importance de l'éducation dans la lutte contre la stigmatisation a été soulignée dans plusieurs études. Krogsbøll et Gyldensted (2018) plaident pour des programmes éducatifs visant à sensibiliser le public aux défis rencontrés par les personnes déficientes visuelles. De même, notre enquête a révélé que les participants estiment qu'une meilleure sensibilisation pourrait réduire les préjugés et améliorer l'inclusion sociale. Les résultats de notre enquête indiquent que des initiatives éducatives pourraient transformer les perceptions du public, ce qui rejoint les recommandations des chercheurs qui préconisent des programmes de sensibilisation pour déconstruire les stéréotypes.

IV.2.1.2. Représentation médiatique

La représentation médiatique des personnes déficientes visuelles est un sujet largement discuté dans la littérature. McCoy et Thein (2016) ont observé que les médias ont tendance à présenter ces individus dans des rôles stéréotypés, renforçant ainsi les préjugés. Nos résultats montrent également que les participants perçoivent une représentation médiatique limitée et souvent négative, ce qui alimente à son tour les stéréotypes. Un participant a exprimé : « *La plupart du temps, on les voit représentées comme des victimes ou des personnes dépendantes* », ce qui illustre les conclusions de McCoy et Thein sur l'impact des médias sur la perception des déficients visuels.

IV.2.2. Divergences avec les recherches antérieures

IV.2.2.1. Expériences personnelles variées

Bien que nos résultats partagent des similitudes avec ceux de la littérature existante, ils présentent également des divergences notables, notamment en ce qui concerne les expériences individuelles des personnes déficientes visuelles. Par exemple, alors que de nombreuses études se concentrent sur l'impact général de la stigmatisation, notre enquête a mis en lumière des récits personnels qui illustrent des expériences d'autonomisation et de succès.

Un participant a déclaré : « *Je figurai parmi les cinq premiers* », soulignant que, malgré les défis rencontrés, certaines personnes déficientes visuelles réussissent à surmonter les préjugés et à exceller dans leurs études. Cette nuance n'est pas toujours reflétée dans d'autres recherches, qui peuvent tendre à se focaliser uniquement sur les aspects négatifs de l'expérience.

IV.2.2.2. Contexte culturel spécifique

Une autre divergence réside dans l'influence du contexte culturel sur la perception des déficients visuels. Certaines études, comme celle d'Azmak (2018), ont abordé des contextes culturels spécifiques, tandis que notre enquête a révélé que les croyances culturelles au Burundi renforcent particulièrement la stigmatisation. Un participant a noté que « *au Burundi, avoir la déficience visuelle, on le considère comme une malédiction (...)* », ce qui met en évidence des croyances culturelles qui peuvent ne pas être aussi prononcées dans d'autres contextes. Cette spécificité culturelle souligne la nécessité d'adapter les approches de sensibilisation et d'éducation à chaque contexte local.

IV.2.2.3. Impact de l'inaccessibilité

Alors que de nombreuses recherches ont abordé la stigmatisation sur un plan social et psychologique, notre enquête a mis en évidence l'impact de l'inaccessibilité physique et sociale comme un facteur majeur de stigmatisation. Les participants ont souligné que l'absence d'aménagements adéquats dans les espaces publics contribue à leur exclusion. Ce point de vue va au-delà des conclusions de certaines études, qui ne prennent pas toujours en compte l'importance de l'accessibilité dans la lutte contre la stigmatisation. Nos résultats soulignent que pour réduire la stigmatisation, il est crucial d'aborder également les questions d'accessibilité.

De tout ce qui précède, les résultats de notre enquête révèlent des tendances cohérentes avec la littérature existante, notamment l'impact des stéréotypes, l'importance de l'éducation et le rôle des médias dans la perception des personnes déficientes visuelles. Ces éléments partagés renforcent l'idée que la stigmatisation est un phénomène complexe et multidimensionnel qui nécessite une approche intégrée. Les divergences observées dans notre étude soulignent également l'importance d'une approche contextuelle et personnalisée. Les expériences individuelles et les croyances culturelles spécifiques doivent être prises en compte pour développer des stratégies efficaces de sensibilisation et d'inclusion. Cela implique de reconnaître que les solutions ne sont pas universelles et doivent être adaptées aux réalités locales.

En conclusion, notre enquête met en lumière à la fois des ressemblances et des divergences par rapport aux recherches antérieures sur la stigmatisation des personnes ayant une déficience visuelle. Les similitudes renforcent l'importance des thèmes discutés dans la littérature, tandis que les divergences soulignent la nécessité d'une approche contextualisée qui prenne en compte les expériences individuelles et les croyances culturelles. Il est essentiel que les futures recherches continuent à explorer ces dynamiques complexes, en intégrant à la fois des perspectives théoriques et empiriques. Cela permettra non seulement de mieux comprendre la stigmatisation, mais aussi de développer des interventions plus efficaces pour promouvoir l'inclusion et la reconnaissance des droits des personnes ayant une déficience visuelle.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Cette recherche s'est concentrée sur l'étude des effets de la stigmatisation sociale sur la vie quotidienne des personnes à déficience visuelle, au centre Uwiragiye Foundation au Burundi. Les résultats obtenus révèlent que la stigmatisation est un phénomène persistant et multiforme qui impacte profondément l'insertion sociale et professionnelle de ces personnes. Elle prend des formes variées, telles que la discrimination à l'emploi, le paternalisme, et l'isolement social. Néanmoins, il est également apparu que les personnes à déficience visuelle adoptent des stratégies de résilience, comme le renforcement de leur estime de soi, l'éducation, et la création de réseaux de soutien, pour surmonter ces obstacles.

En effet, comme notre sujet est libéré comme suit : « Vivre avec le handicap : Effet de la stigmatisation sociale sur la vie quotidienne des personnes avec la déficience visuelle : cas d'Uwiragiye Foundation », nous avons fixé un objectif général ; celui d'identifier les effets de la stigmatisation sociale sur la vie quotidienne des personnes à déficience visuelle. À cet objectif s'ajoutent aussi les objectifs spécifiques, d'abord d'identifier les raisons qui sous-tendent la persistance de la stigmatisation des personnes à la déficience visuelle. Ensuite, d'identifier les formes de stigmatisation que subissent les personnes à déficience visuelle ; et enfin, d'identifier les stratégies adoptées par les personnes présentant une déficience visuelle face à la stigmatisation sociale pour réussir leur intégration sociale.

À travers nos enquêtés, nous avons pu répondre à tous ces objectifs. Avec le premier objectif, nous avons constaté qu'il existe plusieurs raisons qui sous-tendent la persistance de la stigmatisation dont le manque de sensibilisation et d'information suite à la méconnaissance des réalités vécues par les déficients visuels qui engendre des attitudes négatives et des discriminations ; l'invisibilité et le non représentation médiatique qui donnent naissance à des fausses évidences et des opinions du sens commun ; les croyances culturelles et les préjugés ancrés et difficile à changer ; etc.

Avec le deuxième objectif, nous avons abouti à plusieurs formes de stigmatisations telle que la stigmatisation sociale dans la mesure où la personne étiquetée socialement peut être rejeté ou marginalisée, la discrimination dans l'emploi par le fait d'hésitation à embaucher ces personnes d'où la perte d'estime et de confiance de soi ; la stigmatisation structurelle comme l'accessibilité inappropriée qui se traduit de la non inclusion des infrastructures publiques que privées, etc. Avec le dernier objectif, nous avons trouvé qu'il existe des stratégies d'intégration afin de faire face à la stigmatisation.

Nous citons l'éducation et la sensibilisation permettant le renforcement de l'estime de soi ; la création des réseaux de soutien afin de rencontrer les personnes similaires pour partager les diverses expériences ; l'utilisation des technologies qui offrent une forme d'autonomisation permettant de transcender les limites imposées par leur condition et de s'insérer facilement dans la société ; etc.

En réponse à la problématique initiale, qui cherchait à comprendre les raisons de la persistance de la stigmatisation et les stratégies pour y faire face, cette recherche a mis en évidence que la stigmatisation découle principalement de l'ignorance et des préjugés sociaux enracinés dans les perceptions culturelles. Toutefois, malgré ces défis, les personnes concernées ne restent pas passives face à cette stigmatisation. Elles adoptent des mesures proactives pour améliorer leur intégration sociale, notamment par l'acquisition de compétences et la sensibilisation de leur entourage.

L'originalité de ce travail réside dans son approche locale du phénomène de la stigmatisation des personnes à déficience visuelle dans le contexte burundais, un domaine encore peu exploré dans la littérature scientifique. En combinant une analyse théorique des concepts de stigmatisation avec une étude de terrain, ce mémoire enrichit la compréhension des dynamiques sociales qui affectent cette population vulnérable. Les résultats offrent de nouvelles perspectives sur les stratégies d'intégration et de résilience des personnes à déficience visuelle, pouvant ainsi inspirer des politiques inclusives et des programmes de soutien dans des contextes similaires. Malgré les résultats obtenus, cette étude présente certaines limites. Premièrement, l'enquête s'est limitée à un seul centre d'accueil, ce qui peut être un obstacle de généralisation. De plus, le cadre méthodologique s'est focalisé sur une approche qualitative, et une analyse quantitative aurait pu compléter et affiner certains résultats, notamment en ce qui concerne l'ampleur de la stigmatisation à travers le pays.

Pour approfondir les résultats obtenus, il serait pertinent que des recherches futures élargissent l'échantillon en incluant plusieurs centres d'accueil de personnes à déficience visuelle à travers tout le pays. De plus, l'élaboration d'une étude comparative avec d'autres types de handicaps permettrait de mieux comprendre les spécificités de la stigmatisation liée à la déficience visuelle. Enfin, des recommandations pratiques incluent la sensibilisation accrue du public et la mise en œuvre de politiques publiques visant à faciliter l'accès à l'emploi et à l'éducation pour les personnes handicapées au Burundi.

Cette recherche nous a permis d'acquérir une compréhension des enjeux sociaux et humains liés au handicap visuel. Le contact direct avec les personnes stigmatisées et l'observation de leur résilience face à l'adversité ont enrichi notre perspective en tant que chercheur en socio-anthropologie. Cette expérience a non seulement renforcé notre sensibilité aux questions d'inclusion sociale, mais elle nous a également poussé à envisager une contribution active dans la défense des droits des personnes handicapées, dans notre futur parcours académique et professionnel.

Comme recommandations, les personnes à déficience visuelle parviennent à s'intégrer dans la société mais elles ont toujours besoin d'un guide dans leur vie quotidienne. Pour cette raison, nous sommes invités à valoriser leurs droits au lieu de leur considérer comme des gens passifs. De plus, sensibiliser à la formation et à la scolarisation de ces personnes afin de garantir leurs droits et contribuer au changement de mentalités. Pour l'État, intervenir et investir aux centres d'accueil à vocation caritative d'aider les personnes aux besoins particuliers ; construire aussi d'autres centres d'accueil capable de recevoir un nombre considérable, en vue de donner plus de chance aux personnes dans la nécessité. Même si ces personnes présentent une certaine déficience d'un membre du corps, elles peuvent participer à des activités de développement ou aux organes de décision suite à leur compétence ; raison pour laquelle l'Etat comme tout autre institution dans leur habileté peuvent les embaucher ou financer leur projet. À la communauté estudiantine et académique, de continuer des recherches approfondies afin de découvrir d'autres réalités non encore dévoilées.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I. Ouvrages généraux

1. AIPH. (2018). *Disability Representation in Media: A Global Perspective*. International Association for Persons with Disabilities.
2. Allport G. (1954), *The nature of prejudice*. Reading. MA: Addison Wesley.
3. Barnes, C., & Mercer, G. (2003). *Disability*. Polity Press.
4. BEPES (2016), Cours de sociologie première sciences sociales et humaines, Bujumbura.
5. Blandine B. (2022), *L'intégration des déficients visuels à la vie culturelle des bibliothèques : une démarche vers l'inclusivité*, Université de Lyon.
6. Denzin, N. K., & Lincoln, Y. S. (2011). *The SAGE Handbook of Qualitative Research* (4th ed.). Thousand Oaks, CA: SAGE Publications.
7. Dericquebourg R. (1989), *Stigmates, préjugés, discrimination dans une perspective psycho sociale. Etudes interethniques*, Université de Lille B, 1989.
8. Fisher, N. (2005), *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, Paris, DUNOD.
9. Gautier B. (2003), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, Presses de l'Université de Québec.
10. Goffman E. (1975), *Stigmate, les usages sociaux des handicaps* (1963), traduit de l'anglais par Alain Kihm, coll. « le sens commun », Editions de Minuit.
11. Goffman, E. (1963). *Stigma: Notes on the Management of Spoiled Identity*. Englewood Cliffs, NJ: Prentice-Hall.
12. Harper, M. (2014). *Autonomisation technologique des personnes handicapées*. Routledge.
13. Léon, A. (1977), *Manuel de psychologie expérimentale*, Alcan, Paris.
14. Ndayisaba, J., De Grandmont, N. (1999), *Les enfants différents*, Montréal, Editions Logiques.
15. Oliver, M. (1996), *Understanding Disability: From Theory to Practice*. Palgrave Macmillan.
16. Ouellet S. et Caya I. (2013), *La pédagogie créative au service des élèves polyhandicapés : résultats d'une recherche action*. Revue francophone de la déficience intellectuelle.
17. Patton, M. Q. (2015). *Qualitative Research & Evaluation Methods* (4th ed.). Thousand Oaks, CA: SAGE Publications.

18. Paul N. (2015), *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines. Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*, l'Harmattan, Paris.
19. Philip, C. (1985), *Contribution à une critique de la notion de handicap*, les cahiers du CTNERH, n°32, BAMAKO, Ministère de la santé, octobre vers décembre.
20. Portnoy H. (1961), *Demain la pédagogie*, Paris, Magnard.
21. Rogers, T. (2019). *Intégration sociale grâce aux technologies d'assistance*
22. Sellamy N. (1980), *Dictionnaire encyclopédique de psychologie*, Paris, Bordas.
23. Shakespeare, T. (1999). *The Disability Reader: Social Science Perspectives*. Continuum

II. Articles et revues

1. Ablon, J., Eason, L., & O'Reilly, K. (2016). The Psychological Effects of Stigma on Individuals with Visual Impairments. *Journal of Visual Impairment & Blindness*, 110(2), 125-134.
2. Ajuwon, P. M. (2008). "Inclusive Education for Students with Disabilities in Nigeria: Benefits, Challenges, and Policy Implications." *International Journal of Special Education*, 23(3), 147-157.
3. Alquadah, H., & Dababneh, M. (2021). Educational Access for Students with Visual Impairments: Current Challenges and Recommendations. *International Journal of Inclusive Education*, 25(3), 198-212.
4. Azmak, E. (2018). "Cultural Beliefs and Stigma: Exploring the Impact on Visually Impaired Individuals." *Journal of Disability Studies*, 12(3), 110-115.
5. Benoist J., Logiques de la stigmatisation, éthique de la destigmatisation, dans *l'information psychiatrique*, 2007/8 (volume 83), p.649-654
6. Billings, M., & Hodge, S. (2019). *Cultural and Artistic Inclusion: The Role of Disability Representation*. *Journal of Arts and Disability*, 14(2), 85-100.
7. Black, S., & Kuper, A. (2020). *Lifelong Learning and the Impact on Stigma: Empowering Visually Impaired Individuals*. *Journal of Disability Studies*, 15(2), 74-89.
8. Brown, A., & Smith, J. (2018). "Social Integration and Public Perception of Individuals with Visual Impairments." *International Journal of Disability and Social Inclusion*, 12(2), 75-82.
9. Chen, H., & Jones, M. (2019). *Social Skills Development in the Visually Impaired Community: Strategies and Benefits*. *Disability and Society*, 34(7), 1145-1162.

10. Christy, A., Fenn, H., & Shankar, S. (2019). *Voices of disability: Understanding the complexities of experiences*. *Journal of Disability Studies*, 34(3), 150-160.
11. Cormack, L., Smith, A., & Rogers, T. (2020). *Imagining Ability: The Impact of Representation on Social Inclusion for Visually Impaired Individuals*. *Disability & Society*, 35(1), 105-120.
12. Davis, L., & Mendez, R. (2021). *Empowerment through Peer Support: The Impact of Social Networks on Self-Advocacy Among Visually Impaired Individuals*. *Journal of Visual Impairment & Blindness*, 115(2), 106-119.
13. Deal, M. (2007). "Aversive disablism: Subtle prejudice toward disabled people." *Disability & Society*, 22(1), 93-107.
14. Fisher, J., & Mendez, E. (2019). Teacher Training and Expectations for Students with Visual Impairments: The Impact on Inclusion. *Journal of Visual Impairment & Blindness*, 113(4), 309-315.
15. Garcia, L. (2019). The Ethics of Inclusion: Moving Beyond Charity in Disability Policy. *Journal of Disability Policy Studies*, 30(4), 335-343.
16. Gibbons, S., Johnson, A., & Walker, P. (2017). "Stigma and Disability: A Review of the Literature." *International Journal of Disability Studies*, 29(3), 44-58.
17. Gonzalez, R., & Walker, F. (2021). *Visible Voices: Enhancing Representation for the Visually Impaired in Media*. *Journal of Visual Impairment & Blindness*, 115(3), 150-160.
18. Green, T., Smith, J., & Walker, R. (2019). *Empowerment through Confidence: Programs for Visually Impaired Individuals*. *Journal of Rehabilitation*, 85(2), 123-135.
19. Haller, B., Driessnack, M., & Sweeney, S. (2017). "Media Influence on the Perception of Disability: A Systematic Review." *Disability Studies Quarterly*, 37(4), 458-473.
20. Harris, J., & Enfield, S. (2003). "Disability, Equality and Human Rights: A Social Model Perspective." In J. Swain, S. French, & M. Oliver (Eds.), *Disabling Barriers, Enabling Environments* (pp. 211-218). SAGE Publications.
21. Hill, M. L., & McKenzie, R. A. (2019). *Social Perceptions and the Isolation of Individuals with Visual Impairment*. *Journal of Accessibility and Design*, 24(3), 200-212.
22. Holbrook, M., & McCarthy, P. (2018). *Navigating Accessibility: The Experiences of Visually Impaired Individuals*. *Journal of Disability Studies*, 32(2), 110-120.
23. Hunt, F., Thomas, D., & Córdor, S. (2021). Perceptions of Disability in Contemporary Media: Towards a More Inclusive Representation. *Disability Studies Quarterly*, 41(3).

24. Johnson, R., & Campbell, T. (2019). "The Role of Public Policy in Shaping Attitudes Toward Disability." *Journal of Disability Studies*, 16(3), 139-145.
25. Johnson, T. (2018). Trust and Inclusion: Exploring the Paradox of Positive Discrimination. *Disability & Society*, 33(2), 210-219.
26. Johnson, T., & Chen, Y. (2019). *Breaking Barriers: The Role of Community Support in Combatting Stigma against Visual Impairment*. *Disability & Society*, 34(5), 723-740.
27. Jones, L. A., Roberts, T., & Smith, J. S. (2017). "Community Engagement and Support for Individuals with Visual Impairments." *Journal of Community Psychology*, 45(3), 325-339.
28. Juarez, P., Smith, A. et Davies, L. (2017). « Technologie d'assistance pour les personnes malvoyantes : surmonter les barrières sociales ». *Journal of Accessibility Studies* , 9(3),
29. Kershaw, P. (2018). *The Dynamics of Disability and Stigma: Everyday Experiences of Visually Impaired Individuals*. *Disability & Society*, 33(1), 51-60.
30. Krogsbøll, A. & Gyldensted, C. (2018). "Education as a Tool for Inclusion: Addressing Stigmatization of Disabled Individuals." *Journal of Community Psychology*, 46(2), 201-215.
31. Lacaze, L. (2008), La théorie de l'étiquetage modifiée, ou « l'analyse stigmatique » revisitée. *Nouvelle revue de psychologie*, 1(5), 2008
32. Laesch, K., & Schreiber, A. (2018). *Impact of Awareness Campaigns on Attitudes Towards Visually Impaired Individuals: A Longitudinal Study*. *Journal of Social Issues*, 74(2), 324-341.
33. Latchman, A., & Shapiro, P. (2021). *Building Self-Esteem in the Visually Impaired: Strategies for Empowerment*. *International Journal of Disability, Community & Rehabilitation*, 20(3), 45-58.
34. Léger, L., & Carpentier, M. (2020). *Stigma and Accessibility: The Double Burden of Visual Impairments*. *Disability and Society*, 35(1), 75-89.
35. Link, B. G., & Phelan, J. C. (2001). "Conceptualizing Stigma." *Annual Review of Sociology*, 27, 363-385.
36. Lund, E. M. (2004). *Barriers to employment for persons with visual impairments*. *Journal of Visual Impairment & Blindness*, 98(3), 187-198.
37. McBain, H., Sanders, R., & Webb, M. (2017). Exploring the Intersection of Stigma and Disability: The Case of Visual Impairments. *Journal of Applied Research in Intellectual Disabilities*, 30(3), 399-407.

38. McCarthy, M., Smith, A., & Thompson, L. (2018). "Education as a Tool for Change: Reducing the Stigma of Visual Impairment." *Journal of Disability Studies*, 14(2), 54-60.
39. McCoy, J. (2019). *Media Representations of Blindness: The Need for Positive Narratives*. *Journal of Visual Impairment & Blindness*, 113(4), 339-347.
40. McCoy, L. & Thein, A. (2016). "The Power of Representation: Media Portrayals of People with Disabilities." *Journal of Media Psychology*, 28(1), 18-24.
41. McCoy, L., & Theeke, L. (2018). Understanding the Impacts of Paternalism on Individuals with Visual Impairments. *Journal of Disability Studies*, 29(3), 140-155.
42. McCoy, L., & Theeke, L. (2018). *Building Community: The Role of Social Programs in Supporting Individuals with Visual Impairments*. *Journal of Disability Studies*, 29(3), 145-156.
43. McCulloch, A., & Edgar, S. (2018). *Media Representation and the Stigma of Disability: A Critical Analysis*. *Disability Studies Quarterly*, 38(3), 240-259.
44. McGowan, S., & MacLachlan, M. (2017). *Skills Development as a Means of Countering Stigma: Perspectives of Visually Impaired Individuals*. *Journal of Visual Impairment & Blindness*, 111(3), 242-254.
45. O'Connor, M., Black, K., & Smith, J. (2016). *Education and Inclusion: Strategies to Combat Stigma against the Visually Impaired*. *International Journal of Disability, Development and Education*, 63(1), 11-24.
46. O'Connor, K., Williamson, T., & Lee, J. (2020). *The Importance of Social Connections: Leveraging Support Networks for Visually Impaired Individuals*. *Journal of Rehabilitation Research and Development*, 57(1), 45-56.
47. Oliver, M. (2020). "Social Media as a Tool for Change: Navigating Disability Representation." *Disability & Society*, 35(3), 356-374.
48. O'Neil, D., & Kim, J. (2021). *Constructing a Positive Identity: Learning and Resilience in Visually Impaired Adults*. *Journal of Rehabilitation*, 87(1), 33-49.
49. Pfister G. (2009), Personnes polyhandicapées : pour une approche palliative de la douleur. *Médecine et hygiène* 17(3)
50. Pledger, C., & Gabl, A. (2019). The Social Implications of Paternalism in Visual Impairment. *Disability and Society*, 34(2), 198-212.
51. Pledger, C., & Gabl, A. (2019). *Social Exclusion: An Invisible Barrier for Visually Impaired Persons*. *Disability and Society*, 34(2), 150-165.

-
52. Pordelley, M., Cheng, L., & Ortiz, N. (2016). "Physical Accessibility and Social Inclusion: The Impact on Individuals with Visual Impairments." *Journal of Environmental Psychology*, 45, 210-218.
 53. Power, M., & Power, D. (2004). *The attitudes of the sighted towards blindness*. *Disability & Society*, 19(1), 44-55.
 54. Rains, S. A., Turner, M., & Banerjee, S. (2015). "The Impact of Interpersonal Communication on the Perceptions of Individuals with Visual Impairments." *Communication Research Reports*, 32(1), 98-104.
 55. Roberts, L., & Menzies, G. (2020). *The Role of Social Support in Enhancing Self-Confidence among Individuals with Visual Impairments*. *Disability Studies Quarterly*, 40(1), 78-94.
 56. Roulstone, A., & Prideaux, S. (2012). *Disability, stigma and the role of social interaction*. *Journal of Social Inclusion*, 3(2), 66-81.
 57. Sacks, S. & Sacks, A. (2019). "Changing Perceptions: The Impact of Awareness Campaigns on Stigma." *Disability and Rehabilitation*, 41(15), 130-137.
 58. Savoie-Jajc, L. (1996). Triangulation (technique de validation par). Dans A. Mucchielli (dir.), « *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales* » (p.261-262). Armand Collin.
 59. Shier, M., & Graham, J. (2011). *Stigmatization and marginalization of individuals with visual impairments*. *Journal of Disability Studies*, 22(2), 131-145.
 60. Smart, J., & Goplan, K. (2016). "The Role of Media in Shaping Attitudes Toward Disability." *Disability & Society*, 31(1), 20-30.
 61. Smith, A., & Jones, R. (2020). Disability and Stereotypes: The Discriminatory Effects of Positive Action. *International Journal of Inclusive Education*, 24(2), 121-130.
 62. Smith, R., & Thompson, A. (2018). *Enhancing Self-Esteem in the Visually Impaired: The Role of Support Groups*. *International Journal of Disability Research*, 12(4), 201-210.
 63. Stroh, L. (2010). *Managing Disability in the Workplace: Strategies for Success*. *Journal of Business and Psychology*, 25(2), 217-230.
 64. Tajfel H. (1972), La catégorisation sociale. In S.Moscovici (ed), *introduction de la psychologie sociale*, p272-302
 65. Taylor, R. M. (2019). "Self-Esteem and Community Involvement Among People with Visual Impairments." *Disability Studies Quarterly*, 39(4), 42-56.

66. Thompson, M. (2021). *Group Dynamics and Disability: An Analysis of Positive Discrimination Policies*. *Disability Studies Quarterly*, 41(1), 55-67.
67. Vienne P. (2004), Au-delà du stigmaté : *la stigmatisation comme outil conceptuel critique des interactions et des jugements scolaires*. *Education et sociétés*, 13(1), p. 177-192
68. Walker, G. H. (2020). "Advocacy and Policy Change in Community Engagement: Implications for the Visually Impaired." *Journal of Disability Policy Studies*, 30(2), 80-90.
69. Weiner B., Perry R., Magnusson J. (1988), An attributionnal analysis of reactions to stigmas. *Journal of personality and social psychology*, 55(5), 737-748
70. Weisel, A., & Dror, A. (2020). Barriers to Education for Students with Disabilities: The Case of Visual Impairments. *Journal of Special Education Technology*, 35(4), 453-467.

III. Thèses et mémoires

1. Ininahazwe, D. (2022), *Espace urbain : milieu de débrouillardise pour les enfants dans la rue. Contribution a une anthropologie de la pauvreté et de la précarité*. Bujumbura. UB.
2. Emelyne K. (2019), *Etudes des difficultés psychopédagogiques rencontrées par l'élève aveugle dans son intégration en milieu scolaire des normaux*.

IV. Rapports

1. Ministère des affaires sociales (2018), *Déclaration de Pauline Irène Nguéné, ministres des affaires sociales du Cameroun*, au sommet mondial sur le handicap tenu à Londres.
2. OMS (2018), *Rapport annuel Cameroun*.
3. OMS (2019), *World Report on Vision*. Geneva: World Health Organization.
4. UNICEF(1982), *Programme d'action mondiale concernant les personnes handicapées*, Paris.

V. Sites internet

1. Blandine, B. (2009), Les aveugles dans la société française in « *Revue d'éthique et de théologie morale* », Vol. 256, no HS, 65-85. <https://www.cairn.info/revue-d-ethique-et-de-theologie-morale2009-HS-page-65.ht>.
2. Davidson, J. & Stayner, D. (2009). "The Social Construction of Disability: Understanding Disability through the Lived Experiences of People with Disabilities." *Journal of Disability Policy Studies*, 19(4), 245-260. <https://doi.org/10.1177/1044207308326804>

3. Gaspard, C. (2019), "La méthodologie de l'observation pour vos recherches : définition, types et exemple. scribbr <http://w.w.w.scribbr.fr/methodology>
4. Link, B. G., & Phelan, J. C. (2001). "Conceptualizing Stigma." *Annual Review of Sociology*, 27(1), 363-385. <https://doi.org/10.1146/annurev.soc.27.110701.163407>
5. Marie-Hélène, L. (2002), « Bibliothèques et éducation à l'ère du numérique : perspectives pour les déficients visuels dans les Caraïbes et en Amérique Latine », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 6, 95-96. <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-06-0095-003> ISSN 1292-8399.
6. Organisation Mondiale de la Santé. (2019). *World Report on Vision*. Retrieved from <https://www.who.int/publications/i/item/world-report-on-vision>
7. Zina, W. (2022), La déficience visuelle : <http://www.abc-de-ladv.fr/handicap/deficience-visuelle.html> 48,

ANNEXES

IDENTIFICATION DES ENQUÊTÉS

N°	Nom et prénom	Âge	Fonction	Lieu	Statut
1	Daniel	49	Directeur Technique	U.F	Marié
2	Richard	36	Journaliste	U.F	Marié
2	Espérance	39	Enseignante	U.F	Mariée
4	Divine	31	Enseignante	U.F	Mariée
5	Donatien	33	Enseignant	U.F	Célibataire
6	Joseph	34	Encadreur	U.F	Célibataire
7	Spés	34	Encadreuse	U.F	Célibataire
8	Francine	25	Élève	U.F	Célibataire
9	Mélance	24	Élève	U.F	Célibataire
10	Kévine	27	Élève	U.F	Célibataire
11	Térence	24	Élève	U.F	Célibataire
12	Lucien	34	Élève	U.F	Célibataire
13	Emmanuel	39	Étudiant	U.F	Célibataire
14	Eric	23	Élève	U.F	Célibataire
15	Emelyne	24	Élève	U.F	Célibataire
16	Mireille	24	Élève	U.F	Célibataire
17	Violette	23	Élève	U.F	Célibataire
18	Gaudence	32	Enseignante	U.F	Célibataire

Le guide d'entretien

Présentation du chercheur

Bonjour ; mon nom est Pascal MANIRAKIZA. Je suis étudiant à l'Université du Burundi, en Master dans la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, option de Socio-anthropologie. Je suis en train de récolter les données dans le cadre de mon mémoire de fin d'études. Le mémoire porte sur le thème suivant : « **Vivre avec le handicap : Effet de la stigmatisation sociale sur la vie quotidienne des personnes à déficience visuelle** ». À travers ce mémoire, j'aimerais recueillir des informations sur les effets de la stigmatisation sociale des personnes à déficience visuelle et surtout savoir comment elles parviennent à s'intégrer socio professionnellement.

Je ne manque pas à vous rassurer que les données collectées seront traitées de manière anonyme. Ainsi, il n'y a ni bonne ni mauvaise réponse, ce qui compte c'est votre opinion. Je tiens de prime abord à vous remercier de bien vouloir m'accorder cette opportunité. Merci.

Objectif 1 : Les raisons de la persistance de la stigmatisation des personnes avec déficience visuelle.

Manque de sensibilisation et d'information.

1. Pouvez-vous décrire ce que vous savez sur la vie quotidienne des personnes ayant une déficience visuelle ?
2. Avez-vous déjà reçu une formation ou des informations sur la déficience visuelle ? Si oui, quelle était la nature de cette formation ?
3. Comment pensez-vous que le manque d'information influence les attitudes des gens envers les personnes malvoyantes ?
4. Quelles initiatives pourraient être mises en place pour accroître la sensibilisation à la déficience visuelle dans votre communauté ?
5. Quels sont, selon vous, les obstacles à l'accès à l'information sur les personnes avec déficience visuelle ?

Invisibilité et la non représentation médiatique

1. Comment voyez-vous la représentation des personnes avec déficience visuelle dans les médias (films, séries, journaux, etc.) ?
2. Pensez-vous que la façon dont les médias couvrent les histoires de personnes malvoyantes affecte la perception du public ? Pourquoi ?

3. Avez-vous des exemples de représentations qui vous ont marqué, qu'elles soient positives ou négatives ?
4. Comment les représentations médiatiques pourraient-elles changer pour améliorer la perception des personnes avec des déficiences visuelles ?
5. Quel rôle les influenceurs et les créateurs de contenu pourraient-ils jouer dans la lutte contre la stigmatisation ?

Croyances culturelles et préjugés

1. Quelles croyances ou attitudes culturelles avez-vous observées concernant les personnes ayant une déficience visuelle ?
2. Pensez-vous que certaines histoires ou mythes culturels rendent la situation plus difficile pour les personnes malvoyantes ? Si oui, lesquels ?
3. Avez-vous personnellement ressenti des préjugés ou des stéréotypes à l'encontre de personnes souffrant de déficience visuelle ?
4. Comment pouvons-nous travailler pour déconstruire ces croyances et attitudes au sein de notre société ?
5. Quel impact pensez-vous que la famille et l'éducation ont sur la formation de ces croyances culturelles ?

Peur de l'inconnu

1. Avez-vous déjà ressenti de l'anxiété ou de l'inconfort en interagissant avec une personne aveugle ou malvoyante ? Pourquoi ?
2. Quelles sont, selon vous, les peurs les plus courantes que les gens peuvent avoir vis-à-vis des personnes avec déficiences visuelles ?
3. Que pensez-vous qu'il faudrait faire pour réduire cette peur et favoriser des interactions positives ?
4. Avez-vous des expériences personnelles qui ont changé votre perception de la déficience visuelle ?
5. Comment les personnes ayant une déficience visuelle peuvent-elles aider à dissiper ces peurs chez les autres ?

Inaccessibilité à l'intégration sociale

1. Quels obstacles physiques ou sociaux avez-vous observés qui limitent l'accessibilité pour les personnes malvoyantes ?

2. Pensez-vous que les personnes avec déficience visuelle sont suffisamment intégrées dans les activités sociales et communautaires ? Pourquoi ou pourquoi pas ?
3. Quelles améliorations spécifiques pourraient être apportées à votre environnement pour le rendre plus accessible ?
4. Avez-vous des exemples de bonnes pratiques qui favorisent l'inclusion des personnes avec déficiences visuelles ?
5. Comment la législation peut-elle jouer un rôle dans l'amélioration de l'accessibilité pour les personnes malvoyantes ?
6. **Modèles de réussite et normes sociales**
 1. Comment définissez-vous le succès dans la vie d'une personne, et croyez-vous que cela s'applique de la même manière aux personnes avec déficience visuelle ?
 2. Pensez-vous que les normes sociales actuelles valorisent suffisamment les réussites des personnes malvoyantes ? Pourquoi ?
 3. Avez-vous entendu parler de personnes aveugles ou malvoyantes qui sont devenues des modèles de réussite ? Quelles leçons en tirez-vous ?
 4. Comment les succès des individus avec déficience visuelle peuvent-ils contribuer à changer les perceptions sociétales ?
 5. Que pourrait faire la société pour mieux valoriser les contributions des personnes ayant une déficience visuelle ?

Éducation et système de soutien insuffisants

1. Quel est votre avis sur le système éducatif actuel en matière d'inclusion des élèves avec déficiences visuelles ?
2. Avez-vous constaté des lacunes dans les soutiens offerts aux personnes malvoyantes dans différents secteurs (éducation, emploi, santé) ?
3. Que pensez-vous qu'il faudrait améliorer dans ces systèmes de soutien pour mieux respecter les besoins des personnes avec déficience visuelle ?
4. Avez-vous des suggestions concrètes pour favoriser une meilleure inclusion des personnes malvoyantes dans les écoles ?
5. Comment les familles et les communautés peuvent-elles soutenir les personnes avec déficience visuelle dans leur éducation et leur intégration sociale ?

Objectif 2 : Les différentes formes de stigmatisation que subissent les personnes avec déficience visuelle.

Stigmatisation sociale

1. Avez-vous déjà ressenti que votre déficience visuelle influençait la manière dont les autres vous perçoivent socialement ? Pouvez-vous donner un exemple ?
2. Quelles sont les situations sociales où vous avez constaté des comportements stigmatisants à votre égard ?
3. Comment ces perceptions sociales ont-elles affecté vos interactions avec les personnes non malvoyantes ?
4. Quelles stratégies avez-vous employées pour surmonter ces stéréotypes sociaux ?
5. En quoi la société pourrait-elle améliorer la compréhension des personnes malvoyantes afin de réduire la stigmatisation sociale ?

Discrimination dans l'emploi

1. Avez-vous rencontré des difficultés à accéder à des opportunités d'emploi en raison de votre déficience visuelle ? Si oui, lesquelles ?
2. Quelles sont les attitudes des employeurs que vous avez rencontrées au cours de votre recherche d'emploi ?
3. Comment pensez-vous que les perceptions erronées influencent le recrutement de personnes malvoyantes ?
4. Avez-vous des expériences de réussite dans le milieu professionnel que vous aimeriez partager ? Comment avez-vous surmonté les discriminations ?
5. Que recommanderiez-vous aux employeurs pour encourager l'inclusion des personnes avec déficience visuelle dans leur équipe ?

Stereotyping et stéréotypes

1. Quels stéréotypes avez-vous souvent rencontrés concernant les personnes aveugles ou malvoyantes ?
2. Comment ces stéréotypes ont-ils affecté votre vie quotidienne ou votre confiance en vous ?

3. Avez-vous observé des différences dans la manière dont les stéréotypes sont perçus selon le milieu (éducation, travail, loisirs) ?
4. Quelles actions pensez-vous que vous et les autres pourriez entreprendre pour déconstruire ces stéréotypes ?
5. Comment les médias pourraient-ils jouer un rôle dans la représentation des personnes malvoyantes pour réduire les stéréotypes ?

Paternalisme

1. Avez-vous déjà ressenti que les autres vous traitaient de manière condescendante à cause de votre déficience visuelle ? Pouvez-vous expliquer comment cela s'est manifesté ?
2. Comment la manière dont les autres vous perçoivent a-t-elle influencé votre indépendance ?
3. Quelles actions ou comportements des personnes autour de vous renforcent ce sentiment de paternalisme ?
4. Comment réagissez-vous face à des comportements paternalistes, et quelles stratégies utilisez-vous pour affirmer votre autonomie ?
5. En quoi est-il important de changer cette perception paternaliste dans la société ?

Accessibilité inappropriée

1. Avez-vous rencontré des obstacles d'accessibilité dans des lieux publics ? Si oui, pouvez-vous en donner quelques exemples ?
2. Comment ces obstacles ont-ils affecté votre capacité à participer à des activités sociales, éducatives ou professionnelles ?
3. Quelles modifications aimeriez-vous voir pour améliorer l'accessibilité des espaces publics ?
4. En tant qu'utilisateur, quels conseils donneriez-vous aux municipalités ou aux entreprises pour assurer une meilleure accessibilité ?
5. Pensez-vous que la sensibilisation à l'accessibilité pourrait réduire la stigmatisation envers les personnes malvoyantes ? Pourquoi ?

Isolement social

1. Avez-vous déjà ressenti un sentiment d'isolement social en raison de votre déficience visuelle ? Pouvez-vous partager une expérience spécifique ?
2. Quelles sont les causes principales de cet isolement, selon vous ?
3. Quel rôle les amis ou la famille ont-ils joué dans votre intégration sociale ? Avez-vous des histoires à partager ?
4. Quelles initiatives, selon vous, pourraient aider à briser l'isolement des personnes malvoyantes dans la communauté ?
5. Comment les technologies modernes peuvent-elles aider à renforcer les connexions sociales pour les personnes avec déficience visuelle ?

Absence de représentation

1. Avez-vous remarqué un manque de représentation des personnes malvoyantes dans les médias et la culture populaire ? Comment cela vous affecte-t-il ?
2. Comment pensez-vous que cette absence de représentation influence les perceptions des personnes malvoyantes par le grand public ?
3. Quelles initiatives ou projets médiatiques pourraient améliorer la représentation des personnes malvoyantes ?
4. Avez-vous des exemples de représentations positives qui vous ont marqué ou que vous avez trouvés inspirants ?
5. En quoi une meilleure représentation pourrait-elle contribuer à réduire la stigmatisation et favoriser l'inclusion des personnes malvoyantes ?

Objectif 3 : Stratégies d'intégration des personnes avec déficience visuelle

Éducation et sensibilisation

1. Avez-vous déjà eu l'occasion d'éduquer les autres sur votre déficience visuelle ? Si oui, comment cela s'est-il déroulé ?
2. Quelles méthodes ou approches pensez-vous être les plus efficaces pour sensibiliser les autres à la déficience visuelle ?
3. Avez-vous rencontré des défis en essayant de sensibiliser votre entourage ? Si oui, lesquels ?
4. Quel impact pensez-vous que l'éducation ait sur les attitudes des autres à votre égard ?

5. Existe-t-il des programmes ou des initiatives que vous recommandez pour sensibiliser le public sur les déficiences visuelles ?

Renforcement de la confiance en soi

1. Quelles activités ou pratiques vous aident à renforcer votre confiance en vous ?
2. Pouvez-vous partager une expérience où vous avez surmonté vos doutes ou votre anxiété liés à votre déficience visuelle ?
3. Quels conseils donneriez-vous à d'autres personnes malvoyantes pour développer leur confiance ?
4. Avez-vous remarqué un changement dans votre perception de vous-même au fil du temps ?
5. Comment le renforcement de votre confiance en vous a-t-il influencé vos interactions sociales ?

Création de réseaux de soutien

1. Faites-vous partie d'un groupe de soutien ou d'une communauté de personnes malvoyantes ? Si oui, comment cela vous a-t-il aidé ?
2. Comment avez-vous trouvé ou créé des connexions avec d'autres personnes ayant des expériences similaires ?
3. Quelles ressources ou outils ont été les plus utiles pour développer votre réseau de soutien ?
4. Avez-vous des expériences spécifiques où votre réseau vous a apporté du soutien dans des situations sociales difficiles ?
5. Que recommanderiez-vous à quelqu'un qui cherche à établir un réseau de soutien similaire ?

Développement de compétences

1. Quelles compétences avez-vous choisi de développer pour faire face à la stigmatisation ?
2. Comment ces compétences ont-elles changé votre manière d'interagir avec les autres ?
3. Avez-vous suivi des formations ou des ateliers pour acquérir ces compétences ? Si oui, pouvez-vous en parler ?
4. En quoi ces compétences ont-elles eu un impact sur votre vie professionnelle ou sociale ?
5. Quel conseil donneriez-vous à d'autres personnes qui souhaitent développer de nouvelles compétences ?

Utilisation de technologies d'assistance

1. Quelles technologies d'assistance utilisez-vous et comment elles vous aident-elles au quotidien ?
2. Avez-vous rencontré des difficultés d'accès aux technologies d'assistance ? Si oui, lesquelles ?
3. Comment l'utilisation de ces technologies a-t-elle changé la façon dont vous interagissez avec les autres ?
4. Y a-t-il des applications ou des outils spécifiques que vous recommandez pour aider les personnes malvoyantes ?
5. Selon vous, comment la technologie peut-elle continuer à évoluer pour mieux répondre aux besoins des personnes avec déficience visuelle ?

Engagement communautaire

1. Êtes-vous impliqué dans des projets bénévoles ou des activités locales ? Si oui, pouvez-vous en parler ?
2. Comment votre engagement dans la communauté a-t-il influencé votre intégration sociale ?
3. Avez-vous observé des changements positifs dans la perception des personnes malvoyantes dans votre communauté ?
4. Quelles initiatives communautaires aimeriez-vous voir se développer pour soutenir les personnes malvoyantes ?
5. Quels conseils donneriez-vous à quelqu'un qui souhaite s'engager davantage dans sa communauté ?